LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 24 MAI 1957

PRIX: SEPT CENTS

TERRE de mes aïeux

par le R. P. Roméo Bédard, O. M. I.

C'est de la part de qui? . . . Cette question me fut immanquablement posée, à Paris, chaque fois que j'ai voulu parler à monsieur X ou à madame Z au téléphone. Il me fallait alors dire mon nom (et même l'épeler lentement: il paraît que dans tout Paris à peine deux personnes portent ce nom . . . bien français!), exposer en détail mes titres à une "audience" de la part de l'intéressé, puis attendre patiemment que ladite personne daigne se mettre en communication avec moi. Croyez-le ou non, c'est au pays de l'égalité républicaine qu'on tient le plus aux règles du protocole.

D'ailleurs, il y a des degrés à observer. Par exemple, si je puis téléphoner à un confrère journaliste pour lui demander rendez-vous, on ne peut agir ainsi avec l'un des quarante immortels de l'Académie ou avec celui qui porte un titre d'ancienne noblesse. J'ai appris très tôt qu'il est alors préférable d'écrire de sa propre main et d'exposer, dans une lettre au style fleuri, le pourquoi de sa demande et d'être ensuite très exact si l'on daigne répondre et fixer l'heure et le jour de l'entrevue demandée.

Je dois avouer qu'étant peu habitué à ces exigences de l'étiquette, cela me déplaisait un peu au début. Mais heureusement, une fois le contact établi, le Parisien est toute politesse et délicatesse, quel que soit son rang social. Il vous reçoit avec force poignées de mains et vous donne vite l'impression qu'au moment précis où il vous reçoit, il n'existe plus que vous pour lui. Jamais pressé, il vous parle longuement, et sa conversation n'est ni banale ni ennuyeuse. Le temps perdu en poignées de mains, on le regagne à ne pas s'éterniser sur les questions de température. On entre à plein dans les plus brûlants sujets d'actualité. Ça se comprend, avec des intellectuels et des journalistes de Paris!

• • •

Le temps passe rapidement. Il est déjà treize heures. On vous invite donc à "déjeuner" chez soi, dans l'intimité du foyer, ou encore, dans quelque gentil petit restaurant. C'est alors que se pose la grave question: où irons-nous manger? Un journaliste correspondant à Paris du **Progrès de Lyon** se croit obligé de vous amener dans un restaurant au cadre charmant où l'on offre les spécialités propres à sa région. Le journaliste originaire de la Provence préférera vous initier aux délices de la cuisine provençale. C'est ainsi que Paris, capitale universelle de la gastronomie française et sanctuaire des "chefs" les plus réputés, peut déjà offrir au visiteur un petit tour de France et l'habituer à bien distinguer les diverses régions du pays par leurs vins et leurs fromages.

Une fois à table, il importe de ne pas traiter à la légère l'étude du menu, spécialement en ce qui concerne le choix des vins appropriés pour la circonstance et des fromages qui s'imposent ce jour-là. Soit dit en passant: il y a un restaurant à Paris qui offre à ses clients toutes les sortes de fromages que la France produit, soit environ 180 variétés de fromages au lait de vache, 60 au lait de chèvre et 3 au lait de brebis. On peut se permettre de déguster les vins rouges de Bordeaux avec le camembert, le brie, le roquefort, mais de grâce, n'oubliez pas que les fromages régionaux (comme le reblochon de la Savoie) doivent être accompagnés de vins locaux.

Mon hôte, n'osant imposer son choix et ses goûts, invite le "garçon" ou le "chef", me présente comme journaliste canadien désireux de connaître la France sous tous ses aspects, et enfin demande qu'on m'explique la qualité de chacune des merveilles que recèle la cuisine. Cette agréable leçon me sera donnée dans toutes les villes de province. Par exemple, je n'oublierai jamais qu'arrivé à Aix-en-Provence lors de la 4e semaine gastronomique du restaurant "Le Vendôme", je dus goûter "le saucisson chaud truffé feuilleté, les quenelles de brochet à ma façon, les coeurs d'artichauds à l'ancienne, le pintadeau nouveau aux bananes, les petits chèvres de Chantemerle les blés, la tarte aux poires Chabert" de monsieur Chabert, "chef" de Tain l'Hermitage, des Côtes du Rhône.

A Marseille, deux jours auparavant, je mangeais, à "l'Auberge de la Rascasse", la bouillabaise de M. Gaston Landry-Panuel, Maitre-Rôtisseur, Chevalier du Tastevin, Bailli de Provence, Confrérie de la Chaine des Rôtisseurs, première médaille d'or à l'Exposition Internationale de Berne 1954. Titres impressionnants, n'est-ce pas?

• • •

En tout cas, après une trentaine de minutes précieuses consacrées à l'étude du menu, on peut enfin être servi, manger des mets délicats, des fromages délicieux, boire des liqueurs fines . . . en causant. Car l'art de la gastronomie s'accompagne nécessairement de l'art de la conversation. Et comme je suis toujours en compagnie du journaliste ou intellectuel dont j'admirais peu auparavant la bibliothèque bien garnie de livres lus et annotés, nous abordons littérature, philosophie, science, arts, quand nous ne nous aventurons pas dans les domaines plus élevés de la théologie, des études bibliques, du mouvement liturgique, etc. C'est ainsi que je suis mis au courant des derniers livres parus à Paris, des progrès techniques de la France et de ses records mondiaux, des innovations liturgiques de la communauté de St-Sévérin, des pièces modernes qui attirent au théâtre depuis 166 semaines ou 3 ans et demi les spectateurs les plus avertis, etc.

Mais infailliblement, petit à petit, la conversation s'achemine vers des sujets encore plus brûlants: l'oeuvre civilisatrice de la France en Afrique noire, les déboires de la guerre algérienne, l'orgueil insensé de Nasser et l'aventure malheureuse de Suez, les immenses progrès de l'Allemagne de l'Ouest, le manque de vision et de réalisme dans la politique étrangère des U.S.A. (en France, on aime souvent employer certains anglicismes), etc. Parfois, pas trop souvent, on me questionnera sur le Canada qui, pour la plupart, comme disait M. Etienne Gilson, est avant tout "un objet de rêverie archéologique et de littérature".

Après le long repas, qui a bien duré de deux à trois heures, il faut serrer la main du "chef", du "garçon", de la "portière", et distribuer discrètement les pourboires. C'est qu'il ne faut jamais oublier les fameux pourboires dans les restaurants, dans les cinémas et théâtres, au personnel des hôtels et musées, aux chauffeurs de taxi. Et de grâce, soyez généreux. Au moins 12 pour cent du prix total des services rendus . . . Mais, entre nous, celui qui vient "du pays des dollars" n'a pas à s'offusquer qu'on attende de lui cette marque de générosité, puisque le dollar canadien, sur le marché officiel, vaut plus de 350 francs français.

• • •

Sortis du restaurant, nous continuons notre conversation en faisant un tour de Paris en petite Renault à 2 ou 4 cv. La fameuse question des "tickets" d'essence qui limitent la libre distribution ou vente des carburants permet alors à mon hôte de reprendre à nouveau, dans le détail, les questions de Suez et d'Afrique du Nord ou de déblatérer contre Eisenhower et Dulles. Mais il faut ajouter que le manque officiel d'essence en terre de France ne semble nullement empêcher les milliers et milliers d'automobilistes d'envahir à toute heure la chaussée. Mais passons . . .

Après un après-midi aussi agréable, la meilleure manière de terminer la journée est de se

(Suite à la troisième page)



Lors de son récent passage à St-Boniface, **M. John Diefenbaker** a rencontré **Mme Béatrice St-Amant**, fondatrice de l'Asile Youville pour enfants retardés, qui a accompagné ses petits patients lors du grand déménagement à la salle St-Amant, à l'Hospice Taché. On la voit entourée de **M. Duff Roblin, Mme Laurier Régnier, M. Laurier Régnier, Mme Diefenbaker et M. Diefenbaker.**

On veut définir le sens véritable du patriotisme canadien-français

QUEBEC — L'Association canadienne des éducateurs de langue française a tenu, à la Maison Montmorency, un symposium sur le patriotisme au Canada français, sous la présidence de R. P. Clément Cormier, c.s.c., de Moncton, N.-B.

Au cours des réunions de samedi après-midi, une intervention remarquée a été celle du colonel T. L. Bullock, ancien journaliste et chef des services de presse de la participation canadienne à l'exposition universelle de Bruxelles. Le colonel Bullock croit que le temps est venu pour les historiens, sociologues et éducateurs de se mettre d'accord sur un texte d'histoire du Canada qui reflète non seulement les faits, mais aussi offre matière à nourrir un véritable patriotisme pancanadien, tenant compte des réalités et des aspirations ethniques.

Une véritable histoire du Canada

En un français impeccable le colonel a déclaré: "Même s'il fallait, disons, 10 ans pour réaliser ce projet, ce qui nous mènerait au centenaire de la Confédération, nous pourrions offrir à toute la nation canadienne le plus beau cadeau qui puisse être: son histoire. 'Cette histoire comprendrait peut-être deux ou trois volumes, mais il faut envisager une édition spéciale, illustrée, vivante et attachante que le gouvernement canadien pourrait donner en cadeau à chaque enfant bénéficiant du régime de la loi des allocations familiales. Grâce à cela nous pourrons entrevoir le jour où tous les Canadiens se comprendront mieux entre eux, acquerront un plus grand respect mutuel et pourront asseoir la conception du patriotisme sur une base solide'."

Le patriotisme chez l'universitaire

Au cours de la séance d'étude sur le patriotisme dans le milieu universitaire, le Dr Pierre Jobin, de Québec, a d'abord posé le cadre de la question en déclarant: "Nos positions économiques, culturelles et spirituelles font que nous sommes engagés à fond dans un travail de perfectionnement total: c'est ainsi que nous pouvons parler au Canada, d'un patriotisme à deux étages; d'abord français et catholique, puis canadien.

"Nous croyons que le patriotisme est un devoir qui découle du quatrième commandement de Dieu et nous préconisons le parallélisme culturel. Des enquêtes auprès des étudiants font croire qu'environ 20 pour cent d'entre eux agissent consciemment et que c'est vraiment pour aider à la culture canadienne qu'ils s'efforcent de développer leur caractère ethnique.

Pierres d'achoppement

"Il y a cependant deux pierres d'achoppement: le nationalisme de la vieille école et la politique. Aussi les étudiants demandent-ils eux-mêmes que l'on fasse de l'éducation patriotique systématiquement.

"Il faut éclairer les jeunes. Que l'on fasse le point sur diverses questions telles que le dualisme ethnique au Canada, l'autonomie provinciale en matières économiques. L'enseignement de l'histoire paraît à plusieurs l'instrument par excellence pour éduquer les jeunes et développer en eux la fierté de leur culture. Il faut aussi encourager les contacts entre les deux groupes de langues française et anglaise. Les étudiants à l'université souhaitent que leurs professeurs sortent de leur tour d'ivoire et se prononcent sur des questions controversées qui passionnent l'opinion publique telles que l'autonomie."

Au cours des échanges de vues, le Dr Jobin a émis l'avis que les professeurs devraient vivre dans la Cité universitaire de Ste-Foye afin que "les étudiants soient en contact plus étroit avec leurs maîtres et puissent même se voir davantage dans un milieu et cadre de vie qui s'offrent à eux".

Une commission des résolutions scrutera les différentes propositions de caractère concret, issues de ce symposium, le premier du genre, organisé par l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Présentation d'une candidature par correspondance rejetée

OTTAWA — L'absence dans la loi électorale du Canada de tout article permettant à un aspirant à une candidature fédérale d'envoyer par la poste son bulletin de présentation empêche un citoyen de Whitehorse, M. John V. Watt, de briguer les suffrages le 10 juin.

M. Watt a envoyé son bulletin par courrier au directeur du scrutin du Yukon, M. J. O. Redmond, mais celui-ci a refusé d'accepter une telle présentation. M. Redmond demeure à Dawson City, à environ 250 milles aériens au nord de Whitehorse, capitale du Yukon. Il ne s'est pas rendu à Whitehorse.

M. Watt déclare, de son côté, avoir été incapable de se rendre à Dawson City.

Au ministère du Nord canadien à Ottawa, on dit que la route Whitehorse-Dawson est probablement impassable à l'heure actuelle.

Dawson City, inaccessible

Devant le refus de M. Redmond, M. Watt s'est adressé à Ottawa, au directeur des élections, M. Nelson Castonguay.

Il lui a dit qu'"une organisation politique indépendante" est privée du droit de présenter un candidat dans l'unique circonscription fédérale du Yukon à cause de l'inaccessibilité de l'officier rapporteur de ce district électoral.

Et il lui a demandé de veiller à l'avenir à ce que l'officier rapporteur "ait son bureau dans la capitale du Yukon, Whitehorse, plutôt que dans une ville — Dawson City — qui n'est accessible à ce temps-ci de l'année que par la voie des airs et uniquement quand la température le permet".

M. Castonguay lui a répondu ne pas avoir le droit de changer ni la loi ni la politique adoptée par l'officier rapporteur Redmond.

La loi stipule que le bulletin de présentation doit être remis à l'officier rapporteur par l'aspirant candidat ou par une personne dûment déléguée par ce dernier.

M. Castonguay a déclaré à des journalistes qu'il ne se rappelle aucun cas semblable à l'affaire Watt. Du moins dans une élection fédérale, précise-t-il.

Le Yukon étant un territoire éloigné, la clôture des présentations y a déjà eu lieu: elle s'est produite le 13 mai.

Il y a deux candidats dans le district, M. Erik H. Neilsen, conservateur, et M. James Aubry Simmons, libéral, qui était le député du Yukon au dernier parlement fédéral.

L'Université St-Joseph décerne 6 doctorats

ST-JOSEPH, N.-B. — Six doctorats honoraires, dont trois en philosophie, seront accordés à l'expiration de l'année à l'Université St-Joseph, le 24 mai.

Ces doctorats seront conférés à Mgr Alfred B. Leverman, évêque de St-Jean, N.-B.; Mgr Aldéric-J. Melanson, de Moncton, et le Dr Najeeb Bousiane, directeur des laboratoires cliniques et de recherches à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à Montréal.

Les autres personnalités honorées sont: le journaliste montréalais Omer Héroux, doctorat ès-lettres; Mlle Marguerite Michaud, de Fredericton, de l'Ecole normale du Nouveau-Brunswick, doctorat en pédagogie, et Mlle Eveline LeBlanc, d'Ottawa, économiste du ministère fédéral de l'Agriculture, doctorat en sciences sociales.

PREMIER PELERINAGE DIOCESAIN
au sanctuaire Notre-Dame-du-Laus
à Powerview, le dimanche 26 mai

2:00—Confessions.
2:30—(heure avancée): Ouverture du pèlerinage.
Prières et chants dans l'église.
3:00—Entrée de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux.
Chapelet et litanies par Son Excellence.
3:15—Procession avec la statue de Notre-Dame-du-Laus.
Chants et cantiques durant la procession.
4:00—Messe pontificale en plein air chantée par Son Excellence.
Sermons en français et en anglais par Son Excellence durant la messe.
Communion.
Cantique final.

Les catholiques doivent rester fermes devant les persécutions

VATICAN — Le pape a exhorté les catholiques du monde entier, et particulièrement de Pologne, de demeurer inébranlables devant les persécutions dont l'Eglise est l'objet.

Le pape a ainsi fait appel aux catholiques dans l'encyclique "Invicti Athletae", datée du 16 mai et envoyée à tous les évêques du monde, mais qui n'a été rendue publique que samedi dernier. Le St-Père demande aux catholiques de suivre l'exemple de saint André Bobola, qui a été martyrisé par les cosaques russes.

L'encyclique rappelle "le glorieux exemple du martyre à un moment où, dans plusieurs coins du monde, la foi chrétienne n'est pas connue par un grand nombre et est rejetée par plusieurs autres comme ne cadrant pas avec le siècle".

Le pape a rendu l'encyclique publique à l'occasion du 300e anniversaire de la mort du martyr, qui coïncide avec la visite dans la ville éternelle du cardinal S. Wyszynski, primat de Pologne.

Saint André Bobola, un missionnaire jésuite qui a évangélisé la Lituanie, est mort près de Pinks à l'âge de 65 ans, après avoir été torturé. Les bolchévistes placèrent son corps dans un musée médical à Moscou mais, en 1923, on le remit à son pays d'origine.

André Bobola fut canonisé en 1938 et quelque temps plus tard, son corps fut envoyé à Varsovie.

"On tente de l'extirper (la foi chrétienne) du coeur des hommes avec le miracle d'un bien-être uniquement matériel", a écrit le pape.

"Là où les ennemis du christianisme luttent avec plus d'acharnement contre l'Eglise catholique, les prêtres et tous ceux qui se glorifient de leur titre de catholiques doivent défendre la vérité avec une ardeur accrue par la parole, par les écrits et par l'exemple en considérant que le fait d'agir et de souffrir est le propre de ceux qui pratiquent les vertus chrétiennes."

Pie XII recommande ensuite, tout particulièrement aux Polonais, d'imiter saint André Bobola, qui, dit-il, est un des leurs et qui est une gloire de leur pays.

"Suivant son exemple lumineux, poursuit le pape, continuez à défendre votre foi contre les embûches auxquelles elle est exposée, conformez toujours plus étroitement votre vie aux principes chrétiens, efforcez-vous de ramener à la vérité ceux qui sont dans l'erreur, en n'oubliant pas que c'est dans cette voie que la Pologne 'semper fidelis' (toujours fidèle) s'est assurée sa plus grande gloire. Unis avec tous les fidèles du monde catholique, priez Dieu pour qu'Il fasse descendre ses dons célestes sur tous ceux qui sont en butte aux plus graves difficultés et surtout sur les évêques qui ont souffert pour le nom du Christ."

Saint André Bobola naquit dans le Palatinat en 1591. Entré dans la compagnie de Jésus, il se consacra à la conversion des schismatiques en Pologne. Au cours d'une invasion de cosaques, le couvent de Pinsk où il résidait fut pillé. Arrêté et torturé, il fut mis à mort le 16 mai 1657.



Ce fut un moment solennel pour **S. E. le cardinal Wyszynski**, primat de Pologne, lorsqu'il participa aux cérémonies au cours desquelles il reçut des mains de **S. S. le pape Pie XII**, l'anneau et le chapeau rouge des princes de l'Eglise. Il fut élevé au cardinalat en 1953, mais n'assista pas au consistoire où 22 candidats furent investis, par crainte que les communistes ne le laissent pas rentrer dans son pays. Sur cette photo, des assistants tiennent le galero rouges à larges bords, au-dessus de la tête du cardinal, pendant que le Pontife prononce les paroles de l'investiture. (NC)

Voeux du Souverain Pontife à une "douce et grande patrie"

CITE DU VATICAN — "Cette audience qui restera sans aucun doute mémorable dans l'histoire séculaire des rapports entre le Saint-Siège et la très noble nation française, évoque en Notre esprit le souvenir des gloires de votre peuple, de la valeur et des vertus de vos ancêtres", a déclaré le pape dans l'allocution qu'il a prononcée en français en recevant M. René Coty, président de la République française.

Le Souverain Pontife a poursuivi: "La France en effet, féconde en héros et en saints, demeure un foyer unique de la pensée et de la recherche. Depuis de longs siècles, les rapports les plus divers s'y fondent et s'y assimilent et trouvent souvent dans votre langue leur forme universelle. Le génie de votre race a vu ces dons de clarté et de logique s'épanouir de la façon la plus heureuse dans la vision de l'univers qui découle de l'Evangile. De là, sans doute, provient cet équilibre de l'esprit et de la sensibilité qui fait la valeur incomparable du classicisme français . . .

"Nous avons voulu, en cette occasion solennelle, décorer Votre Excellence de l'ordre du Christ, le plus élevé des ordres pontificaux, qu'aucun autre ne surpasse en dignité mais qui l'emporte sur tous en noblesse et en éclat. En lui conférant cet ordre suprême, Nous entendons avant tout reconnaître les hauts mérites que Votre Excellence s'est acquis au cours de sa vie. Mais Nous voulons aussi donner à ce geste la valeur d'un symbole et d'un souhait: que la doctrine du Christ, qui est pour les nations source intarissable de lumière, de civilisation et d'amour, resplendisse et brille de toutes parts sur votre douce et grande patrie . . ."

Nominations électorales fixées au 27 mai

OTTAWA — Le jour de nomination pour les élections fédérales sera le 27 mai — 14 jours avant les élections — dans 242 des 263 arrondissements. Déjà le 13 mai, 28 jours avant les élections, les nominations eurent lieu dans les 21 autres comtés, très vastes mais peu populeux.

Une nouvelle société semi-secrète "Les Chevaliers de Champlain"

MONTREAL — Les "Chevaliers de Champlain" se mettent à l'oeuvre ces semaines-ci dans toute la province de Québec. La nouvelle société doit s'intéresser, paraît-il, aux oeuvres les plus diverses, mais particulièrement aux oeuvres d'action catholique et sociale. Elle serait semi-secrète comme plusieurs autres sociétés établies chez nous, mais elle ne serait pas en même temps une société d'assurance coopérative; elle se contenterait d'offrir à ses membres des polices dont l'émission sera confiée à un consortium de nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises.

Le conseil général des "Chevaliers de Champlain" existe et fonctionne depuis plusieurs mois. Il s'est d'abord employé à la préparation des règlements, du rituel d'initiation, du programme d'action. Ce n'est que depuis quelques semaines qu'il s'est lancé dans le travail d'organisation et de recrutement. On nous assure que nombre de groupes sont en formation dans toutes les régions de la province et que certains conseils régionaux sont même complètement constitués.

Le président général, plus exactement le gouverneur suprême des "Chevaliers de Champlain" est Me Renaud Chapdelaine. Il y a quatre vice-gouverneurs qui sont MM. Alexis Caron, Elzéar Côté, Jean-Baron Lafrenière et Paul Levasseur. Le trésorier général est M. Jean-Robert Bonnier.

Nous croyons comprendre que la nouvelle société a été surtout fondée pour grouper les "Chevaliers de Colomb" qui veulent s'affranchir de la tutelle de New-Haven. Il s'agirait d'adapter la formule colombienne à la mentalité québécoise. La plupart des directeurs des "Chevaliers de Champlain" ont fait activement partie, à un moment ou à un autre, des "Chevaliers de Colomb" et occupé des postes importants.

Le fondateur de l'U.N.F. M. E. Létienne, est décédé

M. Emile Létienne, de 166, rue Despins, âgé de 74 ans, est décédé le vendredi 17 mai à l'hospice Taché. Il vint de France au Manitoba en 1902 et fonda le magasin Létienne en 1927. Il exploita cette entreprise jusqu'en 1953 alors qu'il prit sa retraite.

M. Létienne fut le fondateur et le premier président de l'Union Nationale Française du Manitoba et s'occupa activement de l'éducation française dans la province.

Lui survivent, outre son épouse, Graziella, quatre fils: MM. les docteurs René, de Montréal, Louis, de Trois-Rivières, et Gérard, de Winnipeg, et M. Claude Létienne, de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface, le lundi 20 mai, à 10 h. Les porteurs honoraires furent M. le juge Alfred Monnin, MM. Henri Constant, René Després, Pierre Fontaine, Henri d'Eschambault et Claude Buffet. Les porteurs actifs furent MM. Fernand et Lucien Constant, Georges Fontaine, Jean Lafrenière, Lucien Paquin et Georges Després.

Deuxième concours d'élocution et de diction du sud de la Saskatchewan

BELLEGARDE — Plus de 500 personnes se réunissaient le dimanche 19 mai à la salle paroissiale de Bellegarde pour le deuxième concours d'élocution et de diction pour la section sud de la Saskatchewan. Le premier concours de ce genre fut tenu l'an dernier à Willow-Bunch, en date du 10 mai.

Les quinze concurrents, des grades VII à XII, étaient les gagnants des concours pour les régions environnantes.

Le programme débuta à 8 h. du soir par un mot de bienvenue du R. P. Adjutor Desrosiers, O.F.M., curé remplaçant de Bellegarde. Il exprima la joie qu'aurait éprouvée M. l'abbé Paul-Emile Béchard, s'il eût été présent pour cette occasion. A tous, il étendit un chaleureux accueil.

Les demoiselles du couvent de Bellegarde exécutèrent ensuite deux chants: "Prière patriotique" et "Le ciel est bleu", sous la direction de la Rév. Sr Claire-Lucille, f.d.l.c., supérieure du couvent St-Joseph.

Le R. F. Georges-Armand, S.C., directeur de la section de Bellegarde et principal de l'école, qui agissait en maître de cérémonies, présenta à l'auditoire le juge unique et équitable du concours, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles du Manitoba et ancien professeur au collège de St-Boniface.

Puis vinrent, à tour de rôle, les récitations des grades VII et VIII du premier groupe: Berthe Boudreau, âgée de 13 ans, grade VIII, fille de Mme Cécile Boudreau, de Montmartre, élève de Mlle M.-Rose Raymond: "Un exploit de José-Paul".

Pauline Pinel, âgée de 13 ans, grade VIII, fille de M. et Mme Prosper Pinel, de Val Marie, élève de la Rév. Sr Marie-St-Joseph, a.s.v.: "Dernier combat près de Beauséjour".

Marthe Cayer, âgée de 14 ans, grade VII, fille de M. et Mme Albert Cayer, de Willow-Bunch, élève de la Rév. Sr André-Joseph, f.d.l.c.: "Le miracle".

Emilie Aimé, âgée de 14 ans, grade VIII, fille de M. et Mme André Aimé, de Bellegarde, élève de la Rév. Sr Angèle-St-Pierre, f.d.l.c.: "La campagne".

Marguerite Morin, âgée de 12 ans, grade VII, fille de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg, élève de la Rév. M. Ste-Cécile-Romaine, r.j.m.: "Si j'étais petit garçon".

Le premier groupe terminé, les deux petits gagnants des grades primaires du concours régional de Wauchope vinrent divertir la foule avec leur charmante récitation. C'étaient Bernard George, de Bellegarde, "L'écho", et Léonard Chicoine, de Storthoaks, "Je suis né un dimanche".

Les discours des grades IX et X, du deuxième groupe, commencèrent avec Micheline Lemay, âgée de 16 ans, grade IX, fille de M. et Mme J.-A. Lemay, de Val Marie, élève de la Rév. Sr Marie de St-Joseph, a.s.v.: "La langue française".

Anne-Marie Gaudet, âgée de 16 ans, grade X, fille de M. et Mme Joseph Gaudet, de Wauchope, élève de la Rév. Sr Marie-Lucille, des Soeurs de N.-D. de la Croix, du couvent de Forget: "Les saints Martyrs Canadiens".

Donald George, âgé de 14 ans, grade IX, fils de M. et Mme Jean George, de Bellegarde, élève du R. F. Georges-Armand, S.C.: "La voix française du sud de la Saskatchewan".

Rose-Marie Desmarais, âgée de 14 ans, grade X, fille de M. et Mme Albert Desmarais, de Laflèche, élève de la Rév. Sr Joseph-St-Paul, f.d.l.c.: "Le rôle de la jeune fille dans l'Ouest canadien".

Gayle Bellefleur, âgée de 15 ans, grade IX, fille de M. et Mme Francis Bellefleur, de Willow-Bunch, élève de la Rév. Sr Gabriel-Madeleine, f.d.l.c.: "L'histoire du Canada français".

Entracte

Comme entracte entre les deux derniers groupes, la classe des garçons de Bellegarde rendit très habilement un chant mimé, "Maître Pierre", sous la

(Suite à la huitième page)

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

La prochaine émission de télévision de dimanche après-midi présentera les artistes suivants: Danny Dauberson, Paulette de Courval, Michel Noël, Jean Morin, Jean Rafa; numéro spécial: Val Setz, jongleur; John Sebastian, harmonica; orchestre sous la direction de Maurice Durieux.

Le "Théâtre populaire"

Quand on va au spectacle, il est assez normal qu'on ne songe pas aux préoccupations des gens qui nous divertissent. On regarde les artistes, les costumes et les décors sans souci de l'arrière-scène et des coulisses.

Sans doute parce qu'on n'y pense jamais, un auteur dramatique français, Yvan Noé, a songé à nous y emmener. C'est le cadre et le sujet de sa pièce "Teddy and Partner" que le "Théâtre populaire" met à l'affiche, le dimanche 26 mai.

Cette oeuvre, créée à Paris, en 1933, sera présentée à la télévision canadienne dans une adaptation de Berthe Lavoie.

Le titre pour le moins original de la pièce d'Yvan Noé annonce une intrigue qui l'est également.

L'auteur nous conduit derrière la scène. Là, il nous met face à face avec un homme et une femme, dont l'amour, né en coup de foudre, tient à la fois de la féerie et de la comédie, avec des sourires mouillés de larmes et des angoisses qui poussent à toutes les folies.

Les amoureux de "Teddy and Partner" savent souffrir avec tant de noblesse et de poésie; ils ont un langage et des gestes si émouvants que, malgré leur conduite parfois déroutante, ils appellent irrésistiblement la confiance et la sympathie.

"Il vaut toujours mieux ne pas voir l'envers du décor" affirme le héros de "Teddy and Partner". Pourtant, celui que nous propose Yvan Noé ne manque pas d'attrait et les téléspectateurs s'y trouveront probablement très à l'aise.

"Teddy and Partner" sera interprété par Jean-Claude Deret (Jack); Paul Hébert (Teddy); André Fouché (le directeur du music-hall); Robert Rivard (un reporter); Hubert Loiselle (le groom); J.-R. Tremblay (Justin); Gaston Dauriac (le directeur de la banque); Philippe Chailler (le photographe); Janine Mignolet (Suzanne); Lucille Cousineau (la sténo).

Les décors sont signés Léo Jacques et les costumes Mario Mérola. C'est une réalisation René Verne.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétare, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE QUAI, WASAGAMING (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 160, avenue Notre-Dame est, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de St-Boniface, Brandon et Dauphin (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 mai 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UN MAT DE CHARGE, D'UN ARBRE DE DEPLACEMENT, D'UNE ELINDE ET D'UNE CUILLERE POUR LA DRAGUE NO 251".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg 1 (Man.), de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et au bureau de poste de Selkirk (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), Edmonton (Alta) et Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 mai 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 h. de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 6 juin 1957, pour le contrat no 19/57-BW — Elargissement des ponts sur les rivières Haffner, Wardle et Kootenay, aux environs des millages 11.7, 32.0 et 35.5, sur la route Banff-Windemere, parc national de Kootenay (C.-B.).

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J.-A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), de M. A. Stewart, Division de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.), et au bureau de la Division de la route transcanadienne, 721, édifice public, Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules ou sur leur équivalent en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 mai 1957.

Notes agricoles

La climatisation des bâtiments de ferme

La climatisation des étables, porcheries, couvoirs et autres bâtiments de ferme n'est encore qu'à l'état de projet, mais les expériences faites avec des animaux soumis à des températures variées semblent indiquer qu'elle pourrait être la prochaine contribution d'importance de la technologie à l'industrie agricole.

Au Canada, peu de progrès ont été accomplis dans ce domaine. Aux Etats-Unis, cependant, le refroidissement des bâtiments de ferme, à l'aide de climatiseurs, a donné des résultats intéressants dans plusieurs cas.



Au laboratoire de climatisation de l'Université du Missouri, par exemple, on a constaté que les vaches laitières soumises à une température de 50 à 60 degrés Fahrenheit produisaient davantage qu'à une température plus élevée. Même à une température qui n'est pas excessivement chaude, soit de 75 à 80 degrés, elles mangent déjà moins et donnent moins de lait.

Une épreuve faite au Maryland a révélé que des poules pondaient plus d'oeufs, et de plus gros, à un degré de température et d'humidité contrôlé par un climatiseur. Dans l'Illinois, des chapons élevés dans des poulaillers climatisés ont atteint un poids supérieur à la normale en moins de temps que d'autres élevés sur la même ferme au moyen d'un système de refroidissement artificiel.

Un éleveur de porcs de Georgie a signalé qu'il a pu sauver au moins deux gorets d'automne par portée grâce à des climatiseurs installés dans sa porcherie. Non seulement le confort des truies diminuait la mortalité par écrasement, mais les petits engraissaient plus vite.

Au Kentucky, les expériences ont montré que l'élevage des agneaux du printemps se faisait mieux, l'été, lorsque les béliers étaient gardés dans des bâtiments climatisés. On a constaté, dans un centre d'insémination artificielle de la Caroline du Nord, que le sperme des taureaux était doué d'une plus grande vitalité lorsque les animaux étaient gardés dans des étables refroidies.

Les serres offrent un autre exemple. Leur rendement moyen varie depuis des siècles, de 40 à 50 tonnes de fruits à l'acre. Les savants estiment qu'un bon système de climatisation peut porter ce rendement à 160 tonnes.

Les serres climatisées sont de plus indispensables comme laboratoires de recherches avancées sur le comportement des plantes en fonction du milieu. On peut ainsi connaître davantage les effets du climat sur tous les produits de la terre. Cela pourrait permettre la culture sélective de plusieurs espèces de plantes, adaptée aux conditions de croissance, et la mise au point de méthodes d'amendement du sol en vue de l'accroissement de la production.

Des expériences conduites sur des bestiaux soumis à des températures variables, dans des étables climatisées, paraissent indiquer que l'achat d'appareils de climatisation pourrait bien rapporter des dividendes aux cultivateurs.

Aux Etats-Unis, on utilise dans des fermes, à des fins expérimentales, un appareil qui réchauffe, rafraîchit, déshumidifie et aère. Appelé "thermopompe", il fonctionne au "freon", substance réfrigérante employée aussi bien pour le chauffage que pour le refroidissement, d'après le même principe que les réfrigérateurs.

— La paresse va si lentement que la pauvreté n'a pas de peine à l'atteindre. — FRANKLIN.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Lorsqu'on a porté Dick Irvin en terre, c'est probablement le meilleur instructeur de hockey des temps modernes qu'on venait de conduire à son dernier repos. Nous avons souvent écrit des articles élogieux à l'égard d'Irvin, et si nous revenons sur ce sujet aujourd'hui ce n'est pas parce que nous avons quelque chose de nouveau à ajouter, mais bien parce qu'il nous semblerait injuste de ne pas redire, au moins une fois encore, tout le bien que nous pensons de cet homme.

Irvin n'a pas toujours reçu sa juste part de louanges. Pendant longtemps une presse hargneuse lui a fait la vie dure à Montréal. Ce sera sa consolation de voir ces mêmes gens le louanger sans mesure, maintenant qu'il n'est plus là pour recevoir ces fleurs tardives. Irvin n'en a probablement jamais voulu à ses détracteurs, ses succès demeurant sa meilleure riposte. Il n'a peut-être pas été capable de vaincre les Red Wings de Détroit aussi souvent qu'on l'aurait souhaité, mais ceci ne l'a pas empêché de créer un style "canadien", qui a fait les beaux jours de la Nationale et qui va continuer, même après son décès, à faire le succès des Habitants.

Joueur habile, athlète complet, homme sobre qui n'aimait pas les boissons alcooliques et qui n'aimaient pas les joueurs qui en abusaient, Irvin vivait pour le hockey. Il a dû souvent se faire violence pour ne pas éclater de rage devant les injustices commises envers ses joueurs. Il a su communiquer ce feu intérieur aux meilleurs des athlètes qui ont évolué sous ses ordres et Maurice Richard est sans doute la plus brillante réussite d'Irvin! Même quand les choses allaient au plus mal pour le Rocket, il pouvait toujours compter sur la sympathie de son instructeur.

Une scène que ceux qui l'ont vue n'oublieront jamais: la sortie d'Irvin des bureaux de la direction des Canadiens après avoir appris la nouvelle de la suspension de Richard, Irvin était pâle, les lèvres serrées. Il venait de perdre la coupe Stanley et son meilleur joueur avait été victime d'un traitement injuste. L'amitié qu'Irvin vouait à Richard, même si elle ne se manifestait pas au grand jour, nous a semblé évidente ce jour-là. C'est sans doute le souvenir de beaucoup d'autres amitiés qu'Irvin emporte avec lui, dans l'au-delà.

Du bruit

A entendre les lamentations de l'instructeur Sammy Pollock des Canadiens junior d'Ottawa, on croirait que cette équipe a été victime d'un vol à main armée! Que les arbitres n'aient pas été à la hauteur de leur tâche ne semble pas faire de doute, mais les jeunes Canadiens, s'ils avaient été véritablement meilleurs que le Flin Flon auraient pu vaincre ces derniers, comme ce fut le cas des Bruins de Boston contre Détroit! Pollock a perdu et il s'est conduit en mauvais perdant; c'est ce que les sportifs n'aiment pas.

Que la défaite ait été amère, personne n'en doutera. Mais il n'en reste pas moins exact que même dans l'amertume, les athlètes doivent savoir s'oublier et ils doivent être capables de serrer la main de leurs adversaires. Que la poignée de main manque d'abord de sincérité, cela se comprend, mais la leçon demeure et, après le premier chagrin, l'athlète reconnait le bien fondé de son geste, et apprend mieux la belle leçon qui doit se dégager des luttes sportives.

La conduite de Sammy Pollock a été préjudiciable au hockey dans l'ouest, et préjudiciable aussi aux Canadiens de Montréal, représentés directement par cette équipe d'Ottawa. Le fait que le calme Frank Selke ait répété les accusations de Pollock contre les arbitres et la CAHA prouve peut-être que Pollock avait raison de se plaindre du traitement qu'on lui avait réservé, mais cela ne justifie pas ses actes, après la série.

Le hockey junior, comme on l'a connu cette saison est probablement devenu une chose du passé, depuis une semaine. La CAHA fera sans doute une recommandation à l'effet que les deux super-ligues junior du pays ne fassent plus partie des concours que des amateurs véritables devraient tenir à la fin de chaque hiver. On redonnera à la coupe Memorial sa valeur originale, même si le calibre du jeu doit s'en ressentir, comme ce fut le cas pour la coupe Allan. Mais on aura remarqué que, cette année, les séries pour la coupe Allan ont de nouveau fait accourir des foules et qu'on a retrouvé un peu de l'esprit qui animait cette compétition avant la dernière guerre.

Vient de paraître

La Jongleuse

par Henri Raymond-Casgrain

Voici un livre qui plaira aux jeunes; il renferme en même temps que des scènes de bravoure et d'héroïsme, une part de ce fantastique auquel tout enfant est sensible.

La Jongleuse? Un être mystérieux et terrible qui, aux dires des Indiens et de certains Blancs des premiers temps de la colonie, hantait les rives du St-Laurent, à l'affût d'une proie humaine à laquelle ce mauvais génie se plaisait à faire subir les plus horribles tortures.

C'est cette vieille légende, recueillie sur les lèvres des anciens conteurs de sa paroisse, que nous livre l'auteur. Il le fait en partant d'événements réels dont on retrouve la trace dans la région où ils se sont déroulés. "La Jongleuse", en effet, relate un de ces actes d'atrocité incroyable commis par les Sauvages contre les pionniers de la Foi et de la Civilisation et dont furent victimes une maman et son fils.

L'auteur a su admirablement mêler le merveilleux au réel et il nous donne un récit très vivant qui captivera d'autant plus les jeunes que le principal héros est un enfant de leur âge. De plus, l'action se passe dans une région que bon nombre d'entre eux connaissent: les Chutes de Montmorency, Rivière-Ouelle, dans le comté de Kamouraska, dont le nom tire son origine du nom même des deux principaux personnages de ce drame.

"La Jongleuse", par Henri Raymond-Casgrain. (Collection "La Grande Aventure"). 80 pages. Illustré, sous couverture vernie illustrée en couleurs. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man. — au prix de $0.65 (franco $0.75).

Vient de paraître

"Panorama Chrétien"

La vie du monde et de l'Eglise

C'est le nom du dernier-né d'une grande famille qui a ses lettres de noblesse dans le monde de la presse: "L'Union des Oeuvres". Elle fêtera son centenaire en 1958, entourée de ses nombreux enfants: Coeurs Vaillants, Ames Vaillantes, Perlin et Pinpin, Fripounet et Marisette, Educatrices paroissiales, Union, Educateurs.

Carrefour des hommes et des tendances, "Panorama Chrétien" sera un trait d'union entre laïcs et clercs, entre spécialistes, entre milieux professionnels et sociaux séparés par des rideaux de préjugés, entre mouvements qui coexistent en s'ignorant parfois.

Pont entre la vie spirituelle et la vie temporelle, c'est-à-dire la vie familiale et sociale, la vie économique et politique, la vie culturelle et les loisirs, "Panorama Chrétien", dans ses 60 articles et ses 200 illustrations, entend ne rester sourd à aucun cri, à aucun bruit du monde qui travaille, qui se réjouit, qui gémit . . .

Offrez à votre famille des lectures captivantes et variées en l'abonnant à "Panorama Chrétien", pour un an, 12 numéros, au prix spécial de $3.50, en vous adressant dès aujourd'hui à l'Agence Internationale d'abonnement "Periodica", Inc., 5090, avenue Papineau, Montréal-34. C'est une magnifique revue que vous serez heureux et fiers de faire connaître à vos parents et amis.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 19 juin 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE EN BOIS POUR DIVERS MINISTERES, FORT SMITH, (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary (Alta), de Yellowknife et Fort Smith (T.N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 mai 1957.



Les C. de C. du Manitoba ont élu le nouveau conseil

DAUPHIN — Lors du 35e congrès annuel du conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba, tenu à Dauphin les 18 et 19 mai, on a élu les officiers pour l'année 1957-58: M. Alex. Cunningham, du conseil de Winnipeg, député d'état; M. Georges-J. Forest, du conseil St-Boniface, secrétaire d'état; M. Tony Whelan, du conseil Dauphin, trésorier d'état; M. Léo Soenen, du conseil Norwood, avocat d'état; M. Sam. Duguay, du conseil St-Boniface, cérémoniaire d'état.

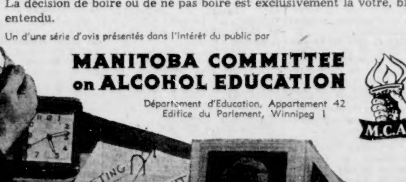
S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin et aumônier d'état, célébra la messe spéciale du congrès, entouré d'une garde d'honneur des Chevaliers du 4e degré. Il convient de mentionner que Mgr Dumouchel assista ensuite à toutes les assises de la journée.

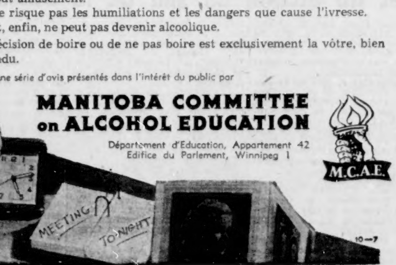
C'est au cours de ce congrès à Dauphin qu'on remit à Mlle Pearl Manseau son prix de $100, mérité lors du concours de composition sur la vocation. La gagnante était accompagnée de ses parents.

Les Chevaliers de Colomb comptent maintenant plus de 3,000 membres au Manitoba dans 18 conseils: Winnipeg, Brandon, Provencher (Winnipeg), Langevin (Somerset), Charlebois (Le Pas), Flin Flon, St-Boniface, Dauphin, Norwood, Jubinville (Lorette), Goulet (St-Boniface), Transcona, Carillon (St-Pierre), East Kildonan, St-Josaphat (Winnipeg), Pine Falls, Portage-la-Prairie et Iberville (St-Malo). A remarquer que ce dernier conseil vient de naître. Il compte déjà 130 frères, grâce à la direction énergique et enthousiaste du frère Dubois.

Le frère Joseph-P. Guay, grand maître du 4e degré, encourage les Chevaliers à donner leur nom pour la prochaine initiation au 4e degré, le 22 juin.







La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $.200; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Une commission royale d'enquête sur l'éducation

La nomination d'une commission royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba pourrait marquer l'ouverture d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la province. On procédera bientôt au choix des sujets qui devront retenir plus particulièrement l'attention des enquêteurs. L'organisation des recherches et des sessions publiques s'ensuivra. Le travail peut durer, semble-t-il, toute une année.

L'importance de ce travail découle du fait que le gouvernement compte sur le rapport de la commission pour faire de la lumière sur les attaques qu'un groupe influent de citoyens ne cesse de proférer depuis quelques années. Mais les commentaires du gouvernement à l'occasion de la présentation de la motion en Chambre et dans les communiqués de presse indiquent clairement que la commission ne se limitera pas aux points qui ont été soulevés par les journaux et par d'autres adversaires. Le gouvernement — comme d'habitude, peut-on dire — a su profiter des plaintes pour lancer une enquête apte à formuler des observations plus équilibrées, plus compréhensives et plus positives. Tel fut le cas de la réforme de la loi des liqueurs et du remaniement des circonscriptions électorales. Autant de raisons de croire que le rapport de la commission MacFarlane fera aussi époque.

Les citoyens catholiques et de langue française joueront sans doute un rôle important dans l'élaboration des conclusions de la commission, par la présentation de mémoires solides et pondérés, dignes d'un peuple qui depuis plus d'un siècle se préoccupe de l'éducation au Manitoba.

Sans doute, les grandes lignes de ces représentations refléteraient l'unité de doctrine et l'autorité spirituelle qui caractérisent le catholicisme, mais il n'y a rien qui empêche les citoyens de ce groupe d'exprimer librement leurs opinions sur les sujets autres que la religion ou la langue, et de porter à l'attention de la commission des problèmes plutôt locaux.

Un groupe minoritaire catholique et de langue française a tout intérêt, par exemple, à insister sur le retour à l'enseignement traditionnel de l'histoire et de la géographie. Et pourquoi ne pas commenter le problème que pose, d'une part, l'amélioration de la condition sociale et économique de l'instituteur et, d'autre part, l'intensification de l'idéal professionnel chez ces maîtres? De plus, il y aurait toute une thèse à faire sur les moyens à prendre en faveur d'une répartition plus équitable des fonds destinés à l'instruction dans la province, dans les cadres d'un système qui sauvegarde autant que possible les droits des parents et de l'autorité locale. Il serait même sage de féliciter le gouvernement actuel pour la prudence qu'il manifeste sur ce point, car il y aura d'autres groupes qui tenteront d'obliger le gouvernement à instaurer avec précipitation les grandes unités scolaires.

Quant à l'enseignement de la religion et du français on pourrait présenter des mémoires distincts sur chaque sujet, et il serait certainement avantageux de décrire la situation présente et suggérer des méthodes d'amélioration qui tiendraient compte non seulement de droits antérieurs, mais aussi de l'opinion publique actuelle, de ce qui se pratique ailleurs au Canada et des exigences en personnel et en argent que nécessiteraient les innovations proposées.

En tout cas, on peut s'attendre à un accueil favorable par la commission, le gouvernement et l'opposition. La nomination du Rév. Fr. J. Bruns, S.M., comme membre de la commission est un indice assez clair de ce sentiment chez les responsables. Le principal de l'Institut Collégial Provencher a certainement été choisi parce qu'il est président de la "Manitoba Educational Association" et représentant d'un système scolaire urbain distinct de celui de Winnipeg et un éducateur de grand prestige dans la province. Et pourtant, on le savait catholique, membre de l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français et membre d'une communauté religieuse. On l'a nommé en tenant compte de ces trois caractéristiques, et vraisemblablement parce que l'on voulait quelqu'un de représentatif à ce triple point de vue.

C'est d'ailleurs le sixième geste du genre de la part du gouvernement Campbell, quant à la composition d'une commission provinciale permanente ou temporaire. De plus l'on peut croire que cette bienveillance pratique n'a pas été étrangère au choix des autres membres de la commission MacFarlane. Autant de raisons de faire notre part, avec fermeté, mais aussi avec pondération.

Il n'est pas trop tôt de commencer la préparation de mémoires dont le nombre et la qualité détermineront en pratique l'importance qu'il faut attacher à l'opinion catholique et française dans cette enquête. Que les commissions scolaires, les institutions supérieures, les associations patriotiques et religieuses, les groupements de parents et maîtres, les sociétés d'anciens, les fervents de la culture se mettent à l'oeuvre, dans une manifestation impressionnante d'opinion avertie et souple, à la lumière d'une doctrine éprouvée et en harmonie avec l'autorité légitime.

Terre de mes aïeux

(Suite de la première page)

rendre en soirée à la Comédie Française ou au Théâtre National Populaire, les deux grandes maisons dramatiques qui attirent sans cesse les foules de spectateurs. Bien que ces deux théâtres puissent accommoder 2,600 spectateurs, il est toujours préférable de réserver ses billets à l'avance. C'est là qu'on joue à la perfection les grands classiques (Corneille, Molière, etc.), mais on y possède aussi un répertoire très riche de pièces modernes, comme le "Port-Royal" d'Henri de Montheriant et "La Seconde Surprise de l'Amour", de Marivaux. Cette année, la pièce qui semble remporter le plus grand succès à la Comédie Française est la comédie de Molière, "Les Fourberies de Scapin".

J'ai déjà vu cette pièce interprétée par les Compagnons de St-Laurent à Montréal et par le Cercle Molière de St-Boniface, mais je suis certain que Me Robert Trudel, l'acteur bilingue si populaire au Manitoba, doit y ... ami Trudel est vraiment chanceux de pouvoir se consacrer à l'étude de l'art dramatique en milieu parisien. Le Cercle Molière pourra, bientôt, espérons-le, tirer parti des nouvelles connaissances théâtrales que son "étudiant" aura acquises à Paris.

Il y a une multitude d'autres théâtres dans Paris où l'on présente des drames et des comédies qui traitent des sujets les plus brûlants d'actualité, quelquefois avec profondeur, toujours avec ironie, sinon avec méchanceté. Il n'est pas surprenant, par exemple, que "Topaze" (comédie de Marcel Pagnol) et "Patate" (comédie de Marcel Achard) jouissent de la faveur populaire à longueur de mois, même d'années. Ne dit-on pas là-bas que "Patate", à certains points de vues, peut être considérée comme une pièce classique, c'est-à-dire destinée comme celles de Corneille et Molière à l'immortalité . . .

Il y aurait encore beaucoup à dire sur Paris, mais je préfère commencer la semaine prochaine le récit de mon tour de France.

"Le Devoir" à dix sous

Les automobiles ne se vendent pas toutes le même prix, parce qu'elles n'ont pas toutes la même grosseur, la même durée, le même confort, le même fini. Il y en a de grosses et de petites, de luxueuses et de populaires.

Il devrait en être ainsi des journaux. Ils n'ont pas tous le même format, le même volume, la même densité, le même sérieux. Les uns s'occupent uniquement de distraire, d'autres d'informer, d'autres de former. Ils n'ont pas tous non plus la même valeur. Il y en a qui se fabriquent à bon compte, d'autres qui coûtent très cher; les premiers ont une rédaction lâche, les deuxièmes, un texte soigné.

Le Devoir est un journal qui a toujours coûté très cher. Proportionnellement au nombre de ses pages, il a plus de rédacteurs que n'importe quel autre quotidien montréalais. Sa page de rédaction coûte au moins deux fois plus cher que celle de ses concurrents. Il a toujours été en face du dilemme: réduire sa qualité et boucler son budget ou maintenir une haute qualité et faire des déficits. Il a opté pour la deuxième solution, même si elle lui causait des problèmes presque insurmontables.

Il est donc légitime qu'un journal comme **Le Devoir** se vende plus cher que d'autres. **Le Monde** de Paris se vend plus cher que tous les autres journaux français, bien qu'il soit de volume modeste et que sa présentation soit relativement terne. Mais la qualité de sa rédaction compense pour le reste.

Toutes proportions gardées, **Le Devoir est Le Monde** du Canada français. Il est normal qu'il commande un prix plus élevé.

Pour compenser cette augmentation, la direction du **Devoir** a pris des mesures pour donner à ses lecteurs une marchandise de haute qualité. M. Pierre Laporte part demain pour une tournée de reportages en Ontario, où, parait-il, les conservateurs seraient nettement en avance sur les libéraux pour l'élection du 10 juin. Le reportage de M. Jean-Marc Léger sur l'Afrique continuera durant quelques semaines. Nous sommes déterminés à donner aux lecteurs, chaque jour de la semaine, quelque chose qu'ils ne trouveront dans aucun autre journal montréalais et qui vaudra au moins dix sous.

Gérard FILION.
(Le Devoir)

Les frontières du talent

L'excellent artiste Henri Bergeron vient d'être qualifié par ses pairs — si l'on peut dire — d'annonceur numéro 1 de l'année 1957, alors que ce choix ne fait, apparemment, que correspondre à celui du public des auditeurs.

Henri Bergeron est depuis plusieurs mois déjà à l'emploi de l'entreprise gouvernementale de radio et de télévision. Dès son arrivée à Montréal, il a tout de suite fait preuve d'une grande maitrise des disciplines de son métier. Car il n'était pas, de toute évidence, un débutant. La semaine dernière, on profitait d'ailleurs de sa participation comme invité à un programme pour dire que le lauréat de 1957 était devenu jeune premier grâce à la radio d'Etat qui avait fait de lui une vedette.

Or ceci n'est pas tout à fait exact.

Il est vrai qu'Henri Bergeron débuta dans l'Ouest à un poste de Radio-Canada. Mais il y serait sans doute resté toute sa vie, à salaire inférieur et dans des conditions peu enviables, si la radio privée ne lui avait permis de se produire comme annonceur au poste CKCH de Hull où il a, sinon appris son métier, du moins fait ostensiblement preuve de talent.

Et ceci permet de souligner, une fois de plus, le fait que malheureusement Radio-Canada ne trouve de valeur qu'aux seuls artistes des très grands centres du pays. En d'autres termes, il faut qu'un annonceur, qu'un comédien, qu'un ténor ou un baryton s'établisse à Montréal ou à Toronto ou à Vancouver, c'est-à-dire dans le voisinage des grands studios de l'entreprise d'Etat, pour que l'on se rende compte qu'il possède de la valeur. Dans un pays comme le nôtre, où les communications constituent, sans aucune espèce de doute, le problème numéro un de l'unité nationale, il semble qu'un organisme qui découle de la juridiction fédérale devrait au contraire s'imposer le devoir de faire en sorte que l'on décentralise les chances d'avancement pour chacun, dans tous les domaines et surtout dans celui de l'art dont la pratique n'est pas déjà si facile chez nous. Il n'y a donc aucune raison pour que Radio-Canada ne crée ses programmes que dans les seuls grands centres du pays alors que la société possède des postes un peu partout dans les dix provinces.

A ce sujet, il est intéressant de relire les passages du rapport de la Commission royale sur les arts, les sciences et les lettres au Canada, ainsi que les passages du rapport Fowler sur la culture canadienne qui n'y est pas décrite comme nécessairement rien que montréalaise.

Pierre CHALOULT.
(Le Droit)

— Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.
LA ROCHEFOUCAULD.



M. René Coty, président de la France, arborant les insignes de l'Ordre Suprême du Christ, la plus haute décoration papale, se tient debout près de **Sa Sainteté Pie XII** durant une audience de 45 minutes au Vatican. Le pape tient en main une médaille commémorative qu'il présenta à M. Coty "en signe de reconnaissance, a dit le pape, des mérites personnels éminents du président de la France". M. Coty est le premier chef d'Etat français à qui soit accordée une audience au Vatican depuis que le pape Léon III a couronné Charlemagne empereur, dans la basilique de St-Pierre, en l'an 800. (NC)

Billet du vendredi

Charles de Flahaut, fils de Talleyrand et père de Morny

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il parait à New-York, chez Putnam, une excellente traduction de l'ouvrage de Françoise de Bernardy sur Charles de Flahaut, qui fut en son temps un homme considérable. Pas une étoile de première grandeur, mais l'incarnation de l'aimable urbanité du dix-huitième siècle entre les deux époques impériales de la France, celle de Napoléon 1er et celle de son neveu, Napoléon III, fils de Louis Bonaparte.

Ce Flahaut était aussi, dans un ordre particulier, un homme à part. Fils naturel de Talleyrand-Périgord, diplomate par excellence de l'Europe, il fut aussi père adultérin du duc de Morny, l'homme fort du Second Empire. C'est Morny qui fit le coup d'Etat du 2 décembre, beaucoup plus que Napoléon III, lequel vivait dans les nuées et cachait derrière son regard voilé les insuffisances de sa politique opportuniste et imprécise.

Né comme le prince-président, qui allait devenir empereur, de la reine Hortense de Hollande, il était demi-frère de Napoléon III et les deux s'entendaient comme doigts de la main. Elevés loin l'un de l'autre, ils se connaissaient à peine quand Napoléon s'échappa de la prison de Ham, pour s'acheminer peu à peu vers le pouvoir. S'étant retrouvés, ils unirent leurs forces: Napoléon, sa tenacité et la mystique bonapartiste qui ne l'abandonna jamais; Morny, sa haute intelligence et sa froideur calculée, son absence de scrupules, sa suprême habileté à manier les hommes et à ne pas se laisser dominer par les événements.

* * *

Morny n'était pas pour rien fils de Flahaut et petits-fils de Talleyrand. Du premier, il tenait la politesse et la grâce, l'habileté mondaine et la séduction qui conquiert les coeurs; du second, l'esprit d'intrigue, l'audace à froid, le goût de l'argent, l'ambition d'arriver par tous les moyens, même les mauvais. Ce fils de Flahaut fut sa réussite la plus complète dans un monde où tout se pardonnait, sauf l'insuccès. Lui-même appartenait à la même école, avec des nuances. S'il monta moins haut, c'est qu'il fut plus honnête avec lui-même, moins amoral, et peut-être aussi qu'il avait moins de ressources. Il fut quand même l'un des heureux de son temps, sur le plan des hommes, et il eut une vie remplie.

Sur la fin, revenu à Paris après avoir couru l'Europe, il vécut dans l'ombre de son fils, qu'il entoura toujours de sa tendresse, qu'il ne négligea pas un moment, même en la prime jeunesse, et qu'il vit mourir au faite de la puissance, président du Corps législatif et empereur des Français, comme a dit un historien, sous Napoléon III. Il lui survécut encore cinq ans et s'éteignit lui-même en septembre 1870, âgé de 85 ans.

Charles de Flahaut, qui était d'authentique noblesse par son père véritable, fut l'un des officiers les plus chers de Napoléon 1er, qui l'avait à son côté pendant la campagne de Russie comme à Waterloo.

* * *

Charles de Flahaut naquit le 21 avril 1785, fils, aux yeux du monde officiel, du comte de Flahaut de la Billarderie et d'Adélaide Filleul, jolie et plus jeune que son époux d'une trentaine d'années. N'insistons pas sur le reste. Aide de camp de Napoléon, il fut toujours très près, par la force des choses, d'Hortense de Beauharnais, revenue à Paris avec son mari, après que celui-ci, malade, infirme et atrabilaire, eût abandonné le trône de Hollande. D'où la liaison, tardive cependant, qui donnerait Morny au Second-Empire.

Mme de Flahaut devenue veuve, remariée au comte de Souza, diplomate portugais, le jeune Charles courut l'Europe avec sa mère, en attendant d'entreprendre ses courses à la suite de l'Empereur. Le 17 juin 1817, à trente-deux ans, il épousait à Edimbourg une jeune femme de la noblesse écossaise, Margaret Mercer Elphinstone, qui lui donna cinq filles. Il passa son temps entre l'Angleterre et la France, ne s'adaptant point de façon finale à la première, incapable de renoncer à la seconde.

Lieutenant général avant l'âge de trente ans, il fut surtout soldat dans la première partie de sa vie. Eclipse sous la Restauration, alors qu'il mène une vie bourgeoise en Angleterre. Sous Louis-Philippe, il devient ambassadeur de France en Autriche, et en Angleterre sous Napoléon III, en même temps que sénateur. Au début de 1864, il est ramené à Paris avec sa nomination de grand chancelier de la Légion d'honneur. C'est là qu'il meurt, de façon subite, six ans plus tard. Il avait vécu l'histoire de la France, comme dit Françoise de Bernardy, de l'aube du Consulat au matin de Sedan.

L'ILLETTRE.

Pour connaître la Russie soviétique

De toutes les organisations qui s'efforcent d'enrayer les progrès du communisme en le faisant connaitre sous son vrai jour, CILACC (Centre international de lutte active contre le communisme) mérite d'être placé parmi les premières. Elle fut fondée il y a plus de vingt-cinq ans par un Belge, Joseph Douillet, auteur d'un livre bien connu: "Moscou sans voile".

M. Douillet vécut vingt-six ans en Russie tzariste, où il fut consul, puis neuf ans sous le régime des soviets. De retour dans son pays, profondément convaincu des dangers que comportait pour le monde entier le nouveau régime, il s'attacha résolument à le combattre en le montrant dans sa vraie réalité, grâce à la connaissance qu'il en avait acquise durant son séjour en Russie et aux journaux soviétiques qu'il continuait de lire. D'où ses diverses publications: Documentation sur le communisme, Documents, Service de presse, etc.

M. Douillet est mort sur la brèche voici quelques années, mais des membres de sa famille, qui l'aidaient déjà dans son travail, n'ont pas laissé tomber son oeuvre. Ils la continuent et la développent. Ceux qui veulent se renseigner sur l'U.R.S.S., ses moeurs, son économie, ses préparatifs de guerre, ne pourraient trouver mieux. Ils connaitront aussi en même temps ce qui se passe chez les pays satellites de la Russie. L'adresse de CILACC est 100, rue de Trèves, Bruxelles, Belgique.

— La reconnaissance est la mémoire du coeur.
MASSIEU.

Sur la scène internationale

La défense de l'Europe

Le jour où la sécurité européenne deviendra une préoccupation collective, les terreurs de la guerre nucléaire disparaitront. En ce moment, les deux Blocs sont forcés par les circonstances de penser à leur défense exclusive: nous avons ainsi une course aux armements d'autant plus dangereuse que les armes modernes sont bien plus destructrices que ce qu'on appelle aujourd'hui les armes conventionnelles. Les discussions sur le désarmement qui se font en marge de ces besoins prennent une allure académique, mais qui n'en deviennent pas moins nécessaires en raison des effets qu'elles peuvent finir par avoir.

Ainsi, les Russes redoublent de bonne volonté officielle pour activer le désarmement, depuis que les puissances de l'OTAN ont décidé d'utiliser les armes nucléaires pour base de leur armement. Ainsi donc, la défense de l'Europe profitera de plus en plus des inventions les plus modernes capables de décourager les Russes et de leur faire peut-être entendre la voix de la raison et de la conciliation.

Réalités stratégiques

Quels que soient les calculs optimistes que l'on veuille faire, les Russes ont une supériorité marquée sur leurs adversaires en armes conventionnelles: leurs armées sont plus nombreuses et moins coûteuses, leur production militaire a été développée, leur marine et leur aviation ont réalisé tant de progrès qu'elles inspirent une crainte véritable à l'Occident. Or, la plupart des puissances de l'OTAN sont incapables de sacrifier une partie démesurée de leurs budgets pour renforcer les défenses collectives. On sait ce qu'a coûté à l'Angleterre en particulier, l'effort qu'elle a fait en Egypte. Et la France se trouve toujours étranglée économiquement par les dépenses de la campagne algérienne.

L'affaiblissement des armées allouées à l'OTAN doit être nécessairement compensé par d'autres moyens, pour maintenir au moins un front possible contre toute aventure soviétique. Déjà, l'aviation stratégique des Etats-Unis pesait beaucoup dans la balance de la sécurité européenne, jusqu'au jour où les Russes ont commencé à faire des stocks d'armes atomiques. Même si les Etats-Unis ont une grande avance sur leurs adversaires, les possibilités russes sont assez considérables pour avoir de l'effet. C'est ce qui explique la pression de Moscou sur les puissances européennes de l'OTAN pour les inciter vainement à refuser des bases atomiques aux Américains. A l'heure actuelle, seule l'idée des ravages mutuels que les deux Blocs peuvent se faire subir empêche les Russes de profiter de leur supériorité numérique en armes conventionnelles.

L'aube de l'âge nucléaire

Les Anglais ont été les premiers à comprendre que l'Occident ne pouvait pas réaliser la supériorité sur les Russes en armes conventionnelles. Au lieu de s'épuiser dans une concurrence sans issue, ils ont résolument pris les devants pour établir leur système de défense sur des armes nucléaires. On sait les répercussions de cette décision, pourtant si naturelle, sur les autres pays de l'OTAN. Aussi cette organisation avait-elle mis en première ligne sur son ordre du jour la question de la défense européenne.

La réunion récente qui eut lieu à Bonn, ce qui a été d'un excellent effet psychologique sur l'Allemagne, a pris la décision historique de baser la défense européenne sur des armes nucléaires. Ce fut la réponse collective de l'Occident aux efforts futiles d'intimidation du Kremlin. Celui-ci ainsi averti a redoublé sa propagande pour le désarmement, comprenant que seule une entente éventuelle dans ce domaine mettrait la Russie à l'abri de tout danger. Malheureusement, les offres faites ne sont pas pratiques; car la Russie se refuse encore à toute idée de contrôle international des armements de tous genres.

Les travaux de la conférence du désarmement à Londres ne manifestent que des progrès imperceptibles, en raison de ces différences. Par contre, les discussions récentes de M. Macmillan et du chancelier Adenauer en Allemagne ont permis une meilleure compréhension entre Londres et Bonn sur les conséquences de la politique militaire anglaise. Il est significatif de reconnaitre que les Allemands eux-mêmes prient les Anglais de ne point retirer leurs troupes de leur territoire national.

La part du Canada

Le Canada continue à faire sa part dans ce réseau de défense. La brigade installée à Soest (environ 7,000 hommes) fait partie des armées anglaises du Nord. Il n'est pas question d'en diminuer le nombre en proportion du retrait des troupes anglaises: les Canadiens maintiendront leur brigade en Europe tant qu'il sera nécessaire. Mais comme les Anglais fourniront des armes nucléaires à leurs troupes, on peut se demander de quelle façon cette innovation affecterait les Canadiens, qui ne prévoient pas encore l'usage de telles armes. Il est naturel que M. Pearson discute cette question avec ses collègues du cabinet canadien, en prenant conseil des experts militaires. Dès que les Anglais auront armé leurs unités d'armes nucléaires, il sera temps alors pour le Canada de prendre les décisions techniques qui conviendront pour l'efficacité de sa franche coopération avec ses Alliés pour assurer la paix.

T. GREENWOOD.

Le plus court chemin vers l'éternité . . .

A 20 milles à l'heure, il faut à l'automobiliste moyen une distance de 22 pieds rien que pour enlever son pied de l'accélérateur et le poser sur le frein. Il est également prouvé que la distance requise pour freiner s'accroit comme le carré de la vitesse, c'est-à-dire qu'une voiture roulant à 30 milles à l'heure requiert une distance 4 fois plus grande pour freiner qu'une voiture qui roule à 15 milles à l'heure, selon un éditorial publié dans le dernier numéro de la revue "Health", organe officiel de la Ligue Canadienne de Santé.

Puisqu'il en est ainsi, il semble que la façon la plus logique de réduire le nombre des accidents d'auto serait de réduire la vitesse de tous les automobilistes. Au lieu de cela, on contemple dans les grandes villes canadiennes et américaines un phénomène étrange: partout, de grandes affiches couvrent les murs, exhortant les automobilistes à conduire avec prudence, cependant que les autorités municipales élèvent tranquillement la vitesse limite dans ces mêmes villes.

La raison qui motive cet accroissement de la vitesse limite est, nous dit-on, que ce sont les automobilistes lents qui causent des accidents . . . La chose est possible, si tout le monde veut foncer à 60 et 70 à l'heure et qu'un automobiliste qui se trouve en avant, avec une remorque, ne puisse rouler qu'à 50. Toutefois, il semble que si tout le monde roulait à 50 à l'heure, il n'y aurait plus de problème de circulation, qu'il y ait ou non une remorque à l'avant.

Dans les villes, automobilistes et piétons prennent chaque jour leur vie entre leurs mains en affrontant des vitesses croissantes. Regardez plutôt les piétons qui essayent de traverser une des grandes artères comme l'avenue University à Toronto: ils sont là, tapis au bord du trottoir, puis se précipitent soudain pour traverser la large avenue comme des lapins pris de panique. C'est là un bel exemple de ce que nous disions plus haut.

Avec l'élévation de la vitesse maximum s'élève également le taux de la mortalité. Aux Etats-Unis, l'an dernier, plus des deux cinquièmes des décès accidentels étaient causés par des accidents d'automobile. Le nombre total des victimes d'accidents mortels d'automobiles était de 40,000, c'est-à-dire 2,000 de plus qu'en 1955 et 5,000 de plus qu'en 1954.

Evidemment, il ne s'agit peut-être là que d'un amour extrême de la perfection — si l'on fait quelque chose, qu'on le fasse bien . . . Il est certain que si le but final est d'aller s'écraser contre un mur de brique ou contre une autre voiture, le résultat obtenu à 70 milles à l'heure est beaucoup plus près de la perfection que celui qu'on obtiendrait en roulant seulement à 30 milles à l'heure.

Sur la scène nationale

M. Raoul Poulin et les chèques bilingues

Il y a plus de cinq ans que les Canadiens français réclament du gouvernement fédéral des chèques bilingues. Il y a plus longtemps encore qu'ils avaient commencé à réclamer des chèques bilingues d'allocations familiales. C'est au cours de la session qui précéda l'élection générale de 1953 qu'une délégation du Conseil de la Vie française se rendit dans la capitale pour demander au ministre des Finances un système uniforme de chèques bilingues.

Les délégués avaient obtenu de belles promesses qui n'ont amené que des réformes d'ordre secondaire. A la veille de l'élection générale de 1957, la situation est à peine meilleure qu'elle ne l'était il y a quatre ans. Les députés sortants et candidats libéraux, pressentis par les dirigeants de nos sociétés nationales, renouvellent les promesses de 1953, mais en ajournant encore les réalisations après l'élection.

Au parlement même, pendant les quatre dernières années, les chèques bilingues n'ont fait l'objet que de rares et timides réclamations. La question ne serait jamais revenue sérieusement sur le tapis sans l'intervention du député indépendant de la Beauce, M. le Dr Raoul Poulin. Il ne s'est pas contenté de discours, il a soumis à la Chambre des Communes un projet de loi propre à régler la question une fois pour toutes.

Le bill Poulin, fort bien conçu, s'étendait non seulement aux chèques, mais à tous les effets de commerce émis par le gouvernement fédéral et les organismes qui en dépendent. Il a été présenté à deux reprises, à la dernière et à l'avant-dernière session. Nos députés ministériels québecois ont manoeuvré les deux fois pour empêcher la Chambre de se prononcer sur la mesure. Les discours bien tournés qu'ils ont prononcés à l'appui du bill Poulin n'étaient qu'un écran de fumée pour prévenir le vote. Ils n'ont soumis aucune mesure de leur cru pour nous obtenir les chèques bilingues.

Les libéraux promettent encore aujourd'hui de régler la question des chèques bilingues une fois l'élection passée. Nous voulons bien croire que leurs promesses sont sincères et qu'ils sont résolus à les tenir. Nous croyons cependant désirable que M. Poulin soit réélu député et puisse siéger à la Chambre des Communes pendant les prochaines années pour leur rappeler leurs promesses avec vigueur et persistance. C'est une garantie dont l'expérience a déjà démontré tout le prix.

C'est un exemple du rôle important que les députés indépendants de la province de Québec peuvent tenir au Parlement fédéral. Ils sont les seuls pleinement en mesure de faire valoir nos représentations et nos revendications particulières parce qu'ils n'ont pas d'intérêts électoraux à ménager dans les autres provinces.

Au cours des dernières sessions, M. Poulin, et ses collègues indépendants, MM. Paul-Edmond Gagnon et Fernand Girard, nous ont rendu de précieux services. A plusieurs reprises, ils ont fidèlement traduit les opinions des Canadiens français sur la politique étrangère, les relations fiscales, le respect du bilinguisme. Ce sont eux qui ont attiré l'attention sur les questions des chèques bilingues et de notre représentation dans le fonctionnarisme. Ils ont servi tous leurs compatriotes, mais les électeurs de leurs circonscriptions sont les seuls qui peuvent leur fournir le moyen de servir encore; les autres ne peuvent que les féliciter et leur souhaiter bon succès.

* * *

M. Poulin, pour sa part, semble engagé dans une bataille assez rude. Avant de choisir entre le ministériel et l'indépendant, les électeurs de la Beauce doivent se demander lequel des deux leur assurera plus de prestige. De nombreux regards se tournent aujourd'hui vers la Beauce à cause de M. Poulin. Si la lutte se livrait entre un libéral et un conservateur comme ailleurs, elle ne retiendrait guère l'attention.

M. Poulin s'est fait en maintes circonstances le porte-parole de tous ses compatriotes en abordant les grandes questions. Cela ne l'a pas empêché de suivre de près tous les problèmes locaux et de les exposer à la Chambre. Et il faisait d'autant mieux entendre la voix de la Beauce que la Chambre s'était habituée à l'écouter en raison des attitudes personnelles qu'il avait prises sur les questions d'intérêt général.

M. Poulin est l'un des bons orateurs que nous comptons actuellement à la Chambre des Communes. Il est reconnu comme un esprit véritablement indépendant dont l'appui n'est jamais acquis d'avance au gouvernement ou à l'opposition sauf sur une question de principe. Modeste, serein, il n'en est pas moins l'héritier d'Henri Bourassa, de Paul-Emile Lamarche et de Maxime Raymond.

Pierre VIGEANT
(Le Devoir)

Paul Buissonneau et le Théâtre de Quat'Sous

A l'aérodrome Stevenson, pendant le court, trop court, arrêt de l'avion qui, avec quatre autres membres de la troupe du Théâtre de Quat'Sous, l'emmenait à Edmonton, j'ai eu la bonne fortune de bavarder quelques instants avec M. Paul Buissonneau.

C'est à Paul Buissonneau, directeur du fameux théâtre pour enfants des parcs montréalais "La Roulotte" et de sa réplique à l'échelle des adultes "Le Théâtre de Quat'Sous", que l'on doit une des réalisations les plus remarquées et les plus remarquables des épreuves régionales du Festival Dramatique National: "La Tour Eiffel qui tue", de Guillaume Hanoteau. Cette pièce sera à l'affiche, samedi soir, au nouvel auditorium d'Edmonton, pour la clôture de la grande semaine du théâtre amateur au Canada, et le lundi 27 mai, au Dominion Theatre, à Winnipeg.

"Je doute que dans une autre mise en scène que celle de Paul Buissonneau, la comédie de Guillaume Hanoteau, ait été autre chose qu'un amusant tableau de revue", a écrit un critique de Montréal. L'adjudicateur, M. Cecil Bellamy, a, de son côté, déclaré: "Voilà du vrai théâtre", félicitant le metteur en scène d'avoir su faire oeuvre de créateur.

Un petit homme étonnant

Dès le premier contact, on sent, chez ce petit homme brun, une force, mieux encore peut-être, une source d'énergie. Avant de reprendre l'avion, un des membres de la troupe me dira: "Paul est une pile électrique".

Né à Paris où il fit ses études primaires, il s'intéressait très tôt au théâtre et suivait des cours d'Art dramatique chez les fameux comédiens routiers de Léon Chancerel, faisant plusieurs tournées avec le Théâtre de la Ville et des Champs. Travaillant avec Yves Joly, il étudiait le théâtre de marionnettes et s'initiait à la technique du jeu dramatique avec masque, sous la direction de Cordeaux. "Je pense que c'est mon passage chez Yves Joly qui m'a le plus marqué, m'a-t-il confié. Je vois mes personnages comme des marionnettes dont les ficelles invisibles sont la tendresse ou l'égoïsme, la peur, l'amour, tous les défauts et les qualités des êtres humains".

Paul Buissonneau appartint aussi pendant six ans aux célèbres Compagnons de la Chanson et parut avec eux dans de nombreux films. C'est au cours d'une tournée dans le Québec qu'il fit la connaissance d'une jeune fille de chez nous qu'il épousait un peu plus tard; voici pourquoi depuis cinq ans il s'est fixé, à Montréal.

Le théâtre comique n'est pas assez répandu

"Pourquoi avoir choisi cette 'Tour Eiffel qui tue'?" ai-je demandé au directeur du Théâtre de Quat'Sous. "Parce qu'elle est propre à faire rire. Or, le théâtre comique, à mon humble avis, n'est pas assez répandu. Pour se libérer de ses soucis, le public veut rire. C'est d'ailleurs le but du Théâtre de Quat'Sous: s'il l'atteint, tous ses membres seront parfaitement satisfaits".

Des membres de sa troupe, Paul Buisonneau n'a pu me dire que quelques mots, parce que déjà les passagers se hâtaient vers le gros quadrimoteur: "Des artistes amateurs et des débutants professionnels, tous animés du feu sacré. Je n'en nommerai aucun en particulier. Le Théâtre de Quat'Sous est une équipe et d'ailleurs . . ."

D'ailleurs, c'était au tour de cet étonnant petit homme de me quitter. C'est avec plaisir que je le retrouverai — comme tous ceux qui à St-Boniface et à Winnipeg aiment le théâtre ne manqueront pas de le faire — c'est avec plaisir que je le retrouverai lundi prochain, 27 mai, lorsque, au théâtre Dominion, se lèvera le rideau sur "La Tour Eiffel qui tue", de Guillaume Hanoteau.

Jacques OUVRARD.

Un triple anniversaire fêté au Grand Séminaire

Les fêtes grandioses de Montréal à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens au Canada et du troisième centenaire de la mort de M. J.-J. Olier, fondateur de cette société de prêtres, ont eu un écho modeste mais chaleureux au Grand Séminaire de St-Boniface, le vendredi midi 17 mai. En effet, le supérieur des Messieurs de St-Sulpice, le Rme M. Girard, accompagné du supérieur provincial canadien, le T. R. J. Laurence, ont bien voulu rendre visite au plus jeune établissement de la communauté dans l'Ouest canadien et y fêter le troisième anniversaire de fondation, en même temps que les événements plus antiques.

Parmi les convives au banquet, l'on remarquait S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, les supérieurs Sulpiciens, M. Edouard Gagnon, M. l'abbé Fulgence, de St-Norbert, M. le consul de France S. de Fleury, M. le consul de Portugal L. Deniset, l'hon. juge Alfred Monnin, l'hon. Edmond Préfontaine, M. le maire J. Van Belleghem, NN. SS. A. Paillé et A. St-Amant, le R. P. Oscar Boily, S.J., le R. P. A. Girard, O.M.I., M. l'abbé A. Boulet, M. J. Ponsot, d'Air France, MM. Pierre Raimbault, R. Couture, R. Bockstael, une centaine de membres des clergés régulier et diocésain, etc.

Le menu très remarquable avait été préparé en consultation avec M. le consul de France. Une carte-souvenir fut distribuée aux visiteurs, portant une image de la Vierge du séminaire de St-Sulpice et, au verso, une prière de M. Olier. M. Gagnon agissait comme maitre de cérémonies et présenta le supérieur provincial, qui rappela sa première visite au Manitoba lors de la fondation du séminaire.

L'orateur principal, le Rme Girard, a tracé un tableau magistral du fondateur de St-Sulpice, comme curé et comme missionnaire. Il sut décrire surtout les initiatives de M. Olier dans les domaines de: 1) l'habitation en commun des prêtres de la cure; 2) la collaboration entre les communautés et le clergé paroissial; 3) la division des paroisses en secteurs, confiés à un vicaire; 4) l'enseignement du catéchisme; 5) l'usage de la propagande imprimée; 6) les efforts pour atteindre les non-croyants.

M. Olier, épris de la "hantise des âmes", aurait rêvé d'une mission en Chine et, en deuxième lieu, d'une fondation au Canada, à l'avantage des "pauvres sauvages".

Mgr l'archevêque

Invité à prendre la parole, Mgr l'archevêque a rappelé brièvement l'histoire du diocèse, la plus vieille église de l'Ouest, qui a donné naissance à 25 territoires ecclésiastiques, depuis l'arrivée des abbés Provencher et Dumoulin. C'est précisément là que se trouve un lien avec l'église de la métropole, car la fondation a été faite par Québec, mais le clergé est venu de Montréal, clergé formé dès les débuts par les messieurs de St-Sulpice.

Mgr Baudoux, faisant allusion au troisième anniversaire de l'arrivée des Sulpiciens à St-Boniface, a exprimé ses remerciements pour l'addition anti-personnel du séminaire. Il procipée d'un autre membre au fita de l'occasion pour réitérer sa gratitude aux fidèles de l'Est qui ont contribué près de $250,000 pour la construction de l'édifice, suivant en cela la tradition de la France chrétienne qui ne cesse d'envoyer des missionnaires et des sommes fantastiques aux Eglises nécessiteuses du monde entier. L'orateur remercia aussi le maire de St-Boniface, le juge Monnin et le secrétaire provincial, dont les efforts ont obtenu des exemptions importantes pour le séminaire.

Ayant repris la parole, le Rme Girard souligna comment la politique suivie au Grand Séminaire de St-Boniface répond parfaitement aux idées de M. Olier, car on y trouve, travaillant côte à côte à la formation du clergé, les Sulpiciens et les membres du clergé diocésain.

Louis-Noël Préfontaine, fils de M. et Mme J.-J. Préfontaine, bachelier ès Arts du collège de St-Boniface et bachelier ès Sciences en pharmacie, est l'élève méritant de la médaille d'or en pharmacie de l'Université du Manitoba, de la médaille d'argent Flexon pour la plus haute note en chimie organique pharmaceutique des deuxième et troisième années du cours en pharmacie et gagnant du prix Mallinckrodt, d'une valeur de $25, en chimie pharmaceutique pour la plus haute note en chimie organique et inorganique des 2e et 3e années du cours en pharmacie. Le nouveau bachelier sera désormais l'associé de son père à sa pharmacie, rue Marion, à St-Boniface.

★ ★ ★

Un élève finissant du collège de St-Boniface, **Joseph-François Sherwood**, a mérité la médaille d'or de l'Université en philosophie latine. Les autres bacheliers sont: Léonce Aubin, Fernand Dumaine, Gérald Gobeil, Raymond Labossière, Paul Roy et Armand Vallée, tous du collège de St-Boniface.

Bachelières ès Arts (cours général)

Les bachelières ès Arts du collège St-Joseph de St-Boniface sont Mlles Fleur-Ange Cormier et Philomène Courcelles.

★ ★ ★

Claude Bernier, de St-Boniface, a mérité le prix Western Canadian Society of Horticulture Merit Award, d'une valeur de $25, pour s'être classé premier durant les deux dernières années du cours en horticulture; et le prix en horticulture H. W. Kennedy, pour la plus haute note en pomalogie et horticulture. Ce dernier prix a une valeur de $60, en livres.

Médaille d'argent

La médaille d'argent de l'Université pour la plus haute note en français, en 4e année du cours général des Arts, fut décernée à John Michael Little, bachelier ès Arts de l'Université du Manitoba.

Vingt-cinq années de scoutisme à St-Boniface

Il y a 25 ans commençait à St-Boniface le scoutisme catholique. Au début, l'organisation comprenait environ 49 membres; aujourd'hui, l'arbre a grandi et le bastion scout de la rue Aulneau possède environ 150 membres actifs. En 1932, il n'y avait qu'une troupe scout en 1957, l'organisation compte trois troupes, deux meutes de Louveteaux, un clan de Routiers et une équipe de Foulards Rouges.

Les scouts catholiques de St-Boniface ont toujours été de l'avant durant ces 25 ans. Le moment est donc venu de se réjouir de ce beau travail. Voilà pourquoi les autorités "scoutes" ont décidé, avec un groupe d'anciens, de célébrer l'événement en faisant camper les scouts actuels, probablement dans le parc Provencher. Ceci aura lieu les 31 mai, 1er et 2 juin 1957.

Tous les anciens scouts de St-Boniface sont invités à venir visiter et à venir célébrer avec les scouts actuels, le samedi 1er juin, à 6 h. du soir. Les anciens aimeront à faire cuire leur propre souper, et ils aimeront aussi le feu de camp qui clôturera la journée.

Venez voir ce que vous avez fait, ce que vos successeurs ont fait, ce que le scoutisme a fait pour chacun d'entre nous. Venez revivre des moments heureux de votre jeunesse. Tous comptent sur vous.

(Communiqué)

Club de tennis de St-Boniface

La saison de tennis est maintenant ouverte. Les amateurs de tennis de St-Boniface, anciens et nouveaux, sont invités à participer à ce sport des plus intéressants. Deux terrains (courts) sont présentement disponibles. C'est au même endroit, c'est-à-dire dans le parc Provencher, rue Langevin.

Les abonnements sont en vente à l'épicerie Langevin (coin Cathédrale - Langevin), à des prix très modiques. Ceux qui n'auront pas d'abonnement devront se rendre au même endroit pour acquitter le louage du terrain; soit dans l'après-midi, soit dans la soirée. A l'épicerie Langevin également, on pourra se procurer la clé de la barrière.

Les responsables du club veulent vous offrir le meilleur service possible. On projette des améliorations, qui seront réalisées dans la mesure de l'encouragement de la population de St-Boniface. Bienvenue à tous.

Cité de Saint-Boniface

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5:00 heures du soir le lundi 3 juin 1957, pour la position suivante:

STENO-DACTYLO
au département de l'Assistance Publique

Salaire initial: $168.35 par mois, augmentations règlementaires.

Entrée en fonction: 15 juin 1957.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation et à leur expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au Surintendant de l'Assistance Publique, M. Jean-W. LAVALLEE, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 21 mai 1957.



Exposition d'art remarquable à l'occasion de la "Dollard"

Plus de 200 dessins, dont une douzaine de très haute qualité, ont été exposés dans l'auditorium du collège de St-Boniface, au début de la semaine, comme couronnement des manifestations de la jeunesse étudiante à l'occasion de la "Dollard".

Ces dessins, exécutés par les écoliers de la région, portaient tous sur un sujet historique, démontrant à la fois le soin que l'on apporte à l'enseignement de l'histoire et la vivacité d'imagination avec laquelle les élèves réagissent aux gestes des héros et héroïnes du passé.

Ainsi le spectateur pouvait contempler avec émotion des représentations très habiles d'épisodes classiques: la bataille du Long-Sault, la plantation de la Croix par Jacques Cartier, l'enseignement du catéchisme par Marguerite Bourgeoys, l'arrivée des Ursulines à Québec, une visite pastorale de Mgr de Laval, le martyre de Brébeuf, la fondation de St-Boniface, les voyages des Soeurs Grises en "char" de la rivière Rouge, la prédication du Père Lacombe, etc.

La très grande majorité des travaux trahissait l'intérêt et l'assiduité des élèves artistes. Par exemple, l'on imprima le mot "Mississipi" dans un titre, version conforme à l'ancienne orthographe française et à la prononciation des Algonquins. Les noms des bateaux, tel "Don de Dieu" de Champlain, étaient scrupuleusement inscrits aux endroits convenables. La croix plantée par Cartier portait l'inscription exacte, "Roy" et non pas "Roi".

La participation d'élèves récemment arrivés d'Europe donna un cachet particulier à l'exposition. Ils se sont montrés beaucoup plus avancés dans l'art de la peinture que les contemporains canadiens, mais, en même temps, aussi enthousiasmés par les pages d'histoire canadienne qui inspiraient le concours. Ainsi Suzanne Cselko gagna un prix pour sa peinture à l'eau de "Monseigneur de Laval", Maria Haraztay emporta des honneurs pour sa "Marguerite Bourgeoys" en crayon charbon, Barbara Bojti mérita la palme pour son dessin aux crayons couleurs et Ernest Czelko fit un petit chef-d'oeuvre en crayon noir de "L'arrivée des Ursulines". A la place d'honneur se trouvaient aussi une peinture a l'huile de Victor Muller, des dessins d'A. Aubin, Rose-Marie Guénette et Lucie Boily et un "Dollard" très original de J. de Cugenaire.

Sur un autre dessin, dû au talent d'un de ces "nouveaux" élèves et montrant une série de héros canadiens-français aux traits slaves, l'on pouvait lire cette explication significative "Ils ont fondé notre pays".

La célébration de la "Dollard" n'a pas été limitée à la préparation et à l'exposition de ces dessins. Il y eut aussi une "parade" de modes du bon vieux temps, où l'on voyait des Soeurs Grises (en miniature) les mains posées gentiment l'une sur l'autre a la manière traditionnelle, des évêques, des nobles, des politiciens (Riel et ses compagnons, en chapeaux hauts de forme), d'autres figures de l'histoire, tous en costumes soigneusement élaborés.

Un jeune visiteur de neuf ans, en contemplant pour la première fois ces beaux dessins, symboles d'un patriotisme fervent et averti, disait: "Viande! . . ."

Grâce à ces jeunes et à leurs instituteurs dévoués, la "Dollard" a été célébrée à St-Boniface avec une fierté un peu étonnante et très encourageante.

Lors d'une cérémonie qui eut lieu vendredi dernier, le jeune héros **Gregory Smith,** âgé de 15 ans, de 602, rue Côté, reçut, de l'association des pompiers de St-Boniface, Local 940, une montre-bracelet portant une inscription appropriée. On le voit ici, photographié peu après la présentation, avec le chef des pompiers de la ville, **M. E.-R. Gagnon.** On se souviendra que ce jeune garçon, assisté par deux jeunes filles de notre ville, sauva des ondes le petit Tommy Ten Hove, âgé de 4 ans. En présentant la montre à Gregory, le chef Gagnon dit: "Nous félicitons cet adolescent du calme, de l'initiative et du courage dont il a fait preuve".

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 30 avril était organisée par un groupe de jeunes gens et demoiselles, présidé par Mlle Louise Fredette et M. Marcel Lauzé.

Fut chanceux pour le prix d'entrée M. Lionel Carrière, tandis que les prix de la cagnotte furent alloués à M. H. Gagné et Mme D. C. Rhys.

Les prix des cinq mains furent gagnés par: 1er) Mlle Jeannine St-Amant, 2e) M. H. Gagné et M. N. Deslauriers, 3e) M. Denis Bonin et 4e) Mlle Rolande Lauzé.

La dernière partie de cartes de la saison fut organisée par les Dames de Ste-Anne le 7 mai.

Pour le prix d'entrée, le sort favorisa Mme C. Buffet et pour la cagnotte, Mmes C. Gallo et A. Pelletier.

Les prix des cinq mains furent gagnés par: 1er) Mlle Lucy Swan, 2e) Mme C. Gallo, 3e) Mme A. Pelletier et 4e) Mme H. Garand.

Les prix de la rafle spéciale échouèrent à Mme R. Druwé (2 prix), Mme A. Normandeau, Mme W. Brown et Mlle A. Paul.

Remerciements à tous ceux et celles qui ont bien voulu venir nous encourager par leur présence à nos parties de cartes. A l'automne prochain.

Baptêmes

Adrien-Joseph-Michel, fils de M. et Mme Georges Painchaud.

Marc-Yves-Joseph, fils de M. et Mme Lucien Rougeau.

Denis-Gilbert-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Gagnon.

Lucille-Louise, fille de M. et Mme Ernest Bonnefoy.

David-Charles-Joseph, fils de M. et Mme Joseph-C. Dupas.

Beverly-May-Marie, fille de M. et Mme Adrien Champagne.

Chronique de l'Hospice Taché

Visiteurs de marque

Le vendredi 17 mai, à 9 h. 30 du matin, l'hospice Taché recevait des visiteurs de marque dans la personne du Révérendissime Pierre Girard, supérieur général de la Compagnie des prêtres de St-Sulpice, accompagné du provincial du Canada, M. Jean-Paul Laurence. Après avoir signé le livre du souvenir, les distingués visiteurs commencèrent la visite de l'institution, accompagnés de la Rév. Sr Supérieure, de la Rév. Sr Ménard, assistante, et de l'aumônier de l'institution.

La première visite fut à la chapelle, puis à la salle St-Antoine: la retraite du clergé, puis aux salles du Christ-Roi, Ste-Marguerite et St-Amant. La visite se termina aux appartements de l'aumônier pour une photo-souvenir.

Dans l'après-midi, M. J.-P. Laurence, provincial, faisait une courte visite à Thibaultville et Ste-Geneviève, accompagné de l'aumônier.

Prévention des incendies

Vendredi après-midi, M. Humphrey, inspecteur des incendies pour la ville de St-Boniface, vint donner une intéressante conférence au personnel de l'hospice sur les dangers des incendies et sur les moyens d'en prévenir les désastres.

Film missionnaire

Le jeudi soir 16 mai, les Rév. Soeurs Blanches présentaient à nos patients, à l'auditorium de l'hospice, un beau film missionnaire sur leurs oeuvres en Afrique.

Décès de M. E. Létienne

Vendredi matin, à 8 h. 20, s'éteignait M. Emile Létienne, marchand d'objets de piété depuis 1927 et retiré des affaires depuis 1953. Il était le fondateur et premier président de l'Union Nationale Française du Manitoba. Lui survivent son épouse et quatre fils, les docteurs René, Louis et Gérard et Claude, qui continue le commerce fondé par le père, et aussi 6 petits-enfants.

Nouveaux patients

M. Paul Jetté, âgé de 87 ans, de St-Boniface, admis le 16 mai. Le nouveau patient est à la salle St-Laurent.

Mme Sophie Morin, admise le 15 mai, âgée de 86 ans, originaire de Winnipeg. La nouvelle patiente est à la salle Ste-Marguerite.

Assemblée annuelle

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Boniface tiendront leur assemblée annuelle le jeudi 30 mai, à 2 h. p.m., dans l'auditorium de l'hôpital — entrée par le dispensaire.

Tous les membres et les amis sont cordialement invités à participer à la réunion et aux élections des officières et à entendre la lecture du rapport annuel des services des Dames Auxiliaires.

AVIS

Le concours diocésain de catéchisme aura lieu les 30 et 31 mai prochains, dans le diocèse de St-Boniface, tant pour la section de langue française que pour celle de langue anglaise.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

Durant le mois d'avril — Préparation non seulement de l'initiation prochaine, mais aussi des fêtes du 5e anniversaire comme Cercle.

Tout ceci se passa le 5 mai, journée rayonnante où même la température se prêtait à nos projets! Après la messe-communion-déjeuner à la salle Jubinville, un grand nombre de nouvelles recrues furent initiées à la salle du Précieux-Sang. Etaient présentes, non seulement les membres de St-Boniface, mais aussi plusieurs Soeurs des autres paroisses manitobaines prenaient part à cette touchante cérémonie. Le tout se termina par un souper servi par la cuisinière par excellence, Mme G. Bouvier.

M. Joseph St-Hilaire, député de district des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, agissait comme maître de cérémonies. Mlle Rose Senez, régente d'Etat, Mme Y. Marion, régente du Cercle St-Boniface, M. l'abbé L. Senez et M. l'abbé R. Nadeau furent les orateurs.

Enfin, les nouvelles initiées furent reçues à la "Réception des nouvelles", le mardi 21 mai.

"Fashion Show"

Sans mentionner le coup d'épaule prêté par les Filles d'Isabelle à M. l'abbé Henri Perron pour les examens de catéchisme, il faut faire le récit du "Fashion Show" qui eut lieu au théâtre Paris, le 15 mai. Mlle M. Gary s'y dévoua corps et âme et toutes celles qui ont assisté à ce spectacle en sont sorties enchantées.

Maintenant, il n'y a plus qu'un mois avant les vacances d'été. Une assistance bien nombreuse est attendue aux deux dernières assemblées, les 4 et 18 juin. La Régente prédit des choses très importantes et intéressantes.

Bonjour! Préparez-vous un jardin cette année? Eh bien, pendant que vous exercerez votre talent de jardinière autour de la maison, voici quelques conseils qui pourront vous être utiles.

Pour épargner du temps

Quand vous semez des graines minuscules, mettez-les dans une boite de talc, ou une salière, et secouez-les dans les rangs.

Par prudence

Afin que le manche de votre râteau soit bien visible, ayez soin de le peindre de larges bandes noires et blanches.

Pour nettoyer

Les taches de gazon ou de fleurs s'enlèvent facilement des tissus lavables en les frottant dans une mousse de savon chaude et épaisse. Pour les tissus non-lavables, l'alcool donne de très bons résultats.

Vous trouverez toujours la salade rafraîchissante, surtout si elle est servie immédiatement à sa sortie de votre réfrigérateur électrique.

Notre nouvelle brochure "Le bol à salade" vous offre des recettes de salades fraîches ou en gelée dans toute la gamme des combinaisons. Ecrivez, ou téléphonez-moi pour demander votre exemplaire gratuit.

La recette ci-dessous, pour la salade au chou toute-saison, y est incluse.

"Cole Slaw"

1 gros chou haché	3 c. à table de sucre
4 carottes hachées	¾ c. à thé de sel d'ail
¼ de tasse d'oignon coupé en dés	½ c. à thé de graines de céleri
¼ de tasse d'huile à salade	1 pincée de poivre
¼ de tasse de vinaigre	1 pincée de sel
¼ de tasse d'eau	1 pincée de paprika.

Préparez les légumes. Combinez les autres ingrédients et mélangez-les bien. Versez cette sauce à salade sur les légumes. Retournez le tout légèrement. Egouttez le surplus de liquide et refroidissez bien avant de servir. (10 à 12 portions.)

Vivent les congélateurs domestiques!

Du moins, tels sont mes sentiments. Ils sont tellement utiles à la ménagère, surtout, si vous espérez, comme moi, récolter quantité de beaux légumes à l'automne. Vous prendrez tous ces produits et les ferez congeler jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Mais, même si vous ne jardinez pas, vous verrez qu'un congélateur domestique vous épargnera de l'argent. Vous pouvez acheter et emmagasiner de grandes quantités de fruits et de légumes quand la saison rend les prix favorables. Les viandes aussi peuvent être achetées à des prix très avantageux dans les mêmes conditions. Vous pouvez même faire congeler vos délicieuses pâtisseries et n'être jamais prise au dépourvu, quoiqu'il arrive. Donc, si vous n'avez pas de congélateur domestique, profitez de l'occasion pour vous renseigner sur les avantages des nouveaux modèles "Marquette" en montre maintenant aux salles d'étalage de la MPC à Winnipeg, Brandon et Portage-la-Prairie. Leur taille varie de 10 à 22 pieds cubes, et les modèles sont soit verticaux ou horizontaux.

Si vous faites face à des problèmes d'électricité, n'hésitez pas à nous les soumettre. Ecrivez-moi à 1075, avenue Portage, Winnipeg.

Elizabeth MPC
ECONOMISTE DE VOTRE HYDRO

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

L'assemblée du 20 mai fut très courte, mais bien des choses furent mises à point.

Un programme intéressant fut tracé pour dimanche prochain, 26 mai. Tous nos Frères Chevaliers sont invités. A 12 h. 30, il y aura messe et communion au Précieux-Sang. Nous demandons à tous ceux qui se joindront à nous de déjeuner avant 10 h. et de communier à la fin de la messe. Cette procédure vous accordé 3 heures de jeûne eucharistique, conformément aux nouveaux règlements de l'Eglise.

Après la messe, nous vous servirons une tasse de café à la salle du Club St-Vincent.

A 2 h., nous aurons l'initiation au premier degré.

A 5 h. 30, un grand banquet, commémorant le 75e anniversaire de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, sera servi dans la salle du Club St-Vincent.

Pendant la soirée, trois de nos membres recevront l'insigne de 25 ans de service dans la Chevalerie; un autre recevra un certificat de mérite. Il y aura une présentation spéciale à nos gagnants du concours littéraire sur "Les vocations", Mlle Pierrette Manseau et M. Léo Danais, tous deux élèves de l'école du Précieux-Sang.

Tous nos Frères et leurs amis pourront se procurer des billets de banquet le soir même à la porte de la salle.

Çà et là

Nous félicitons le Frère Wilfrid Gendron à l'occasion de son récent mariage.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au Frère Camille Teillet, qui vient de subir une opération.

Deux ou trois de nos plus jeunes Frères sont affectés de la fièvre du printemps . . . Il n'y a qu'un remède à ce mal. Après le mois de juin, nous croyons bien qu'ils seront guéris.

RIGOLETTO.

"LES CHIFFONNIERS d'EMMAUS" AU PARIS

On fera tourner au théâtre Paris, le 27 mai, un film d'exceptionnelle valeur: "Les Chiffonniers d'Emmaüs". C'est l'histoire de la charité du Père Pierre — l'Abbé Pierre — qui se dépense en faveur des "bons à rien" qu'il convainc à la longue qu'ils sont "bons à quelque chose". L'Abbé Pierre — figure universellement connue — procure le gîte à un nombre de ratés de la vie, d'épaves, et essaie de les ramener à Dieu et à la civilisation. On connait l'oeuvre de l'Abbé Pierre au Canada, puisqu'il a fait ici plusieurs stages et qu'il a établi un de ses foyers à Montréal.

Le film met en scène plusieurs excellents comédiens et comédiennes, dont Dany Carrel, Gaby Morlay, Madeleine Robinson et André Reybaz.

Avec "Les Chiffonniers", on présentera un film léger et amusant, intitulé "Les Amoureux de Marie-Anne". Les deux films seront présentés les lundi, mardi et mercredi soir, 27, 28 et 29 mai.

St-Charles

Mariage

Le samedi 18 mai, le R. P. R. Chabot, O.F.M., curé, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Allard et de M. Théodore Lagloire, instituteur à Hartney, Man. Meilleurs voeux de bonheur pour les nouveaux époux.

Fête des mamans

Le dimanche 19 mai, les jeunes du C.Y.O., sous la direction de M. C. Pinvidic, ont servi un souper pour fêter les mamans de la paroisse. Le souper fut suivi de la veillée; le tout fut un succès.

La table d'honneur était présidée par notre curé. On y voyait Mme Good et ses fille et gendre, M. et Mme McMillan, ainsi que Mmes Isbister, Beauchemin et Keough.

Mlle Aline Brière lut une adresse à Mme Good, la plus âgée des mamans de la paroisse. Un bouquet de roses rouges lui fut présenté par la petite Johanne Richard.

Mme Good, aveugle depuis quelque temps, fut très touchée et elle sut remercier, en anglais et en français cette délicate attention à son égard et cette belle fête pour toutes les mamans.

Le R. P. Chabot félicita les mamans et remercia le club des jeunes pour une si belle soirée, la première de la sorte dans l'histoire de la paroisse de St-Charles. Des applaudissements renouvelés firent preuve de l'appréciation de chacun. Mlle Lucille Bernard, présidente du C.Y.O., remercia l'assistance et la coopération de chacun. M. Pinvidic ne ménagea rien pour faire de cette soirée un succès.

Des projections lumineuses, un programme musical où il y eut des morceaux de violon, de guitare et d'accordéon, quelques danses carrées permettèrent aux jeunes et aux plus vieux de se récréer. Il y eut aussi quelques chansons par M. Pinvidic et sa soeur, Mme Gauthier, de Ste-Agathe. Le tout se termina par un petit goûter.

Tous sont retournés chez eux, enchantés de cette réunion de famille, du bon esprit de nos jeunes et de la coopération de tous.

Malade

M. McDougall se remet tranquillement chez lui après avoir passé quelques semaines à l'hôpital. Nos voeux de complet rétablissement.

Gros bingo

Le gros bingo aura lieu le vendredi soir 24 mai, à 8 h., à la salle paroissiale. Venez nombreux. Amenez vos amis. $125 en prix.

Transfusion de sang: un service coûteux de la Croix-Rouge canadienne

MONTREAL — Les dépenses les plus élevées de la Société canadienne de la Croix-Rouge, en 1956, ont été encourues par le service de transfusion sanguine. Il en a coûté $2,234,166 à la Société et ce service a épargné aux Canadiens plus de $6,600,000. C'est ce qu'a rapporté M. Vernon C. Halo, président du service de transfusion sanguine, à l'assemblée annuelle du conseil central tenue à Toronto.



L'on voit sur cette photo, de gauche à droite, **Jeannine Brunet, Colette Jutras** et **Lorraine Sabourin**, toutes trois étudiantes en musique au couvent de St-Jean-Baptiste sous la direction de Sr Josaphat-de-Marie. Elles sont les heureuses gagnantes de trophées décernés au festival de musique "Altona-Winkler-Morden". Jeannine Brunet, 15 ans, fille de M. et Mme Emile Brunet, de Letellier, obtint le trophée "P. T. Friesen". Colette Jutras, 13 ans, fille de M. et Mme Antonin Jutras, de Letellier, mérita les trophées "Elmer Braun" et "D.W. Friesen", tandis que Lorraine Sabourin, 18 ans, fille de M. et Mme Ovila Sabourin, de St-Jean-Baptiste, remporta le trophée de la municipalité de Montcalm.

Musiciennes de St-Jean-Baptiste au festival de la région sud-manitobaine

ST-JEAN-BAPTISTE — Pour la quatrième saison consécutive St-Jean-Baptiste fait bonne figure au festival de musique et de diction pour la région du sud-manitobain.

L'organisation de ce festival est confiée à un exécutif qui dirige la société du festival de musique du sud-manitobain. Cet exécutif a des représentants dans divers centres de la région.

Fondée il y a 25 ans, la société est fière de constater un progrès phénoménal. En 1934, le nombre de participants était 29, tandis qu'en 1957, le nombre dépasse 850.

Les différents concours se tiennent simultanément à Morden, Winkler et Altona.

Durant la semaine du 23 avril, plusieurs élèves de St-Jean-Baptiste concoururent dans les diverses classes de piano et de chant à Altona. L'élève, qui obtint la plus haute note dans sa classe respective, dut ensuite concourir avec les gagnants de Winkler et de Morden, puis de nouveau avec les gagnants de trois ou quatre classes en vue de l'attribution des trophées.

Les adjudicateurs étaient des professeurs de haute renommée de Winnipeg: pour les classes vocales, Mlle Beth Cruikshank; pour les classes de diction, Mme Peggy Green; pour les classes instrumentales, M. Filmer Hubble.

Les élèves de St-Jean-Baptiste ont été l'objet de commentaires très élogieux de la part de M. Hubble et de M. Lucien Needham qui dut remplacer M. Hubble pour quelques sessions. Le talent artistique ainsi que l'exécution de très haute qualité pour des élèves si jeunes ont été vivement louangés par les adjudicateurs. Il faut mentionner particulièrement Lorraine Sabourin qui obtint la note 90 pour cent pour son interprétation de l'étude de concert en ré bémol de Liszt. M. Hubble employa une abondance d'adjectifs qualifiant le sens musical, la technique et le style de Lorraine.

Gagnants dans leurs classes

Voici les noms des semi-finalistes: étude de concert, Lorraine Sabourin; Prélude et Fugue de Bach, Jeannine Brunet; Chopin, Evelyn Walters; sonates, Jeannine Brunet et Evelyn Walters; inventions 3 voix Bach, Marie-Jeanne Bérard; inventions 2 voix Bach, Colette Jutras; solo piano, grade 7, Colette Jutras; solo piano, grade 6, Denyse Garand; sonatines, Colette Jutras; solo piano, grade 4, Pauline Vermette; solo piano, grade 3, Lise Jutras; Bach, grades 1 à 3, Lise Jutras; solo piano, grade 2, Juliette Baril; solo piano, grade 1, Barbara Hamblin; duo primaire, Lise Jutras et Pauline Vermette; duo junior, Rose-Marie et Yolande Beaudette: duo senior, Louise Garand et Huguette Marion; chant folklore (15 à 18 ans), Lorraine Beaudette: chant folklore (12 à 14 ans), Colette Jutras.

Finalistes après concours d'élimination: pour le trophée Dr C. W. Wiebe, classes 40-45, Lise Jutras; pour le trophée P. T. Friesen, classes 56-58, Jeannine Brunet; pour le trophée Winkler Board of Trade, classes 46-48, Denyse Garand; pour le trophée Elmer Braun, classes 53-55, Colette Jutras; pour le trophée Municipalité de Montcalm, classes 59-61, Lorraine Sabourin; pour le trophée D. W. Friesen (chant), classes 22-26, Colette Jutras.

Trophées

Le concours entre finalistes terminé, St-Jean-Baptiste s'est vu décerner quatre trophées. Félicitations aux heureuses méritantes: Lorraine Sabourin, Colette Jutras, Jeannine Brunet et Colette Jutras (chant).

Il est à noter que c'est la première fois que le trophée de la municipalité rurale de Montcalm a été donné. Un magnifique trophée. Les élèves de St-Jean-Baptiste étaient fiers que la première récipiendaire fut une des leurs.

La société du festival et les membres de la municipalité de Montcalm remercient cordialement M. Arthur Beaubien, maire, et son conseil pour cette heureuse initiative.

Naissances

A M. et Mme Léonide Beaudette, un garçon, baptisé sous les noms d'Alain-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Barnabé, de St-Jean-Baptiste.

A M. et Mme Roland Marion, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Collette, de Ste-Elisabeth.

A M. et Mme Edouard Lavallée, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Raymonde-Marcelle. Parrain et marraine, M. l'abbé Roy, curé de St-Joseph, et Mme Noël Roy, d'Aubigny.

Félicitations aux heureux parents!

Le candidat progressiste-conservateur de Lisgar



GEORGE MUIR

M. Muir est un cultivateur spécialisé dans la culture de graines de semence enregistrées, du district de Roland, et en 1952 il se vit attribuer le prix provincial pour la meilleure ferme de la province.

Il a servi comme président du Conseil Consultatif d'Agriculture pour le Service d'Extension des municipalités de Grey, Dufferin, Thompson et Roland. Il est directeur régional pour la circonscription électorale de Dufferin, pour la Chambre de Commerce du Manitoba, et il est membre du Comité d'Agriculture de cette organisation.

M. Muir est aussi un directeur du conseil consultatif pour la division manitobaine du "Canadian Save The Children Fund", et il a servi sa région de plusieurs manières, entre autres comme président de la commission scolaire consolidée de Roland, du comité de l'hôpital, du comité des sports, du club de gouret, du club local de graines de semence, et dans diverses autres organisations.

Longuement intéressé aux affaires gouvernementales, il est l'ancien président de l'Association Manitobaine des Progressistes-Conservateurs, ayant servi 3 ans comme président.

Né à Margaret, Man., il est membre de l'Eglise unie, est marié, et il a deux filles.

Publié par l'Association des Progressistes-Conservateurs de Lisgar

Succès du programme manitobain d'éducation en matières alcooliques

Le programme manitobain d'Education du public sur la question de l'alcool, le premier du genre dans l'Amérique du Nord, remporte beaucoup de succès.

Ce programme a commencé en octobre dernier, comme résultat d'une recommandation de la Commission des liqueurs Bracken, et on lui a alloué un octroi annuel de $50,000. M. Robert Hallstead, professeur d'anglais, en est le président.

La campagne d'éducation est destinée à atteindre chaque personne dans la province, à informer le public sur les responsabilités de ceux qui prennent de la boisson. Le but du programme n'est pas de prêcher l'abstention complète de l'alcool, mais plutôt d'éduquer le public sur cette importante question. Les annonces à la radio, dans les journaux, dans les autobus, sont les messagères du comité. Elles plaident pour encourager à boire seulement d'une façon saine et modérée.

Voici quelques sujets des annonces émises: pourquoi les adultes ne boiraient-ils pas? Avez-vous les moyens de boire? Que savez-vous sur les effets de la boisson? Pourquoi les jeunes ne boiraient-ils pas? D'autres annonces interprètent les nouvelles lois de la liqueur au public, discutant sur les effets qu'elles ont dans une communauté, quelles nouvelles issues elles permettent, et la responsabilité du public d'essayer de renforcer ces lois et d'en jouir ainsi. Le thème de la plupart des annonces est: quand l'on boit, la modération est la règle; et elles concluent: la décision de boire ou de ne pas boire est exclusivement vôtre, bien entendu.

Les organisateurs prévoyaient un soutien favorable au moins au Manitoba. De fait, leur campagne est accueillie à travers tout le Canada et même aux Etats-Unis.

Succès de la campagne en faveur du Grand Séminaire de Québec

QUEBEC — Les catholiques du diocèse de Québec ont souscrit, le dimanche 12 mai, entre une heure et demie de l'après-midi et dix heures du soir, la somme de $5,058,297 en faveur de la faculté de théologie de Laval.

Environ 35,000 solliciteurs, passant de porte en porte, ont parcouru les 265 paroisses du diocèse.

Les élèves de St-Laurent au festival d'Oak Point

ST-LAURENT — Le jeudi 9 mai, les élèves de l'école du couvent et les membres de la chorale de la paroisse se rendaient à la salle paroissiale d'Oak Point, accompagnés des institutrices religieuses et laïques.

Une trentaine d'élèves du grade I prirent part au "Rhythm Band", sous la direction de M. Roland Gratton. Ils remportaient la palme avec 82 points contre les élèves d'Eriksdale et de Lundar.

Piano, grade VII: Mlle Lorraine Richard, 80; Mlle Cécilia Lavallée, grade V, 92, contre Eriksdale et Oak Point.

Grade III: Ida Rainville, 76, Dorothy Duncan, d'Eriksdale, 82.

Grade II: Rita Richard, 79; Carol Hall, 77.

Grade I: Hélène Richard, 78; Kathy Clark, d'Oak Point, 80.

Pour les chorales d'adultes, Eriksdale United Church, 81; St-Laurent, 82.

Dans la danse carrée des grades III et IV, St-Laurent se classa premier avec 85 points, contre Eriksdale, Lundar et Clarkleigh.

Les juges étaient: M. W. H. Gregory, de Winnipeg, pour les chants et solos, et Mlle Phillis Holtley, de Winnipeg, pour le piano, morceaux rythmés, la danse carrée.

St-Laurent reçut de chaleureuses félicitations de la part des deux juges.

M. A. H. Clark, de la Gendarmerie Royale, était maitre de cérémonies.

Les institutrices, religieuses et laïques, remercient sincèrement ceux qui ont bien voulu transporter les élèves à ce festival: MM. F. Gratton, Adrien Chartrand, Pierre Combot et Mme Hall.

Fête des mères

La fête des mères eut lieu à la salle paroissiale. Elle fut très amusante et bien appréciée.

Mme Alex. De Laronde fut l'heureuse gagnante d'un gâteau à 3 étages, offert par les religieuses pour la plus nombreuse famille présente dans la salle, à l'occasion de cette soirée. Mme Delaronde avait ses 9 enfants avec elle. Félicitations à cette maman!

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mmes Louis Abgrall et Henri Coutu, hospitalisées à St-Boniface.

Tableau d'honneur à l'école St-Laurent

Grade II: Catéchisme, Lorraine Colliou; conduite, Claire Colliou; français, Claudette Richaud.

Grade IIB: Cat.: Georges Sansregret; C.: Irène Sansregret.

Grade III: Cat.: Rita Gratton; C., Hazel Chartrand; Fr., Gilbert Chartrand.

Grade IV: Cat.: Georgiana De Laronde; C., Hélène Richaud; Fr., Gisèle Bruce.

Grade V: Cat., Heather Anne Porteous, Bernard Chartrand; C., Rita Richaud, Robert Bruce; Fr., Pauline Allard, Bernard Chartrand.

Grade VI: Cat., Marguerite Campbell, Gérald Chartrand; C., Claudette Chartrand, Gérald Chartrand; F., Doreen Bruce, G. Ducharme.

Grade VII: Cat., Eileen Gaudry; C., Marjorie Bruce; Fr., Jacques Bruce.

Grade VIII: Cat., Myrna Bruce, Stella Nault; C., Oscar Contre; Fr., May Connelly.

Grade IX: Cat., Rosalie De Laronde; C., André Chartrand; Fr., Gabrielle Chartrand.

Grade X: Cat., Darius De Laronde; C., Léona Rainville; Fr., Léona Rainville.

Grade XI: Cat., Clément Combot; C., Margaret Schmidt; Fr., Lucille Combot.

Grade XII: Cat., Achille De Laronde; C., Roland Chartrand; Fr., Achille De Laronde.

Plusieurs églises neuves construites à Varsovie

VARSOVIE — Le journal "Zycie Waeszawy" (la vie de Varsovie) annonce que plusieurs églises neuves seront édifiées dans la capitale polonaise. Les autorités communales ont déjà donné l'autorisation pour la construction d'une église à Tamka, et également accepté la reconstruction de l'église de Nowe Brodno.

Célébration les 1er et 2 juin du centenaire de St-Norbert

ST-NORBERT — Le centenaire de St-Norbert sera célébré les 1er et 2 juin. Il y aura une messe des morts dite et chantée par les Pères Trappistes, le samedi matin 1er juin. Le samedi soir, il y aura un grand pageant organisé par les Soeurs Grises, conjointement avec le personnel enseignant de l'école des garçons et de plusieurs paroissiens.

Le dimanche après-midi, il y aura une grand-messe chantée par S. Exc. Mgr M. Baudoux et, de là, on se rendra à la salle paroissiale pour un grand banquet. Les billets pour ce banquet sont de $2.00 et, comme les places seront plus ou moins réservées, le comité voudrait savoir, aussitôt que possible, combien de places il faudra retenir.

Les billets sont en vente chez Mme E. Houde, tél. 420281; Mme Roy, tél. 420242; Mme Ouimet, tél. 420219, et à la Coopération, tél. 426838.

Si vous ne voulez pas être désappointés, achetez ou retenez vos billets immédiatement.

La soirée se terminera par un feu d'artifice grandiose.

Pour ceux qui ne pourront pas assister à ces fêtes et pour ceux qui voudront se rappeler ces jours heureux, un livre-souvenir sera vendu et ce livre vaudra la peine d'être acheté.

Caisse populaire

La Caisse populaire est heureuse d'annoncer que dorénavant son bureau sera à la résidence du nouveau gérant, M. W.-A. Perron, et que les heures de bureau seront les mardi, mercredi et jeudi soir, de 7 h. à 8 h.

Mariage

En l'église Holy Cross de Norwood, le samedi 4 mai, à 4 h. de l'après-midi, Mlle Dorraine Blomme, fille de M. et Mme Jules Blommé, unissait sa destinée à celle de M. Charles Landry, fils de M. et Mme J.-N. Landry, de St-Norbert. M. l'abbé C.-A. Empson, curé de la paroisse, assistait au sanctuaire. Pendant la messe, Mlle Fabiola Desrosiers chanta quelques cantiques, accompagnée à l'orgue par M. l'abbé C. Barclay.

La mariée fit son entrée au son d'une marche nuptiale au bras de son père. Elle portait une ravissante toilette blanche longue avec une encolure garnie de perles minuscules. Ses manches en forme de pointes étaient aussi garnies de perles. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème perlé. Elle portait un missel blanc garni de roses "sweetheart" et de muguets.

La demoiselle d'honneur, Mlle Denise Landry, de Montréal, soeur du marié, portait une robe genre cocktail turquoise et son bouquet se composait de roses thé, de glaïeuls et de narcisses.

Le garçon d'honneur était M. Joseph Campeau, de St-Norbert, cousin de la mariée, et les huissiers étaient MM. J. Lemire et J. McGurran.

La réception eut lieu au Club Belge et, de là, l'heureux couple partit en voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Charles Landry demeureront à 42, rue Moore, St-Vital.

Laurier

Félicitations

Trois de nos jeunes ont gradué cette année comme ingénieurs à l'Université du Manitoba: MM. Lionel Smith, Francis Van Humbeck et Guy Lapointe. Nous les félicitons sincèrement et leur souhaitons bien du succès dans leur carrière.

Partie de cartes

Notre dernière partie de cartes eut lieu le dimanche 12 mai. Les gagnants furent: whist, Mlle Irène Verley et M. Lionel Gamache; bridge, Mlle Eugénie Pineau et M. Pat. Jeannotte. Mme J.-B. Lapointe gagna le prix d'entrée et Mme Alain Pennarum la couverture de lit.

Une représentation cinématographique de l'Office National du film termina la soirée.

Remerciements

Mlle Alixina Boisvert et Mme Hubert Délaurier désirent remercier leurs nombreux amis qui leur ont manifesté tant de sympathie durant leur récente maladie.

St-Léon

Trois nouveaux employés travaillent à la Coopérative de St-Léon. L'augmentation du personnel est exigée par la promesse d'expansion à Altamont. Il s'agit de MM. Clayton Bradley, six ans d'expérience dans le mouvement coopératif, transféré de la Coopérative de Brandon à celle de St-Léon; Edmond Picton, de Haywood, nouveau chauffeur du camion; Georges Mollier, d'Ituna, Sask., trente ans d'expérience comme mécanicien diplômé, premier mécanicien responsable du garage d'Altamont.

MM. Alain, Normand et Emile Labossière et Maurice Routhier travaillent au posage de l'oléoduc en Saskatchewan. Mlle Cécile Lafrenière travaille pour la même compagnie.

Bienvenue à M. et Mme Edmond Picton, déménagés récemment à St-Léon.

Dunrea

Çà et là

Nombre de visiteurs étaient de passage dans la paroisse pour le congé de fin de semaine.

M. et Mme Wilfrid Côté et leurs enfants, de La Salle, et M. et Mme Théobald Martin, de St-Jean-Baptiste, visitaient M. et Mme J.-O. Boulet.

Mme Anna Boulet recevait la visite des nouveaux mariés, M. et Mme Marcelin Boulet, ainsi que de ses autres enfants, Marie, Emile et Raymond, de Winnipeg.

M. et Mme Ernest Bouchard (Thérèse Bisson) étaient de passage pour quelques jours chez M. et Mme Jos. Bisson pour ensuite continuer vers Ste-Rose, lieu de leur résidence pour quelques mois.

Mme Florida Spurrill jouissait de la présence de sa fille, Mme Isabelle Werg, de Winnipeg, accompagnée de sa jeune fille, Marie, et de M. Emile Toutant.

M. Paul-Emile Bisson, instituteur à Ste-Rose, et son frère, Claude, du collège d'Otterburne, étaient en visite dans leur famille.

M. et Mme Paul Toutant se rendaient à St-Boniface pour visiter leurs filles, Lorraine, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Boniface, Claudette et Rita, de l'Académie St-Joseph, et leurs autres parents et amis.

M. et Mme Thomas Boulet jouissaient de la visite de leurs enfants, M. et Mme Roméo Boulet et leur famille, et Irène, de Winnipeg.

MM. et Mmes Arthur et Guy Paradis se rendaient à St-Lazare visiter M. et Mme Pierre Huberdeau.

M. Arthur Paradis assistait à une convention des Chevaliers de Colomb à Dauphin.

Mme Lucien Houle (Rose), de Montréal, visitait sa mère, Mme Arthur Parent.

M. et Mme Wilfrid Fortier recevaient la visite de Mlle Marie-Paule Jubinville, de St-Boniface, ainsi que de leurs fils, Clément, de Winnipeg, et Henri, du collège d'Otterburne.

Amélioration

Un nouvel édifice municipal sera bientôt en construction: les travaux d'excavation sont déjà commencés à côté de l'édifice actuel.

St-Jean-Baptiste

Récital de musique et de chant

Le dimanche 12 mai, les plus jeunes du département musical du couvent de St-Jean-Baptiste nous offraient un programme musical des plus variés, sous la présidence de M. l'abbé Bernard Bélanger. Les pièces, soit à un ou à deux pianos, étaient présentées avec tant de charme et de savoir-faire que les parents des enfants à l'honneur et les professeurs avaient raison d'être fiers.

Une petite chorale, les élèves des grades 3 et 4, chanta "Billy Goat" et "Ah! vous dirais-je, maman!"

Colette Jutras nous fit entendre deux jolis chants: "Si tu pouvais rêver toujours" et "Pancakes".

Le petit "ensemble rythmique", composé de triangles, tambourines, cymbales, clochettes, castagnettes, tambour et piano, ayant pour petit chef Pauline Vermette, nous a régalés. Toutes les participantes étaient vêtues de robes blanches et collerettes rouges.

Etaient au piano d'accompagnement: Lorraine Sabourin, Louise Garand, Huguette Marion et Colette Jutras.

Voici les noms des jeunes artistes au programme: Denis Roch, Raymond Hénault, Gaétane Fontaine, Rose Vermette, Randal Manikel, Gilbert Ayotte, Doreen Roy, Rose-Marie Sherwood, Barbara Hamblin, Lucie Dupuis, Lucette Rajotte, Claudette Bérard, David Friesen, Sylvia Marion, Manette St-Godard, Noëlla Beaudette, Jean-Paul Fillion, René Sabourin, Roger Comeault, Léa Vermette, Elaine Roy, Juliette Baril, Patsy Friesen, Lucille Roch, Noëlla Létourneau, Denise Comeault, Lynne St-Godard, Pauline Vermette, Lorraine-L. Vermette, Paulette Marion, Yvette Lafond, Lise Jutras, Yolande Beaudette, Jacquelines Comeault, Jeannine Vermette, Laurette Fontaine, Denyse Garand, Lucille Beaudette, Rose-Marie Beaudette et Claude Sabourin.

Mlle Jacqueline Rochon épouse, à Ste-Agathe, M. Ronald Lemoine

STE-AGATHE — Le samedi 18 mai, M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de M. Ronald Lemoine, fils de M. et Mme Mathieu Lemoine, avec Mlle Jacqueline Rochon, fille de M. et Mme Oscar Rochon.

La mariée portait une belle robe longue en voile brodé à manches en pointes de lys avec un voile court retenu par des lys des champs. Son bouquet était de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient habillées de robes bleu pâle demi-longues et couronnées de fleurs de même couleur. Elles portaient des bouquets de marguerites jaunes. Mlle Béatrice Rochon, soeur de la mariée, était accompagnée de M. Marcel Beaudry, tandis que son frère, Robert, accompagnait Mlle Lorraine Joyal. MM. Gilles Lemoine et Jean-Paul Cormier servaient de huissiers.

La cérémonie fut rehaussée par le chant de Mme Adélard Labelle, de Mme Armand Martel et de Mlle Marcelle Cormier. Mlle M.-Thérèse Joyal touchait l'orgue.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au mariage et passèrent une belle journée de réjouissances à la salle paroissiale. Les Sunset Serenades firent les frais de la musique.

Beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés qui résideront à St-Boniface.

Les familles Lemoine et Rochon remercient toutes les personnes qui leur ont aidé à la préparation et au service des noces.

En convalescence

Prompt rétablissement à Mme J.-Aimé Courcelles, qui est retournée en convalescence chez elle.

Vol. 8, No 30 24-5-57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 7 à 12 inclusivement

Revue des Cadets
Le 26 mai, p.m.

Graduation
Le 9 juin, à 8 h. p.m.
(HEURE SOLAIRE)

Pèlerinage
Le 30 juin

Chronique-éclair

Une cinquantaine d'élèves prirent part au concours de français de l'Association d'Education le 11 mai.

M. l'abbé Henri Perron, visiteur ecclésiastique du diocèse, était de passage au collège le 10 mai. Il a fait une courte visite dans toutes les classes.

Nous nous réjouissons, les ouvriers sont plus nombreux à la construction. En conséquence, le chantier progresse.

Les élèves collaborent avec le préfet de discipline pour la construction d'un court de tennis. Nous y pensons depuis des années. Enfin, la chose se réalise!

* * *

Chronique des Anciens

Nous désirons offrir nos plus sincères sympathies à M. René Beaudette et à sa famille à l'occasion du décès de Mme Joseph Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

Récemment, nous avons eu la visite des Anciens suivants: Gérard Dupuis, de St-Jean-Baptiste, Denis Lussier, de Ste-Elisabeth, Alfred Carrière, de l'Ile-de-Chênes, René Lachance, de St-Eustache, et Gérard DeGagné, de St-Vital.

Dans une semaine, nous serons au 31 mai. Pour les Anciens, cela veut dire que nous attendons leur contribution en faveur de la Bourse des Anciens. Nous attendons avec impatience.

Le SECRETAIRE.

Opinions sur la religion en G.-B.

LONDRES — En réponse à une enquête menée par l'Institut Gallup, 78 pour cent de la population de Grande-Bretagne a déclaré croire en Dieu, tandis que 71 pour cent croient que Jésus-Christ est le Fils de Dieu; 85 pour cent des personnes interrogées ont répondu qu'elles pensaient qu'un chrétien n'avait pas besoin de fréquenter les offices religieux le dimanche, tandis que 14 pour cent remplissent leur devoir dominical. Dans 35 pour cent des réponses, l'on estime que le christianisme doit demeurer étranger à la politique, et ne jamais prendre position quant aux questions d'actualité.

Mlle Rhéa Gosseze épouse M. O. Poirier, le 11 mai, à Rathwell

HAYWOOD — Le samedi 11 mai avait lieu, dans l'église de Rathwell, le mariage de Mlle Rhéa Gosseze, fille de M. et Mme Amédée Gosseze, de Rathwell, avec M. Omer Poirier, de Haywood.

Un diner de famille réunissait parents et amis dans la salle de Rathwell. La soirée eut lieu à Haywood.

M. et Mme Omer Poirier se sont installés sur la ferme de M. Michel Picton.

Çà et là

M. et Mme Michel Picton et leurs enfants nous ont quittés pour résider à Virden où M. Picton est employé aux puits d'huile.

M. Georges Bergeron est aussi employé aux puits d'huile de Virden.

M. Albert Beaudry est venu chercher sa famille pour aller habiter en Colombie-Britannique où M. Beaudry a travaillé tout l'hiver.

Mme Emma Beaudry était en promenade chez son fils, Hector, à Elie.

Mme Eugène Fay est revenue dans sa famille après avoir été hospitalisée à St-Claude.

Plusieurs des nôtres travaillant en ville et les étudiants profitent de cette longue fin de semaine pour visiter leurs familles. Avec le beau temps, les fermiers sont occupés dans les champs; encore quelques jours et la plupart auront fini leurs semences.

— Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui qu'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.

MONTESQUIEU.

Saint-Joseph

Décès

M. Roch Daneault, âgé de 74 ans, est décédé à sa demeure le samedi soir 4 mai. Il succombait à une de ces fréquentes attaques cardiaques dont il fut victime durant les sept dernières années de sa vie.

Né à St-Joseph le 14 janvier 1883, il passa toute sa vie dans cette même paroisse. Il était un chrétien exemplaire. Chez lui on remarquait surtout l'humilité et la douceur, vertus qui lui gagnèrent l'affection de tous ceux qui l'entouraient.

Il laisse dans le deuil son épouse, Fabiola; quatre fils, Marcel, de Balmertown, Ont., Jean-Martin, de St-Joseph, Joseph et Roger, de Cochenour, Ont.; trois filles, Rita (Mme Joseph Delorme), de St-Joseph, Armande (Mme Denis Saurette) et Jeannine (Mme René Delorme) de Winnipeg; un frère, Wilfrid de St-Boniface, et une soeur, la Rév. Sr St-Jean-Baptiste, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de St-Pierre.

La messe de Requiem fut chantée le mercredi 8 mai, à 10 h., à St-Joseph par M. l'abbé Robert Nadeau, ami intime de la famille. L'assistance aux funérailles fut nombreuse.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. La maison funéraire Coutu était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient MM. Léo Daneault, Hector Perron, Maurice Bérard, Euclide Bérard, Joseph Bonin et Jean Daneault.

Remerciements

Tous les membres de la famille Daneault remercient sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil actuel et aussi ceux qui leur ont envoyé des honoraires de messes et des bouquets spirituels pour leur cher disparu.

Tableau d'honneur à l'école St-Joseph

Grade X: Catéchisme, Henri Brunette, Fernand Rémillard; Français, Fernand Rémillard, Henri Brunette.

Grade IX: Cat., Gisèle Rémillard, Lucille Moquin; Fr., Gisèle Rémillard, Laurent Fillion.

Grade VIII: Cat., Yvette Brunette, Yvette Moquin; Fr., Yvette Moquin, Fleur-Ange Brais.

Grade VII: Cat., Agnès Marion, Solange Moquin; Fr., Agnès Marion, Marguerite St-Vincent.

Grade VI: Cat., Ghislaine Dionne, Mariette Dionne; Fr., Mariette Dionne, Ghislaine Dionne.

Grade V: Cat., Roger Marion, Claudette Delorme; Fr., Danielle Parent, Alice Moquin.

Grade IV: Cat., Jocelyne Bérard, Pauline Dionne; Fr., Jocelyne Bérard, Pauline Dionne.

Grade III: Cat., Jean-Marc Dionne, Thérèse Moquin; Fr., Jean-Marc Dionne, Aline Jubinville.

Grade II: Cat., Renel Bérard, Rolande Marion; Fr., Renel Bérard, Aurèle Rémillard.

Grade I: Cat., Florence St-Vincent, Marcelle Delorme; Fr., Florence St-Vincent, Marcelle Delorme.

Commençants: Cat., Marcel Moquin, Huguette Bonin; Fr., Laurette Dionne, Madeleine Brunet.



On voit sur cette photo un groupe d'enfants de l'école de Ferland, Sask., chantant "Les canards", lors du festival de la chanson française à Gravelbourg. Tous ont les yeux fixés sur leur directrice, Sr Maria Goretti, qui ne paraît pas sur la photo.

Bénédiction, en Colombie-Britannique, du premier pensionnat canadien-français

MAILLARDVILLE — Le dimanche 12 mai eut lieu, en la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, la bénédiction solennelle d'un pensionnat canadien-français érigé par la communauté des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec établie dans l'Ouest depuis cinq ans.

Cet événement est la réalisation d'une inspiration lumineuse jaillie de l'âme débordante de patriotisme du curé-fondateur de la paroisse, le R. P. Ovila Meunier, O.M.I., actuellement missionnaire au Chili. Le rêve des Soeurs du Bon-Pasteur et des Canadiens français de la Colombie-Britannique est devenu une réalité. Grâce à cette forteresse de la foi et de la langue, les jeunes Canadiennes françaises de la Vallée du Fraser et des environs pourront poursuivre des études supérieures bilingues dans une atmosphère française.

Dignitaires présents

Etaient présents à la cérémonie: S. Exc. Mgr Martin Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver, le R. P. Gérard Leduc, O.M.I., curé de la paroisse, la Rév. Soeur M.-de-St-Didace, s.c.i.m., supérieure, M. Fred Sharp, représentant officiel du gouvernement, Mgr J. Edward Brown, P.C., M. le consul de France Louis De Laigue, Mme De Laigue, M. le docteur Léon Beaudoing, président de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique, Mme Léon Beaudoing, M. W. Ussner, Licencié de l'Ecole d'Architecture de Vienne, Autriche, les RR. PP. S. Wachowicz, O.M.I., curé de St-Casimir, Vancouver, Z. Bélanger, s.s.s., curé de St-Sacrement, Vancouver, Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Maillardville, Alfred Demers, O.M.I., L. Larose O.M.I., Antonio Kéroack, O.M.I., Philibert Paré, O.F.M., S. Lajoie, O.F.M., Jean-Louis Lemire, s.s.s., MM. les abbés J. Fouquette, curé de Whalley, Albert Zsigmond, curé de Port Moody, N. Finnigan, Mme Isabelle Burnada, les Rév. Soeurs Ursulines, de Ste-Anne, du Bon-Pasteur, M. Maurice Lizée, président de la commission scolaire, Mme Lizée, M. John Mackwood, contremaitre, Mme J. Mackwood, M. Fernand Filiatreault, Mme F. Filiatreault, les marguilliers de la paroisse, etc.

La bénédiction fut précédée d'une réception à la salle du couvent. Les élèves de l'école, sous l'habile direction de leur directrice, la Rév. Sr St-Eucharistie, exécutèrent avec brio le programme musical. Mme Norman Finnigan était au piano.

Dans une adresse en français et en anglais, Mlle Hélène Hurtubise, élève en 9e année, s'exprima gracieusement pour rendre hommage à S. Exc. Mgr Johnson, au R. P. G. Leduc, digne fils de Mgr de Mazenod, au Conseil de la Vie française, à l'architecte, M. W. Ussner, au contremaitre, M. John Mackwood, aux ouvriers et aux paroissiens.

S. Exc. Mgr Johnson

Quelques allocutions suivirent ce programme. S. Exc. Mgr Johnson adressa de vives félicitations au R. P. curé pour le magnifique travail accompli par les Oblats; il souligna le dévouement apostolique des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, leur amour de la foi et de la patrie. S'adressant à tous les Canadiens français qui savent lutter pour garder leur langue et leur foi, il fit leur éloge par ces mots: "Je vous félicite pour la lutte admirable que vous avez soutenue pour la cause de vos écoles; vos efforts pendant l'année passée ont gagné l'admiration de vos archevêques et les bénédictions de Notre-Seigneur; vous avez aidé à répandre le royaume du Christ en notre beau grand diocèse de Vancouver".

Le R. P. Leduc remercia chaleureusement Mgr Johnson; il remercia aussi le gouvernement de la Colombie-Britannique, représenté officiellement par M. Fred Sharp, pour l'attention et l'assistance accordées aux écoles catholiques par l'exemption des taxes.

M. Fred Sharp adressa de sincères félicitations pour le travail accompli dans le champ de l'éducation en Colombie-Britannique.

Le R. P. Leduc rendit hommage aux religieuses du Bon-Pasteur pour être venues missionner en Colombie-Britannique, pour leur travail sublime auprès des âmes qui sont la vie de l'Eglise et de la patrie. Hommage aussi à l'architecte, M. W. Ussner, qui a su mettre son talent d'artiste dans le plan du magnifique édifice qui fait l'admiration de tous et provoque des louanges justement méritées.

Après la bénédiction, la maison fut ouverte à tous les visiteurs. Le banquet d'inauguration réunit près de 400 convives. Les distingués visiteurs adressèrent de nouveau la parole.

Le R. P. G. Leduc, curé, présenta les orateurs. S. Exc. Mgr Johnson manifeste son entière satisfaction du travail accompli disant qu'il avait appris, par la réalisation de cette entreprise dans des conditions vraiment difficiles, des choses de nature à l'inspirer dans ses oeuvres diocésaines; renouvelle ses félicitations au curé, aux religieuses, aux paroissiens pour leur étroite collaboration; ne cache pas son étonnement de constater l'érection de ce magnifique édifice d'un prix si modique, grâce au généreux dévouement du R. P. curé et à l'habileté du contremaitre.

M. le Dr Beaudoing

M. le docteur Beaudoing exprime les sentiments des Canadiens français en élaborant ce splendide travail éducateur qu'accomplissent les Soeurs du Bon-Pasteur depuis leur arrivée dans la Colombie-Britannique

Le R. P. curé touche à la nécessité de la formation bilingue dans tout le Canada, et spécialement en Colombie-Britannique où les besoins se font de plus en plus grands. Pourquoi sommes-nous si acharnés à conserver et à développer notre connaissance du français malgré tous les obstacles? D'abord, pour conserver un trésor plus précieux: le don de la foi; ensuite, parce que la langue française est d'une richesse d'expression que Notre St-Père le pape lui-même a daigné signaler. Il est prouvé que dans les paroisses de langue anglaise, plus de 53 pour-cent se marient en dehors de l'Eglise et que dans les paroisses où les nôtres sont groupés, les statistiques ne révèlent que 10 pour-cent de mariages mixtes et bien peu en dehors de l'Eglise.

N'est-ce pas une preuve convaincante que nous devons faire tous les efforts possibles pour sauver la culture française et par là, garder notre foi?



Deuxième concours d'élocution et de diction du sud de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

direction de la Rév. Sr Claire-Lucille, f.d.l.c. Il fut si vivement applaudi par les spectateurs que chanteurs et acteurs durent revenir sur la scène.

Les élèves des grades XI et XII du troisième groupe exécutèrent ensuite leurs pièces qui laissaient deviner l'effort et le travail sérieux mis à la préparation de ces numéros.

Hervé Langlois, âgé de 15 ans, grade XI, fils de M. et Mme Emile Langlois, de Montmartre, élève de M. Marcel March: "L'Amérique du Nord se creuse un canal géant".

Marie-José Aimé, âgée de 18 ans, grade XII, fille de M. et Mme André Aimé, de Bellegarde, élève de la Rév. Sr Christina, f.d.l.c.: "Canada, terre d'espérance".

Claudine Audette, âgée de 17 ans, grade XII, fille de M. et Mme Georges Audette, d'Assiniboia, élève de la Rév. M. St-Félix de Valois, r.j.m., du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg: "La distraction".

Suzanne Lemieux, âgée de 16 ans, grade XI, fille de M. et Mme Albert Lemieux, de Willow-Bunch, élève de la Rév. Sr Gabriel-Madeleine, f.d.l.c.: "Le doux parler de France".

Alice Dumonceaux, âgée de 17 ans, grade XII, fille de M. et Mme Valère Dumonceaux, de Val Marie, élève de la Rév. Sr St-Sylvia, a.s.v.: "Nous les jeunes".

Le verdict

En attendant le verdict du R. P. G. Ramaekers, qui s'était retiré pour la décision finale de l'épreuve, la classe des petits de Bellegarde nous présenta une saynète humoristique et finement rendue, intitulée "Un converti à la cause de CFRG".

Monté sur la scène, le révérend père juge félicita chaleureusement tous les concurrents et leurs parents pour leur bon parler français et leur rare degré de diction. Il félicita les parents d'encourager si vivement leurs enfants à la noble cause du français, de tenir à ce que leurs enfants parlent et conservent leur langue maternelle. Il se dit très heureux de venir du Manitoba, écouter et juger les discours de français de la province voisine.

Le R. P. Ramaekers proclama alors Mlle Emilia Aimé, de Bellegarde, lauréate du cours élémentaire. Emilia sut gagner son auditoire par sa belle prononciation française, par sa voix douce et harmonieuse, par les mouvements, les gestes, la vivacité qu'elle mit dans sa récitation.

Le lauréat du deuxième groupe fut M. Donald George, de Bellegarde. Il présenta sa pièce avec le calme et l'assurance propres à son discours. D'une voix assez douce, il rendit son morceau du genre de conférence — genre "Roosevelt" — plutôt qu'en forme de discours.

Mlle Claudine Audette, d'Assiniboia, élève au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, remporta la palme du troisième groupe, cours supérieur. Elle sut capter son auditoire par son discours un peu humoristique, mais substantiel, son charme et ses yeux qui, dit-on, sont les moyens de communication entre l'orateur et l'auditoire.

La remise des prix

Le R. P. Ramaekers remercia ensuite les élèves, leurs maîtres et maîtresses, leurs parents, le journal **La Liberté et le Patriote**, le poste CFRG de Gravelbourg et tous ceux qui participèrent à l'organisation de cette soirée.

Les candidats reçurent des mains du R. F. Georges-Armand, chacun un livre de bonne chanson, les douze concurrents chacun trois dollars et les trois lauréats chacun un billet de cinq dollars. Ces derniers recevront bientôt leur trophée.

Le maître de cérémonies profita de l'occasion pour rendre hommage à Mlle Jacqueline George, fille de M. et Mme Jean George, de Bellegarde. M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles de la Saskatchewan, lui présenta le trophée Monique Gravel pour grande distinction et grande lauréate du XIIe grade aux examens de français de juin 1956. Au nom des élèves de l'école de Bellegarde, Mlle Marie-José Aimé lui offrit une mallette de voyage.

M. l'abbé R. Ducharme

Suivit une allocution par M. l'abbé Roger Ducharme. Il félicita les concurrents et les lauréats et il présenta la Rév. M. St-Félix de Valois, r.j.m., de Gravelbourg, M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG de Gravelbourg, M. Roland Pinsonnault, président des Commissaires de l'A.C.E.F.C., et M. Guy Parizeau, du poste de radio CFRG. Mentionnons ici que le programme fut enregistré sur ruban sonore par le poste CFRG pour être transmis ensuite sur les ondes.

Parmi les nombreux membres du clergé, religieux et religieuses présents, on remarquait le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé de St-Hubert, M. l'abbé A. Moquin, curé de la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé François Marcotte, curé de Redvers, les Frères des Ecoles Chrétiennes, de Willow-Bunch, les Frères du Sacré-Coeur, de Zenon Park, la Très Rév. Sr Julie-St-Jean, supérieure provinciale des Filles de la Croix, de St-Boniface, les Soeurs Filles de la Croix, de Willow-Bunch, St-Claude, St-Boniface, St-Adolphe et Laflèche, les Soeurs Oblates, d'Assiniboia, et les Soeurs Notre-Dame de la Croix, de Forget, Wauchope et Cantal.

Il y avait aussi de nombreux visiteurs venant des paroisses environnantes et même de Willow-Bunch, Montmartre, Gravelbourg, Val Marie, Forget, Laflèche et autres encore. M. Luc Lemieux, grand commissaire d'école de l'unité d'Oxbow, était aussi présent.

Tous ont bien joui de cette belle soirée et tous ont admiré la simplicité et le charme des concurrents. Et le plus vif désir des Canadiens français est de voir se continuer et se répandre ces concours oratoires et de diction afin de garder toujours plus vivante notre belle langue maternelle et d'y demeurer toujours fidèles.

Comme le faisait ressortir le R. P. G. Ramaekers, étant français, nous avons deux fois plus de chance de réussir, deux fois plus de chance d'aller au ciel, car notre âme française nous conduit à Dieu.

Pour terminer, l'auditoire, accompagné au piano par Mlle Hélène Marchand, entonna un vibrant "O Canada".

• • •

Notre premier bingo qui devait avoir lieu le 29 mai a été remis au 5 juin. Qu'on se le dise.

Un des fondateurs du cercle c.-f., M. J.-G. Terrien, décédé à Victoria

VICTORIA — Le dimanche soir 12 mai décédait à l'hôpital St-Joseph de Victoria M. J.-Georges Terrien, appelé par tous ses intimes "Papa Terrien". Il était âgé de 81 ans et 7 mois.

Né à St-Lin, P.Q., le 6 octobre 1875, il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et au Gésu, chez les Pères Jésuites de Montréal. Traducteur à la Chambre des Communes à Ottawa durant 35 ans, il prit sa retraite en 1940, vivant à Victoria depuis cette date, "Au Vieux Québec", 1076 Joan Crescent, où il fut un des fondateurs du Cercle Canadien-français de la Colombie-Britannique, enregistré.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne Fortin-Terrien; une fille, Mme Noël Barbès (Yvette) d'Amos, comté d'Abitibi, P.Q.; sept petits-enfants; une soeur, Mlle Maria Terrien, à la maison familiale à St-Lin, et deux frères à Montréal.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Howard où des prières furent récitées le mercredi soir 15 mai. Le cercueil était recouvert du drapeau fleurdelisé.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 16 mai, à 9 h., à la cathédrale St-André. Le R. P. Wilfrid Brazeau, O.F.M., curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Port Alberni, présidait à la levée du corps et à l'absoute et chanta la grand-messe de Requiem. A l'orgue, l'organiste de la cathédrale, Mlle Mackay, accompagnait M. l'abbé J. Planeta, vicaire à la cathédrale, et les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges de Loretto Hall et de la Mission chinoise.

Beaucoup de Canadiens-français assistaient, manifestant leur sympathie et leur reconnaissance à Mme Terrien et au défunt qui ont tant fait pour la cause française à Victoria et en Colombie-Britannique "Au Vieux Québec" qui, depuis 17 ans, est — et restera — un centre de culture française.

Dans le choeur, on remarquait le R. P. Henri Laporte, O.P., chapelain en chef de la Marine, le R. P. Joseph Camirand, s.m.m., vicaire à Brenwood, C.-B., M. l'abbé J.-P. Bélanger, chapelain de la Marine en Ontario, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Maillardville, C.-B., M. l'abbé D. Johnston, vicaire à la cathédrale de Victoria, Mgr Joseph Charbonneau et M. l'abbé L. Connoir, aumônier de Loretto Hall.

L'inhumation eut lieu au cimetière Royal Oak Park.

Les porteurs étaient MM. Casimir Despins, Joseph Tremblay, Dollard Jacob, Henri Côté, Abraham Beaulac et O.-W. Chrétien. Au moment des prières de l'inhumation, ceux-ci rangés de chaque côté du cercueil tenaient le drapeau fleurdelisé au-dessus, geste bien significatif. M. André Piolat, de Vancouver, représentait aux funérailles et à l'inhumation la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, à titre de secrétaire général.

Avant de quitter le cimetière, Mme Yvonne Fortin-Terrien, épouse du défunt, accompagnée de Mme Georges Parent, déposa sur la tombe de M. Terrien un petit bouquet de muguets, dit "lis de la vallée", symbole de bonheur et de reconnaissance pour les longues années bien remplies de ce père et époux incomparable, de ce grand catholique et patriote.

Nos plus vives sympathies à Mme Terrien et à sa fille, Yvette.

"Papa Terrien" n'est plus, mais "Maman Terrien", fidèle au testament spirituel du disparu, continuera sa mission auprès des Canadiens français catholiques de Victoria.

Prix national de mérite en pédagogie

Le docteur Trefflé Boulanger, président de l'Association Canadienne d'Education, vient d'annoncer qu'un prix national de mérite en pédagogie a été établi récemment.

L'Association Canadienne d'Education est une organisation pédagogique soutenue pour des fins de liaison, par les dix départements provinciaux de l'éducation et par de grandes commissions scolaires.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

L'agenda de la semaine a été assez tranquille: lundi, fête civique; comme les bobines n'arrivent pas, deux émissions régulières sont contremandées. C'est congé, que voulez-vous! Mardi, temps froid et pluvieux. Attention aux plants de tomates. Mercredi, trois lutteurs canadiens-français en lice ce soir à l'arène: il faudrait bien aller les interviewer (nous attendons la décision de l'Académie canadienne-française pour l'orthographe de ce mot). En fin de semaine: fête de Dollard et congrès des hôpitaux catholiques à Saskatoon . . . Il faudrait bien faire quelque chose . . .

Comme il n'y a pas "grand nouveau" à l'intérieur, voici quelques nouvelles extérieures. M. et Mme Papen sont allés à Edmonton, en fin de semaine, voir leur fils, Robert, qui terminait son année scolaire au collège St-Jean des Oblats et qui commençait bravement ses vacances comme employé en construction.

De son côté, Albertine Lepage est allée à Gravelbourg à la graduation de son frère, Louis, qui se destine au Grand Séminaire de St-Boniface.

Et, enfin, notre ingénieur, J. Lacroix, est père d'une petite fille depuis quelques jours; la mère est une ancienne employée de CFNS. La petite aura donc vraisemblablement des aptitudes radiophoniques, quand elle aura l'âge . . .

Et j'oubliais! Roger Gautier, vétéran de CFNS (et oncle de la petite), a été admis aux cours d'été en radio et télévision de l'Université de New-York. Il partira sous peu pour la ville des gratte-ciel. Nul doute que ce cours ouvrira à Roger d'amples horizons . . . et de belles positions.

Storthoaks

Félicitations à M. Léonard Chicoine qui se classe le premier dans son groupe lors du concours de diction régional qui se tint à Wauchope le 9 mai.

Le dimanche 19 mai, un bon nombre de paroissiens assistait au concours de diction final à Bellegarde.

M. et Mme Schmidt (Marcelle Lapierre), de Saskatoon, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, se rendirent à St-Boniface voir leur mère et grand-mère, Mme Georgiana Paradis.

MM. Roland et Hervé Fontaine sont revenus de la Colombie-Britannique où ils avaient pris un emploi.

M. et Mme Albert Lapierre conduisaient Mme Clara Handfield à Régina pour soins médicaux.

Mme Lucien Houde, de la province de Québec, est en visite chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Willie Toupin.

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants, de Brandon, passaient la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Adé-

Saint-Isidore de Bellevue

Première communion

Le dimanche 19 mai, durant la messe de 8 h., 31 petits enfants de la paroisse ont fait leur première communion. Durant cette messe, les religieuses de la Présentation de Marie et les élèves de l'école ont chanté des cantiques. Après la messe, tous les premiers communiants ont été reçus dans la confrérie du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Çà et là

M. D.-L. Grenier et sa famille sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Saskatoon.

Mlle Armelle Gaudet est revenue d'un voyage à St-Hippolyte et à St. Walburg.

Mme Paul Gareau a dû passer une semaine à l'hôpital de Wakaw parce qu'elle s'était blessée à un doigt.

Le 19 mai, c'était la fête de la graduation de deux de nos paroissiens au collège de Gravelbourg: M. Ghislain Gaudet, fils de M. et Mme Hector Gaudet, et M. Robert Gareau, fils de M. et Mme Médéric Gareau. A cette occasion, les parents de ces jeunes gens sont allés à Gravelbourg pour ces fêtes: MM. et Mmes Hector et Roger Gaudet, Edouard Deault, Pierre et Médéric Gareau, Mlle Isabelle Gareau, Mme Alphonse Jobin et M. Emile Gaudet.

Baptêmes

Le 24 février: Yolande-Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Omer Deault. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Gaudet.

Le 8 mars: Maurice-Léo-Emile-Joseph, fils de M. et Mme André Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Guigon.

Le 15 mars: Rodolphe-Joseph, fils de M. et Mme Aurélien Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Gaudet.

Le 11 avril: Georgette-Marie, fille de M. et Mme Arthur Gareau. Cette enfant a été baptisée à l'église durant l'office du samedi saint au soir.

Le 3 mai: Joseph-Eugène-Alexandre, fils de M. et Mme Saül Théoret. Parrain et marraine, Urbain et Graziella Théoret.

Wauchope

Mme Charles Delalleau (née Irma Leduc) est décédée le 27 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, après quelques semaines de maladie.

La défunte naquit à Maubeuge, France, le 17 juin 1884. Elle vint au Canada avec son mari en 1907 et demeurait à Wauchope, Sask.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure où une foule de parents et d'amis vinrent offrir un dernier hommage de respect et d'estime. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale de Wauchope. M. l'abbé A. Turgeon, curé, officiait.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte: Georges, Pierre, Noël et Jean Raimbault, Albert Chacun et Louis Delalleau.

Mme Delalleau laisse dans le deuil son mari et cinq enfants: Clovis et Jean, de Wauchope, Marie-Louise (Mme Robert Chacun), de Grande-Clairière, Germaine (Mme Abel Raimbault), de Redvers, et Marie-Thérèse (Mme Marcel Le Nouail), de Wauchope, ainsi que trois frères et une soeur en France, 14 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Charles Delalleau désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil. Un merci spécial aux religieuses de Wauchope, ainsi qu'à M. l'abbé A. Turgeon.

Le mariage d'Amour-Pelletier est célébré à Prince-Albert

La semaine dernière, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, célébrait le mariage de M. Firmin d'Amour, de Rivière-du-Loup, P.Q., avec Mme Elise Pelletier, de Prince-Albert. Les témoins étaient M. et Mme Arthur Détillieux, de cette ville.

Une veillée-surprise, organisée par les enfants en leur honneur, eut lieu à leur demeure, 1430, 4e avenue Ouest, où résidera l'heureux couple.

De nombreux et riches cadeaux leur furent présentés, ainsi que des souhaits de meilleurs voeux de bonheur et de santé.

Va-et-vient

M. le Dr J.-B. Legault, accompagné de ses filles, Marie et Blanche, de Cloverdale, C.-B., est en visite chez des parents et amis dans notre province: sa soeur, Mme Aristide Guillet, son fils, Edmond, sa nièce, Mme Eugène Carrier, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Pierre Legault, et M. et Mme Aug. Viala. Pendant leur voyage, ils doivent visiter les paroisses de Domremy, St-Louis, Fenton et St-Isidore-de-Bellevue où résident M. et Mme Edmond Deault, soeur et beau-frère du docteur Legault.

M. Henry Robillard, employé au département des Ressources naturelles de la Saskatchewan, est allé à Régina chercher un nouveau camion. Il est accompagné de son épouse.

M. Léon Balcer, président national du parti conservateur progressiste et représentant de Trois-Rivières au Parlement fédéral, adressera la parole aux Canadiens français de Debden, le mardi 28 mai.

Bourse d'entraînement

Le cadet de l'air Georges Dansereau, fils de M. et Mme Hercule Dansereau et élève du collège Notre-Dame, vient de gagner une bourse d'entraînement au vol, de la part du C.A.R.C. Il partira vers le 7 juillet pour un voyage aux Etats-Unis, selon le plan de "visites-échanges". Membre de l'escadrille no 38 depuis 1953 et de l'escadrille no 619 depuis 1956, le jeune gagnant a fait deux stages au camp d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, et détient à l'heure actuelle le rang de sous-officier.

Batoche

Statistiques

Au premier janvier, la paroisse de Batoche comptait 219 âmes dont 74 écoliers. En 1956, il y eut 8 baptêmes, aucun mariage et un enterrement d'adulte. La paroisse a donc encore accusé une diminution qui s'accentue tous les ans.

Cependant, ce printemps, nous avons vu revenir les familles Roy St-Germain et Octave Fidler. Par contre, M. Léonard Caron a vendu sa ferme et nous a quittés avec son épouse pour chercher de l'emploi à l'extérieur, comme la plupart de nos jeunes gens et un certain nombre de pères de famille. Nous avons vu revenir aussi avec satisfaction M. N. Labrecque qui avait passé l'hiver à Hoey après avoir subi une grave épreuve de santé.

Baptêmes

Le 10 mars: Rose-Anne, fille de M. et Mme Robert Caron (Alice Lafontaine). Parrain et marraine, M. et Mme Frank Michalchuk.

Le 17 mars: Kathleen, fille de M. et Mme William Hrycuik (Bérénice St-Germain). Parrain et marraine, M. et Mme Robert Venne.

Triduum

Le 26 avril s'ouvrait notre triduum eucharistique prêché par M. l'abbé A. Blais, du petit séminaire de Prince-Albert.

Malades

Beaucoup de paroissiens ont fait un séjour à l'hôpital, au cours du printemps. Mentionnons: Mmes Jérôme Parenteau, Patrice Azure, Jérémie Azure et Robert Venne, Mlles Muriel Venne et Cécile Letendre, MM. Edgar Fidler et William Parenteau et le petit Roger Azure.

Çà et là

Une soirée de bingo, le 14 avril, a rapporté la jolie somme de $63.70.

Lors de l'assemblée annuelle de la commission scolaire en fin d'avril, M. Wilfrid Nogier a été élu commissaire à la place de M. Albert Caron dont le terme finissait.

Parmi nos nombreux visiteurs, mentionnons: M. Adrien Parenteau, de la Colombie-Britannique, en visite chez ses parents, M. et Mme Jérôme Parenteau; M. et Mme Modeste Parenteau, de Wakaw, chez leurs enfants; M. Louis Fayant, chez son frère.

— Croire au devoir, c'est croire à l'immortalité, et croire à l'immortalité, c'est croire en Dieu. — H. JOLY.

La L.F.C. de Périgord aidera les patients de l'hôpital mental

PERIGORD — L'assemblée mensuelle eut lieu chez Mme Rosario Lemaire, le mardi 7 mai. Le directeur était absent, car il est rendu en France pour une visite de deux mois.

La présidente, Mme M. Marquette, ouvrit l'assemblée avec la prière d'usage et, les minutes étant lues et acceptées, elle demanda aux 15 dames présentes de contribuer au bouquet spirituel qui sera présenté au directeur diocésain, lors du congrès diocésain à Régina.

Les recettes nettes de la veillée pour acheter un tapis pour le sanctuaire de l'église ont été de $51.80. Il y eut une assemblée spéciale, le dimanche 19 mai, pour discuter des informations que la présidente devra prendre.

Il a été décidé d'acheter une petite statue et un certificat de première communion pour chacun des enfants qui feront leur première communion le mois prochain. Les dames leur serviront alors le déjeuner, ainsi qu'à leurs parents.

A cause des travaux pressés du moment, on a remis à plus tard les motions suivantes au sujet du lavage de l'église, de l'installation d'une armoire dans la sacristie, d'un nettoyage général autour de l'église et de la salle paroissiale, etc.

Divers comités

Voici la liste complète des personnes en charge des divers comités: comité spirituel, Mme Zénon Dubé; action et activité sociales, Mme Ernest Patenaude; éducation, Mme M. Marquette; presse française et anglaise, radio, télévision et film, Mme Roland Bossé; recrutement, Mme Rosario Lemaire; journal de la Ligue, Mme Willie Langlois; finances, Mme Eugène Bernier.

Actuellement, les dames ramassent toutes sortes d'articles pour l'hôpital mental de Weyburn: chapelets, scapulaires, médailles, jeux de cartes et autres jeux de toutes sortes, parfum, eau de Cologne, petits tubes de pâte à dent, frisettes pour cheveux, porte-monnaie pour dames et hommes, petite boîte à bijoux, bijouterie, poudre et rouge à lèvres, savon parfumé, foulards en couleur, boucles, images, ornements et dessus de bureau en plastique ou coton, brodé ou étampé.

Les dames sauront bien employer leur temps en confectionnant avec le surplus de coton d'autres dessus de bureau, des lavettes, des chemises de nuit, des chaussettes, etc., Ces divers objets sont en très grande demande. N'importe quels petits articles, susceptibles de servir comme primes pour hommes et femmes, seraient les bienvenus, comme vieilles cartes de Noël et de souhaits, images variées, bons jouets, etc. N'oubliez pas qu'avec 1,600 patients à l'hôpital de Weyburn, il n'y a jamais trop de livres et revues illustrées.

S'il vous plaît, amassez ces divers articles et laissez-les chez Mme Ernest Patenaude ou Mme Zénon Dubé, à Périgord.

Directives spirituelles

La présidente fit la lecture d'une lettre de Mme Marshall, directrice nationale du comité spirituel de la Ligue, demandant aux membres de ne jamais négliger dans leur vie de tous les jours, le programme spirituel de la Ligue. Elle lut un article paru dans la revue de la Ligue, demandant à chacune de réciter le chapelet tous les jours, mais conseillant d'en dire une dizaine de temps à autre durant la journée plutôt que d'attendre au soir quand, durant cette saison des gros travaux, on est trop fatigué pour vraiment bien prier.

Il fut décidé de faire l'étude du livre des règles et résolutions de la Ligue durant 15 minutes à chaque assemblée.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Ernest Patenaude, le mardi 4 juin. Le comité du goûter comprendra Mmes Pete Ceslak, Gérard Dubé et Roland Bossé.

Merci aux membres du comité qui ont aidé Mme Rosario Lemaire, l'hôtesse, à servir un délicieux goûter.

Willow-Bunch

Ça et là

Sont allés au concours final de diction tenu à Bellegarde le dimanche 19 mai: M. Francis Bellefleur et sa fille, Gayle, les Frères Gérald, Justinien et Aimé, f.e.c., M. et Mme Albert Lemieux et leur famille et Mlle Marthe Cayer. Mlles Gayle Bellefleur, Suzanne Lemieux et Marthe Cayer prenaient part au concours de diction.

M. et Mme Georges Lavallée et leur famille sont allés à Gravelbourg, le samedi 18 mai, visiter leur fils, Laurent, au collège, et leur fille, Lucie, employée à l'hôpital.

Georgette Langlois et son mari, de l'Ontario, sont en promenade ici pour quelque temps chez des parents et amis.

Mlle Yvette Sylvestre est venue rendre visite à ses parents, dernièrement.

Sont allés à la graduation des finissants au collège de Gravelbourg, le dimanche 19 mai: M. Roland Granger, M. l'abbé Armand Guénette, Mmes Georges Martin et Léo Roy, M. Jos. Bouliane et sa famille, M. Raymond Bouliane et ses enfants et Mlle Maura Bouliane. M. Lucien Roy, fils de Mme Léo Roy, était parmi les gradués.

M. et Mme Marcel Mondor et leur famille sont allés voir en même temps leur fils, Omer, au collège, et M. l'abbé A. Guénette rendit visite à son père à Gravelbourg.

Mlle Thérèse Dufault est en promenade ici pour quelque temps chez des parents et amis.

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, est venue passer une semaine de vacances chez sa mère et chez ses grands-parents. Après sa graduation le dimanche 12 mai, elle était revenue de Régina avec sa mère, Mme Auréla Lapointe, et son frère, Omer.

M. André St-Yves, d'Assiniboia, est venu passer la fin de semaine chez des parents et amis.

Baptême

Le 12 mai: Roland-Armand, né le 2 mai, fils d'Armand Laberge et de Thérèse Couture. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Laberge, de Ferland.

Ces élèves des grades 8 à 11, de l'école de Val Marie, Sask., ont chanté "Les filles de Larochelle" à trois voix mixtes, sous la direction de Sr St-Sylva, a.s.v., au festival de Gravelbourg.



Le petit choeur de l'école de Ponteix, Sask., grades 5 et 6, a chanté à l'unisson "La bell' si nous étions", lors du même festival à Gravelbourg. Leur directrice était Sr Marie-Georges, s.n.d.

Le festival de la Chanson Française à Gravelbourg

GRAVELBOURG — "Au terme de ce XIe festival de la Chanson Française et après les rencontres qu'il m'a occasionnées avec les milieux français de Gravelbourg et des environs, laissez-moi vous dire mon admiration pour l'exemple de fidélité française que vous donnez à tous vos compatriotes."

Ainsi s'exprimait M. l'abbé Elzéar Fortier, professeur à l'école de musique de l'université Laval et adjudicateur du festival quand il clôtura ces deux jours de festivités françaises à Gravelbourg, le dimanche 12 mai.

En effet, quelques cinquante professeurs, religieux et laïques, malgré des programmes anglais surchargés et l'approche des examens réussirent à discipliner parfaitement et à rendre maître en mélodies folkloriques françaises plus de 300 jeunes et adultes qui enchantèrent une foule de 1,200 personnes au gymnase du collège de Gravelbourg, le dimanche soir 12 mai.

En mots choisis de bienvenue, la première session de ce festival fut ouverte par le président du Comité du festival, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de la cathédrale, à l'auditorium du couvent Jésus-Marie, le samedi, à 2 h. 30.

Programmes variés

Dans un décor approprié, la première pièce au programme fut un délicieux mime du chant folklorique bien connu: "J'ai tant dansé", par les élèves des grades 5, 6, 7 et 8, sous la direction de la Rév. Mère Marie-Madeleine, religieuse de Jésus-Marie, de Gravelbourg. A la demande générale, ce morceau fut redonné au gymnase, dimanche soir.

Vinrent ensuite, à tour de rôle, des chants à l'unisson, des solis, des solis avec choeurs, d'autres chants mimés, des duos et des trios exécutés avec naturel et aplomb en règle générale par des jeunes artistes de Laflèche, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg et du Coin des tout-petits de CFRG.

Comme par le passé, la soirée du samedi fut consacrée aux directeurs et directrices, parents et professeurs qui, avec M. l'abbé Fortier, discutèrent cette année de l'importance de l'éducation musicale pour nos "futures étoiles" et le plein rendement de nos écoles en ce domaine. Furent aussi étudiés les moyens à prendre pour cultiver le goût des belles choses en musique, pour développer le sens de la mélodie, le sens du rythme, la hantise de l'interprétation juste avec à la base de tout un entraînement sérieux à la lecture de la musique par des leçons de solfège méthodique. Autant de données fondamentales qu'il a fait bon reprendre et dont l'utilité éminemment pratique pour des professeurs de musique ne fait aucun doute.

Dimanche après-midi

Maître Allyre Sirois prit la parole, à 2 h., pour souhaiter la bienvenue à tous les parents et participants, en particulier à l'adjudicateur dont la compétence et le tact continuèrent de se manifester au grand bonheur et profit des auditeurs et des concurrents.

Les élèves de Ferland lancèrent les premières notes de l'après-midi et captèrent sur-le-champ l'attention de l'auditoire par le choix et l'exécution de leurs pièces. Il en fut de même des autres solistes, duos, trios et choeurs qui se succédèrent avec entrain, soit de Courval, de Coderre, d'Assiniboia, de Ponteix, de Meyronne, de Willow-Bunch, de Régina et de Val Marie.

Soulignons la participation de la chorale de la paroisse St-Jean-Baptiste de Régina, sous la direction du capitaine Armand Monette, le choeur de filles de la nouvelle école séparée d'Assiniboia, sous la direction des RR. Soeurs Oblates, les trios d'hommes de Courval et d'Assiniboia, les grandes chorales du couvent et du collège de Gravelbourg, ainsi que le choeur d'adultes de Gravelbourg, sous la direction de M. l'abbé René Bérubé.

A tout Seigneur, tout honneur

A la chorale de Régina revient la palme d'avoir parcouru la plus grande distance, soit 120 milles, pour pouvoir prendre part à cette manifestation collective et fraternelle de vie française.

A Val Marie, l'honneur d'avoir déplacé le plus grand nombre de participants, au delà de 50, pour un trajet de 115 milles et d'avoir embauché une vingtaine d'automobiles pour transporter cette jeunesse et leurs familles enthousiastes. Félicitations!

Ralliement du soir

Après avoir rappelé le but du festival annuel de la Chanson Française, après avoir remercié les jeunes et moins jeunes de leur généreuse participation et souligner l'effort individuel de notre clergé, de nos associations, de nos maisons de formation, de nos religieux et religieuses, de nos instituteurs et institutrices, le vice-président du Comité du festival, M. le docteur Rosario Morin, remercie de nouveau et félicite M. l'abbé Fortier de l'aide et de l'encouragement qu'il a apportés à la cause qui nous est si chère. Puis la fête du soir se poursuit avec entrain devant une salle comble.

Le programme se composait d'un choix fait par M. l'abbé Fortier des plus belles pièces, les mieux exécutées et les plus susceptibles d'intéresser les milliers d'auditeurs tant dans le gymnase que par le truchement de la radio.

En effet, cette séance fut transmise en entier sur les ondes de CFRG. M. l'abbé René Bérubé en était l'habile commentateur aidé de l'équipe technique du poste: MM. Marc Riou, Guy Pariseau et Raymond Lizée.

Comme conclusion à ce régal artistique, M. l'abbé Fortier nous servit un dessert oratoire riche de mots d'ordre patriotique étayés de bons documents, dont tous à coup sûr tirèrent grand profit pour le présent et pour l'avenir.

L'"O Canada" final chanté par la foule et toute cette jeunesse ardente fit certainement vibrer tous les coeurs à l'unisson, rallia les énergies pour la poursuite de l'idéal patriotique et religieux et une toujours plus grande fidélité aux meilleures traditions de la nation.

Ferland

Naissance

A M. et Mme Patrick Corcoran (Irma Havorka) est né un fils, le 8 mai.

Ça et là

Mme Fernand Fortin et son bébé sont hospitalisés à Gravelbourg et M. Aristide Fournier est patient à l'hôpital de Mankota. Meilleurs voeux de rétablissement à tous.

Mlle Rita Fournier a accepté un emploi de bureau de tourisme à Régina.

Félicitations aux gradués du couvent de Gravelbourg: Mlles Edith Chabot et Yvonne Carrier; au collège de Régina, Mlles Clermont et Marie Morrissette, et au collège de Gravelbourg, M. Régis Dion.

MM. Alfred, Alphonse et Elie Dion, MM. et Mmes Joseph et Alfred Chabot et Roger Fournier sont allés à la graduation au collège de Gravelbourg.

Le R. P. Alain Piché, O.M.I., de Lebret, M. et Mme Conrad Piché et leur famille, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Aimé Fournier.

MM. et Mmes Alex. et Henri Laberge et leurs familles visitaient leurs enfants et frère et soeurs à Willow-Bunch.

Mlle Suzanne Clermont, de Régina, était en visite chez ses parents, M. et Mme Sylvio Clermont.

M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Willow-Bunch, étaient en visite chez MM. et Mmes Alex. Laberge et René Couture pour la fin de semaine.

MM. Gaston et Louis Fournier se rendaient à Régina pour visiter leur père malade à l'hôpital.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, étaient de passage chez les familles Lacasse et Bouffard.

Régina

Chorale à Gravelbourg

Le dimanche 12 mai, la chorale, sous l'habile direction du capitaine A. Monette, se rendait à Gravelbourg pour prendre part au festival annuel de la bonne chanson.

Les membres de la chorale étaient Mmes A. De Roo, J. Thibeault et David Toupin, Mlles L. Gatin, Y. Toupin, G. Langlois, I. Piché, L. Juneau, D. Darby et G. Rogg. Mlle Henriette Dubois les accompagnait.

La chorale exécutait "En traîneau" à deux voix égales et "Gai lon la gai le rosier" à l'unisson, qui furent beaucoup appréciés par l'auditoire.

L'adjudicateur, M. l'abbé Elzéar Fortier, faisait remarquer que la chorale exécutait avec beaucoup d'ensemble et les voix se fondaient très bien; elle obéissait fidèlement à la direction précise du capitaine A. Monette. L'accompagnement était excellent.

Le vendredi 17 mai, la même chorale, qui se rendait au festival de Gravelbourg, prenait part au pageant national qui se déroulait dans le musée provincial de Régina.

De sincères félicitations doivent être données à tous les membres de la chorale, ainsi qu'au dévoué directeur, pour avoir eu une telle initiative pour faire connaître davantage le petit groupe canadien-français de Régina. Espérons que le travail si bien fait se continue afin de faire rayonner le français.

Partie de cartes

Le dimanche 5 mai, dans la salle St-Jean-Baptiste, avait lieu une partie de cartes organisée par les dames de l'Autel au profit de la paroisse.

Les gagnants furent: bridge, MM. Napoléon Gilbert et Arthur Doll, Mmes Wilfrid Perras et Hamel; whist, MM. Edouard Tessier et M. Dupuis, Mmes Lionel Faubert et Joseph Schnell.

Les dames désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu les encourager dans leurs activités paroissiales, surtout pour la partie de cartes et le bazar.

Fête des pères

La fête des pères sera célébrée grandiosement par la chorale de la paroisse. La soirée aura beaucoup de variété: partie de cartes, chants et amusements divers propres à satisfaire tous les goûts.

N'oubliez pas la fête des pères et surtout n'oubliez pas qu'il y aura une soirée spéciale pour cette occasion. Donc, venez tous en grand nombre à cette dernière partie de cartes de la saison.

Cordiale bienvenue à MM. Paul Lecoq et Yvan Morvan qui passèrent l'hiver en France.

La fête de Dollard célébrée le 26 mai à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Un intéressant programme a été préparé pour la fête de Dollard qui aura lieu à la salle du Club Canadien, le dimanche 26 mai. En plus de la partie de cartes et de bingo, telle qu'annoncée la semaine dernière, nos collégiens du Collège Notre-Dame nous ont promis une comédie. Tous ceux qui eurent l'occasion de les voir à l'oeuvre sont d'accord à dire que leurs séances sont toujours des plus intéressantes, surtout au point de vue moral, et appréciées à leur pleine valeur. Tous sont cordialement invités. Les profits iront au Collège Notre-Dame.

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Robin sont revenus d'un long voyage en Californie et autres Etats, où ils ont passé l'hiver. Ils sont revenus très enchantés et en parfaite santé.

Fête des Mères

Le dimanche 12 mai, les membres du Club Canadien honoraient les mamans au cours d'une intéressante et courte réunion en leur honneur, dans la salle du Club Canadien. M. Phil. Gobeil, vice-président, agissait comme maître de cérémonies.

Le programme comprenait une partie de cartes, six parties de bingo et autres divertissements. Aux cartes, Mme Albert Pagé et M. J. Gaudet remportèrent les premiers prix. Le prix de présence fut donné par M. E. Blanchard et gagné par Mme B. Chénier.

Les gagnants au bingo, dirigé par M. Joseph Magnin, de St-Louis, furent: Mmes Léon Lamontagne, Gérard Pagé, Marie Magnin et Dan Lefebvre; MM. P. Gobeil, Wilfrid Poulin, Georges Dion, Tiburce Brien et Jos. Brûlé.

Un somptueux goûter fut servi par quelques pères, aidés par des demoiselles.

Après s'être bien repues, les mères s'alignèrent en 2 rangs, puis la gentille petite Paulette Crépeau s'avança et présenta un joli bouquet de roses rouges aux mères présentes, qui avaient eu le plus d'enfants. Le choix favorisa Mmes Lévis (Amanda) Lamontagne et Ben (Blanche) Chénier, qui ont eu 13 enfants.

Après un tonnerre d'applaudissement, on procéda au tirage au sort de 3 autres prix gracieusement donnés par les membres du Club Canadien. Les heureuses gagnantes furent: Mmes E. Blanchard, Marie Magnin et L. Lamontagne. Puis "Vive la Canadienne" fut chanté à l'unisson par toute l'assistance. Le reste de la soirée, les jeunes se divertirent au son de l'orchestre qui fit les frais de la musique. Tous se séparèrent emportant un inoubliable souvenir de cette agréable soirée.

Mariage Bantle-Dubé

Le samedi 4 mai, en la cathédrale du Sacré-Coeur décorée de tulipes et de fougères, avait lieu le mariage de M. Arnold Benedict Bantle, fils de M. et Mme John Bantle, de Prince-Albert, et de Mlle Marthe-Marie Dubé, fille de M. et Mme Zénon Dubé, de Périgord, Sask. M. l'abbé M. LeBlanc officiait.

La ravissante mariée était escortée à l'autel par son frère, M. l'inspecteur Yves-J. Dubé, de la Gendarmerie Royale, au son de la marche nuptiale de Mendelssohn, jouée à l'orgue par M. J. A. Ward.

Mlle Madeleine Dubé, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur, et M. Victor Bantle, frère du marié, était garçon d'honneur. Deux autres de ses frères, MM. Raymond et Albert Bantle, servaient de huissiers.

Mme Pauline Crossland chanta avec âme le "Panis Angelicus" et "On This Day, O Beautiful Mother".

La cérémonie religieuse terminée, tous les invités se rendirent à l'hôtel Avenue, lieu de la réception. Mlle Angeline Bantle présidait à l'enregistrement des hôtes tandis que Mlle Jacqueline Dubé était en charge de la chambre des cadeaux. Mgr J.-A. Boucher, P.D., porta le toast, auquel le marié répondit admirablement bien.

Un télégramme de félicitations fut reçu de M. et Mme Robert Nerpin, de Levack, Ont.

Au milieu d'une avalanche de bons souhaits, l'heureux couple nous quittait par auto en destination de Portage-la-Prairie, Man., où ils résideront. En route, ils visiteront Saskatoon, Régina et autres endroits.

Parmi les invités venus de l'extérieur, soulignons: Mme Z. Dubé, de Périgord, Mme J. Des Roches et Mlle Jacqueline Dubé, de Saskatoon; M. l'inspecteur et Mme Yves Dubé et leurs filles, de Régina; M. H.-R. Plante, du Pas, Man.; MM. Victor Bantle et Douglas Hewitt, de Saskatoon.

Pour le collège

Une réunion fut tenue à la demeure de Mme F. Béland, le 5 mai, en présence des RR. FF. Camille et Yvan, f.s.c., et à laquelle assistaient M. et Mme J.-G. Crépeau, afin de réorganiser un comité de dames qui contribueraient aux oeuvres du collège Notre-Dame de Prince-Albert par des parties de cartes, thés, dons, banquets, etc.

Après quelques explications et suggestions sur le sujet, il fut décidé que désormais, ce comité se nommerait "Les Patronesses du Collège Notre-Dame". Furent nommées au comité exécutif: présidente, Mme François Béland; vice-président, Mme J.-G. Crépeau; secrétaire, Mme Alphonse Gareau; trésorière, Mme Jean Gareau; secrétaire correspondante, Mlle Louise Sénécal; conseillères: Mmes A. Trudeau, Gérard Pagé, U. Charlebois, J. Gaudet, L.-C. Lamontagne, L. Houle, Eugène Ethier et Georges Blain; Mlles Candide Roy et E. Durette.

Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, Mme F. Béland.

St-Brieux

Fête des mères

Les membres du "Dinner Club" 4-H ont organisé un dîner servi à la salle paroissiale pour leurs parents, le dimanche 12 mai. Etaient présents: MM. et Mmes Athanase Lavoie, Arsène Gallays, Ferdinand Rouault, Pierre Ferré, Lawrence Harmon, Paul Creurer, Bernard Tétreault et Mme Robert Assié.

Mlle Jeannine Ferré agissait comme hôtesse. Mlles Estelle Lavoie, Phyllis Assié, Aurore, Lorraine et Dolorès Gallays, Bernice Harmon, Elaine Rouault, Jeannette et Lorette Tétreault servaient à table. Mmes Bernard Tétreault et Paul Creurer sont en tête du "Dinner Club".

Ça et là

M. et Mme Bernard Tétreault et leurs deux filles, Jeannette et Lorette, Mmes Thomas et Médard Lefebvre ont assisté au mariage de leur cousine, Mlle Dorothy Dupuis, avec le constable Gray. La cérémonie eut lieu le jeudi 9 mai à la cathédrale de Prince-Albert.

Le mardi 14 mai, les élèves des écoles du village assistaient à une messe offerte pour leurs mères, durant laquelle la chorale "Laetitia" chanta plusieurs beaux cantiques.

M. Norbert Ferré, fils de M. et Mme Pierre Ferré, étudiant en médecine à Ottawa, est revenu chez ses parents pour les vacances.

Duck Lake

Journée eucharistique

C'était grande solennité à Duck Lake le dimanche 12 mai, alors que les paroissiens fêtaient Jésus-Hostie et sa Mère, puis leurs chères mamans de la terre.

Le programme de la journée était comme suit: à 7 h. 30, messe dialoguée par les Croisés, anciens et actuels; communion générale; à 9 h. 30, à la grand-messe, les élèves des 3e et 4e années faisaient leur début à la tribune de l'orgue; ils alternaient la messe des anges avec la chorale. Ce n'était pas un mince événement pour ces petits!

Dans l'après-midi, à 2 h., eurent lieu la réception solennelle de quinze nouveaux Croisés et la cérémonie suivie des exercices du mois de Marie. Ensuite, la paroisse entière était invitée à se rendre à la salle paroissiale pour admirer l'exposition d'art eucharistique préparée par les élèves des écoles La Plaine et Stobart. Les paroissiens de Duck Lake répondirent fidèlement à l'aimable invitation de M. le curé, car, à 3 h., la salle était remplie à capacité.

Comme on le sait déjà, à l'occasion du prochain congrès, il y aura, en juillet prochain à Prince-Albert, un ralliement eucharistique extraordinaire. En vue de l'exposition qui y sera faite, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, demanda à tous les écoliers du diocèse de fournir leur part de travail personnel: petits autels ou autres objets, confection de lingerie d'autel ou de vêtements liturgiques, desseins, broderies, etc., tous ces travaux ayant pour thème la sainte Eucharistie.

Sous l'impulsion du Comité de l'Action Catholique déjà organisé dans notre école Stobart, les activités commencèrent dès février en vue d'une exposition paroissiale d'abord, puis de la grande exposition diocésaine en juillet. Avec enthousiasme, on s'était mis à l'oeuvre; vraiment, les résultats dépassent les espérances: les travaux réunis forment une magnifique collection, surprenant même nos professeurs qui ont dirigé les efforts.

Pour ne mentionner que quelques articles, citons d'abord, l'autel miniature fourni par l'école La Plaine: il est admirable et si complet, tout fait à la main, par les enfants: même le calice, le Christ de la croix, les chandeliers, le porte-missel, le tout en bois sculpté; puis, les canons, le petit missel avec prières calligraphiées et les nappes, etc... rien n'y manque. Pour un travail d'enfants, c'est tout simplement, un petit chef-d'oeuvre du genre. Félicitations!

Cinq autres petits autels furent montés par des garçons de l'école Stobart; la banquette de notre église fut copiée à merveille. Une réplique parfaite de la grotte de Lourdes à St-Laurent fait particulièrement plaisir aux dévots de Notre-Dame. Deux modestes petits abbés, hauts de 10 à 12 pouces, nous sourient à l'entrée de la salle: l'un en costume clérical, soutane et barrette; l'autre, revêtu d'ornements sacerdotaux, prêt à célébrer le saint Sacrifice. 25 desseins sur carton "Bristol", 22 x 28 pouces, furent exécutés en équipe par les membres de l'Action Catholique et d'autres par les élèves des 7e et 8e années. Il faut les voir pour en juger la valeur au point de vue "somme de travail", sinon mérite artistique. En tout cas, tous élèvent l'âme en inspirant la dévotion eucharistique et mariale. Chaque classe élémentaire a, en plus, son panneau bien garni de feuilles volantes ou d'albums. Nos parents qui voient toujours avec "l'oeil du coeur" ont prodigué leurs chaleureuses félicitations à leurs petits artistes en herbe.

Et maintenant, revenons au programme du jour. Pour fêter nos mamans, les élèves de Stobart avaient préparé chants et récitations qui suivirent la cantate du début, intitulée "Les triomphes de l'Eucharistie".

Vers la fin, l'aîné de chaque famille, accompagné de ses soeurs et frères benjamins, alla décorer sa maman, d'un ruban marial. En cette année eucharistique et mariale, l'oeillet traditionnel fut remplacé par l'effigie de la Vierge Immaculée: geste symbolique suppliant Notre-Dame des Mères, de se faire "porte-bonheur" dans tous les foyers.

Une boîte-surprise d'une valeur de $25.00 fut raflée au profit de la roulotte eucharistique, devant servir au congrès. Une jeune Esquimaude, venue de Churchill et pensionnaire à l'école indienne de St-Michel, fut l'heureuse gagnante.

A 5 h., la foule se dispersa emportant, espérons-le, quelques bonnes pensées qui aideront à vivre sous le rayonnement de l'Hostie et à se maintenir dans l'atmosphère eucharistique nécessaire à une préparation convenable au grand événement qui doit intéresser tous les catholiques du diocèse de Prince-Albert.

Trophée pour l'élève de l'année à St-Hippolyte-Vawn

ST-HIPPOLYTE-VAWN — La réunion régulière des dames de la Ligue Catholique eut lieu dans la salle de Vawn le 13 mai, avec 18 membres présents.

La présidente, Mme N. Higgins, convoqua la réunion et la prière fut lue par notre directeur spirituel, M. l'abbé A. Paradis.

Un trophée qui sera inscrit avec le nom de l'élève de la classe de gradué ayant la plus haute note en matière religieuse a été donné par notre groupe. Ce trophée restera à l'école.

La somme de $15.00 sera envoyée au Centre Catholique pour aider à la distribution des cours de catéchisme.

Une soirée de bingo aura lieu au début de juin.

Nos réunions auront lieu le premier mardi de chaque mois donc notre prochaine réunion le 4 juin.

Un article intitulé "Mary Queen of the Universe" fut lu par notre chapelain, M. l'abbé A. Paradis.

La réunion fut close avec la prière de consécration à la sainte Vierge. Un goûter fut alors servi par Mmes L. Weber, B. Weber, E. Blais et J. Létourneau.

'Pax Christi' s'intéressera aux peuples de couleur

PARIS — "Pax Christi" tiendra son Ve congrès international du 1er au 15 août à Mariazell, Autriche, sur le thème: "L'essor des peuples de couleur".

M. Edouard Carignan est décédé à Ponteix

PONTEIX — M. Edouard Carignan est décédé subitement à sa demeure, le jeudi 9 mai, à 7 heures du soir, en présence de son épouse et de sa fille, Bernadette. Il était âgé de 66 ans. La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence.

La messe de Requiem fut chantée par Mgr L. Lussier, curé, assisté de M. l'abbé Bouchard, vicaire, et de M. l'abbé G. Laprise, curé de Frenchville, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Omer Gauthier, René Privé, Armand Gervais, Emile Tourigny, Gérard Carignan et Edouard Carignan, fils. La croix fut portée par M. Arthur Carignan, neveu du défunt.

Né à Arthabaska, P.Q., en 1890, le défunt vint dans l'Ouest en 1909 et s'établit à Ponteix où il demeurait depuis. Il était aussi un membre très actif du Conseil 3142 des Chevaliers de Colomb de Ponteix.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Annette Bellefeuille, cinq fils: Gaston, de Fife Lake, Sask., Armand, d'Edmonton, Marcel et Guy, de Ponteix, Paul, de Toronto; sept filles: Claire (Mme Jules Jeanson), de St-Boniface, Juliette (Mme Jack Herbach), de Régina, Réjeanne (Mme Georges Saindon), d'Edmonton, Gilberte (Mme Claude Couture), de St-Boniface, Armande (Mme Dennis Fisher), de Ponteix, Bernadette, d'Oxbow, Sask., Yolande, de Ponteix. Il laisse aussi dans le deuil 25 petits-enfants, une soeur (Mme Albert St-Cyr) de St-Albert, P.Q., et un frère, M. Arthur Carignan, de Ponteix.

Remerciements

La famille Carignan désire exprimer ses remerciements sincères et sa profonde gratitude envers les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par visites, offrandes de messes, tributs floraux, soit par assistance aux funérailles.

Saint-Hubert

Le jeudi 16 mai, quatre religieuses et une trentaine d'élèves des grades 7 à 12 du couvent St-Joseph de Forget sont venus visiter l'Hospice Jeanne d'Arc et faire connaissance avec les élèves de l'école de St-Hubert.

Va-et-vient

M. et Mme G. de Laforest et leurs filles, M. et Mme Ernest Gatin et Laura, M. et Mme D. McCormick et leurs enfants, et M. Albert Gatin, de Régina, ont tous passé quelques jours chez des parents et amis, de même que Mlles Marie, Blanche, Rose et Geneviève Brulé, de Moose Jaw, M. et Mme . Bonks et Larry, et Mlle R. Beaulac, d'Oxbow, Mlle Innis Jordens, de Whitewood, M. et Mme J. Fraser et leurs enfants, de Saskatoon, M. Louis Beaudet, de Meskanaw, M. et Mme Alfred Mullie et leurs enfants, de Lafontaine, Ont., et Mlle Victa Decelles, de Moosomin.

M. et Mme O. Pelletier et leurs enfants, Mme J. Beauregard, M. V. Beauregard et M. Albert Beaujot ont fait un court voyage à St-Lazare, Man., la semaine dernière.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., est allé à Régina et à Bellegarde, dernièrement.

Mlle Octavie Istace a passé la fin de semaine chez sa soeur à Whitewood.

Mme C. Nicolay s'est rendue à Régina pour consultation médicale. Mlle Anne Dunand l'accompagnait.

Montmartre

Assemblée de la Légion

Le 15 mai avait lieu à Maryfield, Sask., une assemblée de Légionnaires de la zone 6. La Branche de la Légion de Montmartre était représentée par trois vétérans, MM. Marcel Ferraton, président, Norman Rinville et Marcel Ecarnot. Cette assemblée qui groupait plusieurs branches de la légion a été très agréable pour tous.

Il fut décidé que le concours de curling des Légionnaires de la zone 6 serait joué à Montmartre pour la prochaine saison.

Notre monument aux morts de la guerre vient de prendre sa parure printanière, grâce aux légionnaires qui ont refait et repeint la clôture, etc., manifestant par ce simple geste que leurs compagnons d'armes ne sont pas oubliés.

Nos malades

Ont été hospitalisés: de Kendal, Mlle Eileen Donauer, Mmes Nick Lang, Katherine Delmo et Marie Bauchman, Bay Harvey Lang et M. Jack Kress; de Montmartre, M. J. Hrycak, Mlles Louise Langlois, Teresa June Coolican, Doreen Gorniak et Paulette Righetti; de Glenavon, Mlle Rita Guidry; de Régina, Mlle Olga Obrianyk.

A tous, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Naissance

A M. et Mme Nick Lang est né un fils le 13 mai.

Zenon Park

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Mullie et leurs enfants, de Lafontaine, Ont., ont visité dernièrement leurs oncle et tantes, M. et Mme Albert Marchildon, Mme Anna Marchildon et leurs familles.

Mme Arthur Daoust et son fils, Jean-Baptiste, sont revenus de St-Boniface, Man., où ils ont passé l'hiver .

M. et Mme Michel Leblanc, M. et Mme Alcide Parent et leur fillette, de Maillardville, C.-B., Mme Marie Bachand et son fils, Denis, de Fife, C.-B., sont aussi revenus pour les travaux d'été sur leurs fermes.

Mlles Claire et Thérèse Marchildon, M. et Mme Ubald Carrier et Mlle Irène Moyen étaient en promenade à Prince-Albert, en fin de semaine.

MM. Fernand Favreau, Raymond Poulin, Laurier McCrea et Edmond Hudon sont allés à Prince-Albert pour affaires.

Mlle Rita Valcourt, de Prince-Albert, a passé quelques jours dans la paroisse. Elle s'occupe de l'organisation d'Action Catholique.

M. Urbain Moyen, de Prince-Albert, était en visite chez ses parents, M. et Mme Emilien Moyen, en fin de semaine.

M. et Mme Roland Lalonde, de passage à Prince-Albert, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Gaston Hudon, et se sont ensuite rendus à Domremy visiter M. et Mme Denis Favreau.

Mme Rose Perreault est revenue de l'est des Etats-Unis où elle a passé l'hiver en promenade chez ses soeurs et leurs familles. Son fils, Léo, l'accompagnait.

Mme Jos. Hudon est partie le mercredi 8 mai pour un séjour prolongé chez ses enfants, M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, et M. et Mme Léonce Duret, d'Ormeaux.

Mlle Léa Bussière, de Vonda, était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jos. Bussière.

M. Elphège St-Arnaud, de Fife, C.-B., est de passage dans la paroisse pour affaires.

M. et Mme Lauréat Hudon et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, ont rendu visite à M. et Mme Edmond Hudon et autres parents et amis.

M. Edouard Leblanc, père, a acheté la maison de M. Adélard Moyen; M. Pierre Courteau, celle de M. Roland Goyer; M. Marc Marchildon, celle de M. Azélus Foucher, et M. Théodule Lalonde, la salle de billard et le salon de barbier de M. Roland Goyer.

Succès d'une soirée

La soirée mensuelle préparée par le groupe, sous la présidence de Mme Albert Marchildon, et présentée le dimanche soir 5 mai, a plu à la nombreuse assistance par la variété et l'originalité du programme.

Il y eut bingo, programme récréatif, vues animées, rafles, comptoir de couture et autres divertissements. Un goûter fut servi à la fin de la soirée. M. Edmond St-Arnaud était le maître de cérémonies. La soirée a rapporté la somme de $280.00.

Grand merci aux organisatrices et à tous ceux qui sont venus se récréer tout en contribuant au succès de la soirée.

Saint-Front

Baptême

Le 12 mai: Wesley-Paul, fils d'Aimé-Paul Prévost et d'Alice Schrum, né à Rose Valley le 11 novembre 1956. Parrain et marraine, M. et Mme Edwin Prosko.

Cinéma

Le vendredi 10 mai avait lieu, au soubassement de l'église, une intéressante séance de cinéma. Le film principal représentait la vie de la petite Maria Goretti. Une foule nombreuse, malgré les travaux du printemps, a vu avec émotion les misères de la famille Goretti et la mort tragique qui a fait, de la jeune fille des marais, sainte Maria Goretti.

Ce beau film avait été commandé par nos bonnes religieuses et M. I. Traquair, de Melfort, représentant du Wheat Pool, a bien voulu venir avec sa machine à vues pour nous le présenter.

Çà et là

Le dimanche 12 mai, le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé dire la messe à Périgord pour remplacer son collègue, le R. P. A. Robveille, P.S.M., parti pour un voyage bien mérité dans sa chère Normandie. A 10 h., notre curé était de retour pour la grand-messe ici.

La famille Fernand Roufosse est revenue sur sa terre, après avoir passé l'hiver à Prince George, C.-B.

M. et Mme Roger Quessy et leurs enfants sont venus de Flin Flon pour faire les semences sur leur ferme.

La semaine dernière, M. Benoit Beaudry est allé à Bellsite, Man. En revenant, il était accompagné de M. Léo Senez qui est venu voir ses parents, M. et Mme Georges Senez.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Patrice Tourand (née Marie-Roselie Bruneau) à Saskatoon, à l'âge de 72 ans. Outre son mari, elle laisse dans le deuil deux fils, Raymond et Laurent, et une fille, Eléonore (Mme Jean-Baptiste Bouchard), de Medstead, Sask.



On voit sur cette photo les 18 finissants du collège de Gravelbourg qui ont annoncé à leurs parents et professeurs présents dans le gymnase du collège, dimanche après-midi 19 mai, leur choix pour l'avenir. De gauche à droite: **MM. Robert Gareau**, de St-Isidore-de-Bellevue (Droit), **Edouard Parent**, de Gravelbourg (Oblat de M. I.), **Nelson Boyer**, de St-Louis (Education), **Alphonse Martine**, d'Antler (Génie), **Aurèle Dufault**, de St-Front (Education), **Antoine Gaborieau**, de Notre-Dame-de-Lourdes (Education), **Ghislain Gaudet**, de St-Isidore-de-Bellevue (Clergé séculier), **Régis Dion**, de Ferland (Génie), **Joseph Bouliane**, de Willow-Bunch (Clergé séculier), **Marcel Crozon**, de Naicam (Génie), **Lucien Roy**, de Willow-Bunch (Clergé séculier), **Eric Poliquin**, de Laflèche (Clergé séculier), **Paul Juneau**, de Gravelbourg (Génie), **Claude Crozon**, de Naïcam (Oblat de M. I.), **François Simonot**, de Bonne Madone (Commerce), **Gérard Poirier**, de Bellegarde (Clergé séculier), **Alphée Poulin**, de Zenon Park (Psychologie), et **Louis Lepage**, de Vonda (Clergé séculier).

Graduation et "choix de ruban" au collège de Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — La double cérémonie de la distribution des prix et de la graduation des finissants marquait, le dimanche 19 mai, la fin d'une autre année scolaire pour les élèves du cours des arts au collège de Gravelbourg.

Les 18 finissants, dont 8 se destinent au sacerdoce, avaient participé à un repas intime, la veille, en compagnie de leurs professeurs et de quelques visiteurs, dont les Pères finissants du scolasticat du Sacré-Coeur, de Lebret. Et le soir avait eu lieu "la soirée des finissants du collège", sous la présidence du R. P. Philippe Scheffer, O.M.I., recteur. Les parents avaient été spécialement invités.

Dimanche matin, la journée commença par une messe solennelle célébrée par le R. P. Alain Piché, O.M.I., professeur de philosophie au scolasticat de Lebret, assisté du R. P. Florido Turgeon, O.M.I, comme diacre, et de M. l'abbé Luc Gaudet, comme sous-diacre. Tous trois sont des anciens du collège. La chorale, sous la direction du R. P. Arthur Lacerte, exécuta une messe en parties. Le R. P. Paul Plamondon touchait l'orgue. Il y eut communion générale des finissants. Beaucoup de parents assistaient à cette messe.

La conquête de la vérité

Après le premier évangile, le R. P. recteur donna le sermon de circonstance, montrant que l'éducation donnée aux collégiens les comble des plus grands bienfaits que le chrétien puisse désirer.

En effet, même si l'homme a une intelligence pour saisir la vérité, une volonté pour choisir librement son bien et un coeur pour aimer et se donner, il faut se souvenir que le péché l'empêche de penser en homme, de vouloir le bien digne de l'homme, d'aimer noblement comme un homme doit aimer. La grâce du Christ libère heureusement l'homme de ces difficultés, mais en germe seulement, car il faut que l'homme fasse sa part pour reconquérir sa dignité et sa liberté.

C'est ici qu'entre en jeu l'éducation qui libère l'intelligence par la lucidité: le collège s'est donc efforcé de donner aux finissants l'entrainement, la culture et la purification de l'esprit par ses professeurs compétents, par des cours variés, par une vie d'étude régulière. L'éducation doit aussi libérer la volonté par la maitrise de soi qui rend capable de dominer les forces charnelles et les élans égoïstes, de marcher allègrement dans la ligne de ses devoirs: le collège, par son règlement, a fourni maintes occasions aux finissants d'acquérir cette maitrise de soi par des efforts physiques, psychiques et spirituels qui ont forgé leurs caractères. L'éducation doit enfin libérer le coeur par le don de soi aux valeurs qui dépassent et achèvent l'homme: Dieu, le prochain, la patrie, etc. Au collège, chaque jour pendant huit ans, les finissants ont été invités à se donner à Dieu par la prière et la fréquentation des sacrements, à agir pour leurs confrères de classe ou de collège, à aimer leurs maitres et parents, à se préparer au don d'eux-mêmes à la société.

Le temps du collège fini, la vraie vie commence. Il faut donc que les finissants continuent à libérer leur intelligence en marchant dans la vérité. Ils doivent recourir sans cesse à la puissance de la grâce divine pour garantir en eux la maitrise de soi, être toujours des hommes de caractère et de coeur, ne jamais négliger ce double effort de vie chrétienne que sont la prière et la vie sacramentelle. Que la sainte Vierge leur accorde cette persévérance, les protège et les garde!

Les élèves et leurs parents prirent le diner au cafétéria du collège, alors que les Pères professeurs recevaient dans leur réfectoire S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, M. Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, plusieurs prêtres séculiers, les Pères de Lebret, etc. Après le diner, vers 2 h., au cours du salut du T. S. Sacrement à la chapelle, les 18 finissants se consacrèrent solennellement à la sainte Vierge.

Cérémonie académique

Tous, professeurs, parents et élèves, se rendirent ensuite au gymnase pour la 39e distribution des prix et la 31e graduation des finissants, double cérémonie qui commença par la marche d'entrée des finissants revêtus de la toge. La distribution des prix pour les élèves des arts fut présidée d'office par le R. P. A. Lacerte, directeur des études. Il convient de mentionner ici de façon toute spéciale les noms de ceux qui méritèrent les 4 prix d'excellence pour la plus haute moyenne au cours de l'année: Eric Poliquin (2e philosophie), Camille Piché (1ère philosophie), Maurice Bauche (rhétorique) et Edouard Rymek (belles-lettres).

Après la présentation d'une comédie ("On inaugure à Potiron-sur-l'Ancre") par la classe de versification, les finissants choisirent leur ruban, c'est-à-dire dévoilèrent au public leur grave décision pour l'avenir. Il faut se réjouir de ce que le collège catholique de Gravelbourg offre à l'Eglise huit futurs prêtres: 3 pour le diocèse de Gravelbourg, 1 pour Régina, 1 pour Prince-Albert, 1 pour Saskatoon et 2 pour la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Le président de la classe, Alphée Poulin, sut d'ailleurs dire au nom de ses confrères combien l'exemple des parents et le dévouement des Pères éducateurs ont fortement influencé le choix de chacun, et il exprima avec sincérité la reconnaissance de tous envers Dieu, Marie et l'Alma Mater.

Invité à prendre la parole, le R. P. recteur dit qu'en ce jour de la moisson, le collège a raison d'être fier d'offrir à l'Eglise et à la société ses 18 finissants. C'est ainsi qu'une institution, pauvre matériellement, montre une fois de plus que Dieu lui accorde généreusement ses richesses intérieures. Ces 18 finissants ne sont-ils pas le fruit de l'éducation chrétienne donnée au collège de Gravelbourg, du travail et des sacrifices des parents et maitres, de la générosité personnelle des élèves eux-mêmes? Les prières spéciales récitées pour les vocations, dans les paroisses et dans les familles de toute la Saskatchewan, n'ont-elles pas contribué, avec les autres facteurs à l'oeuvre déjà, à l'éclosion des 8 vocations sacerdotales proclamées en ce jour?

R. P. Recteur

Le R. P. recteur s'adressa ensuite plus spécialement aux élèves. Aux jeunes d'abord, qui doivent trouver chez leurs confrères finissants un exemple de persévérance, de courage et de générosité dans leurs études, et d'idéal de vie pour leur propre avenir; aux finissants ensuite, qui ont reçu en ce jour un magnifique chapelet, souvenir tangible du dévouement affectueux de leurs professeurs. Souvenir parlant, s'ils savent être fidèles à le prendre dans leurs mains chaque jour pour invoquer leur Mère du ciel. C'est ainsi que les fleurs fleuriront et porteront du fruit. (Le R. P. recteur faisait ici allusion à la devise des finissants: "Florete flores"). Car la moisson est en fleurs seulement, pour le moment. La vie dira jusqu'à quel point la fleur s'est changée en fruits mûrs . . . au service de Dieu, de l'Eglise, de la Vérité, de la patrie grande et petite, c'est-à-dire du Canada français.

En effet, tous doivent affermir leurs convictions nationales par l'action, par des actes concrets en faveur de leurs compatriotes; tous doivent être excellents chrétiens, non seulement les huit qui entreront au Grand Séminaire ou au noviciat et enlèvent par là même toute inquiétude à leur sujet, mais aussi les autres à l'Université, à l'heure de se choisir une épouse, dans leur paroisse comme soutien du curé dans toutes les oeuvres, etc. Pour devenir des compétences dans leurs professions respectives, que tous continuent à former leur esprit par le travail assidu et personnel de l'étude, en évitant à la fois la légèreté d'esprit et la spécialisation à outrance au dépens de la formation générale. Ainsi, la joie actuelle de S. Exc. Mgr Decosse, des autorités du collège, des parents et amis des finissants et autres élèves, des bienfaiteurs et amis de l'institution, recevra son couronnement dans un avenir prochain.

Ces paroles du R. P. recteur furent suivies de quelques chants par les finissants eux-mêmes, sous la direction du R. P. Lacerte: "The Little Brown Church" par W. Pitts; "Allons, les amis, faut partir" par W. Lemit; et enfin, le chant du "Magnificat".

Le comte Serge de Fleury

Le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, dit alors sa grande joie de voir 18 jeunes capables de prendre une grande décision et de vouloir faire quelque chose de leur vie. Il demanda aux finissants de ne jamais oublier que la fidélité de leurs ancêtres et parents les a fait catholiques et français. Puissent-ils se montrer toujours, là où ils exerceront leur profession de prêtres, d'éducateurs, de légistes, etc., dignes de tels parents et fidèles à ce qu'ils sont et doivent être au milieu des populations de nos provinces de l'Ouest.

S. Exc. Mgr Decosse

S. Exc. Mgr A. Decosse s'adressa ensuite aux finissants, aux autres élèves et à leurs parents. Il demanda aux finissants de bien servir la société en chrétiens et leur souhaita bon succès dans la carrière choisie. Il félicita les élèves qui reçurent des prix, mais davantage tous ceux qui peuvent se donner le témoignage d'avoir toujours fait durant l'année scolaire ce qu'ils devaient faire. Et, enfin, il incita les parents à reconnaitre la valeur de l'éducation qui se donne au collège de Gravelbourg, à faire volontiers des sacrifices pour y tenir leurs enfants qui y apprendront à "être quelqu'un", à penser et agir en chrétiens, à raisonner juste et droit, à servir la société. C'est ainsi que la double cérémonie de graduation des finissants et de distribution des prix justifiera la joie qu'elle apporte aux autorités du collège qui récoltent chaque année la moisson des futurs chefs de nos divers groupes; et celle des élèves, ceux qui ont cueilli des lauriers et ceux qui brillent au second rang, qui engrangent les fruits du travail sérieux qui forme l'intelligence et le caractère.

Après la cérémonie de graduation et de distribution des prix, les élèves du cours des arts purent retourner au foyer. Les professeurs souhaitent que tous reviennent en septembre, sans succomber à la tentation du tracteur, c'est-à-dire sans vouloir prolonger leurs vacances jusqu'après les récoltes. Tous prient pour que les finissants persévèrent dans la carrière qu'ils ont choisie.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Thériault, d'Atikokan, Ont., et leur petit garçon visitaient leurs parents, M. et Mme Octave Thériault, de Montmartre, et M. et Mme Maurice Zébière. Au retour, ils étaient accompagnés de MM. Jean-Baptiste et Louis Thériault.

Mme Emile Baudu, de Kipling, rendait visite à sa mère, Mme M.-L. Moreau, à l'hospice Taché de St-Boniface.

MM. Pierre Charles et Clarence Lamontagne, employés à Winnipeg, passaient la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida, visitaient leurs parents.

M. et Mme Richard Filteau et leurs enfants, de Melita, et M. Georges Filteau, de Virden, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme H. Wardel, de Virden, visitaient M. et Mme Alex. Boulet.

NEW-YORK — On a expressément défendu aux catholiques d'écouter l'évangéliste Billy Graham au Madison Square Garden, ou à la radio et à la télévision, et de lire ses livres ou ses sermons.

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

Une douce torpeur m'envahissait, mais je ne voulais pas dormir; j'étais trop heureuse et ne désirais pas perdre un instant de cette merveilleuse journée.

Sacha était à l'arrière-plan de toutes mes pensées et réellement je ne faisais aucun projet. L'immense pas franchi le matin me suffisait pour le moment. Le voile qui nous avait séparés était arraché, il n'y avait plus en nous d'équivoque et il m'était doux de savoir que nous nous étions lui et moi devinés.

Je n'imaginais pas, à cette minute, ce que serait l'avenir. Tout comme lui, je ne cherchais pas à le connaître. Le présent m'offrait trop de sujets de réflexion. Dans ma tête repassaient, comme sur un écran, les images de Sacha au cours de la matinée, et mon oreille retrouvait le son de sa voix, ses intonations, les mots prononcés avec une certaine intention. Je percevais même sur mes bras la pression de ses doigts durs et contre mon front le frottement de la chemise sur laquelle je m'étais appuyée, la tiédeur de son cou.

J'avais les yeux fermés, mais je ne dormais pas. Je ne rêvais pas non plus. Je me restituais une vérité qui m'enchantait et je me répétais comme une évidence:

— Bien sûr que je l'aime!

Je ne m'accordais pas le droit de formuler le corollaire logique:

— Et lui?

Savoir que j'avais son amitié, que j'avais atteint des fibres que la détresse avait atrophiées me suffisait. Je perdais même mon impatience de connaître son passé. Il était lui, et ce passé douloureux, trouble peut-être, l'avait fait tel que je le voyais, tel que je l'aimais. Le malheur lui mettait comme une auréole, le rendait plus humain et plus proche de moi.

Ce que je souhaitais en ces instants où je pensais à lui avec tant d'intensité, ce n'était pas autre chose que de l'avoir à mes côtés, de poser encore ma tête contre son cou et de me taire, pendant qu'il dirait, lui, des mots insignifiants de cette voix sourde qu'il m'avait révélée ce matin.

J'étais divinement bien et je ne crois pas que la présence de l'être le plus aimé puisse avoir le charme que son évocation est capable de donner. Les moments de présence sont trop brefs, on a trop à dire, avec la sensation qu'on ne dit pas l'essentiel. Il y a la pudeur des mots, on prononce des inutilités et les minutes passent bêtement.

J'aurais aimé que mon après-midi ne finit pas, mais le soleil glissait déjà à l'horizon quand j'entendis marcher non loin de moi. J'eus une contraction de tout mon être, j'aurais voulu disparaître dans le sol. Quel gêneur venait troubler, gâcher ma solitude heureuse? Quelque pêcheur, à n'en pas douter, car ne venaient dans l'île minuscule que les amateurs de ce sport paisible, à moins que ce ne fût un amoureux.

J'avais reconnu un pas masculin, le heurt de chaussures ferrées sur les pierres du gué. Je n'ai pas supposé une seconde que c'était Sacha. Il était avec moi depuis que j'étais ici, dans ma pensée et dans mon coeur, et je ne souhaitais même pas sa venue. Faut-il croire qu'une telle intensité d'évocation puisse exercer une attirance? Ce qui suit permettra de le croire.

La sensation de n'être plus seule avait dispersé mes pensées. Je n'entendais plus rien. Je me redressai, maussade, et en regardant du côté où la rivière était toute proche, j'aperçus Sacha. Il paraissait chercher quelqu'un ou quelque chose et hésitait à se diriger d'un côté ou d'un autre. Il ne m'avait pas vue et j'aurais pu ne pas bouger. J'appelai, pas très fort:

— Sacha!

Il m'entendit tout de suite et en quelques enjambées fut près de moi. J'avais eu, avant de l'appeler, le temps de mettre un peu d'ordre dans mes cheveux, et j'étais assise dans l'herbe, appuyée contre l'arbre, quand il me rejoignit.

— J'étais pourtant certain de ne pas vous avoir vue ressortir de l'île!

— Ah! parce que ...

— Je vous avais vue partir et comme j'ai toujours travaillé dehors ... Cela ne vous ennuie pas que je sois venu?

J'eus un demi-sourire marquant qu'entre nous ces banalités étaient bien inutiles, et il compléta:

— Il me fallait terminer mon ouvrage.

Je m'étais un peu reculée pour lui permettre de s'asseoir à côté de moi et il s'appuya lui aussi contre l'arbre. Il m'avait offert une cigarette et nous fumions en échangeant quelques-uns de ces mots insignifiants dont je parlais tout à l'heure, mais j'étais sans impatience, je savais que l'essentiel serait dit, et si ce n'était par lui, ce serait par moi. Je ne faisais pas de calcul, tout se déroulerait comme cela se devait de le faire.

Il sortit tout à coup un petit paquet de sa poche.

— Tenez, c'est pour vous.

— Pour moi?

— J'aurais aimé trouver quelque chose de mieux.

Je défis le ruban, le papier et trouvai un mince portefeuille de cuir vert. J'avais déjà compris et il n'était pas nécessaire de l'ouvrir pour savoir qu'il contenait un billet de cinq dollars.

— Pourquoi?

— Parce qu'au nombre des dettes que j'avais envers vous, de celle-là au moins je pouvais m'acquitter.

— Merci, Sacha.

Nous n'avions pas besoin d'autre formule et j'approchai mon épaule de la sienne. Il faisait encore très chaud, mais une brise rafraîchie par la rivière faisait bruisser les feuilles, les insectes continuaient à danser dans les rayons obliques du soleil et nous ne parlions plus.

Comment Sacha se déplaça-t-il? Comment sa tête se trouva-t-elle appuyée sur l'herbe d'abord, puis sur mes genoux, je serais bien incapable de le dire. Peut-être cela se produisit-il au moment où une abeille bourdonna près de moi. Je crus qu'elle allait me piquer. Sacha l'écarta, puis se laissa glisser dans l'herbe.

Je dus étendre la main pour caresser d'un geste instinctif ses cheveux; pour mieux me voir, se haussa-t-il contre mes genoux? Je ne le sais plus et cela importe peu. Ce dont nous étions certains l'un et l'autre, c'est que nous ne nous séparerions pas sans nous être révélé notre amour. Nous n'avions rien prémédité. Nous étions seulement sur une pente au long de laquelle nous glissions tout naturellement. Nous ne faisions rien, ni pour accélérer, ni pour ralentir l'allure.

J'avais sous les yeux ce visage que le repos, la quiétude détendaient et ces prunelles transparentes attachées à moi où je lisais tout l'amour que ses lèvres n'avaient pas encore formulé, mais que je voyais s'entrouvrir pour dire ce qui allait définitivement enchaîner mon coeur et ma vie.

Instants merveilleux, dont nous goûtions l'inestimable prix, instants que j'évoque aujourd'hui en sanglotant, car ils sont à jamais perdus.

Il prolongeait à dessein notre attente, avec une tendresse malicieuse et j'allais moi-même parler quand il murmura:

— Doralice, ma précieuse ...

Ce mot, en l'écrivant, fait trembler ma main. Il le répéta plusieurs fois ce soir-là et, alors que j'ai tant de peine à retrouver son visage, ces quelques syllabes, l'intonation qui les accompagnait, renaissent toujours dans ma mémoire dès que je souhaite les entendre.

— Ma précieuse! ...

J'avais seulement incliné la tête et ma main pesait un peu plus sur ses cheveux, tandis qu'il poursuivait:

— J'ai essayé de vous fuir, chérie, et encore tout à l'heure ...

— Je vous appelais si intensément que vous ne pouviez résister.

— Je me disais qu'il était absurde de vous rejoindre, mais je n'ai pu m'empêcher de venir.

— Et moi, je ne parvenais pas à m'en aller.

Il avait pris ma main et la posait sur ses lèvres. Il resta un long moment sans rien dire, les yeux clos, puis il poussa un profond soupir et murmura:

— Je suis bien.

— Moi aussi, Sacha.

Il me regardait de nouveau et il rit doucement. Je demandai:

— Qu'avez-vous?

— C'est tellement fou que nous soyons ainsi, vous et moi. Doralice, je pense que je perds un peu la tête et que vous devriez avoir de l'énergie pour nous deux. J'en avais beaucoup jusqu'à ce matin, et puis, tout à coup, cela a craqué. Doralice, ma précieuse amie, chassez-moi.

Il parlait si doucement que cela avait l'air d'un badinage, d'une taquinerie tendre, et je demandai:

— Pourquoi?

— Ah! Pourquoi?

Le sourire s'était éteint. Ma main caressait son visage comme pour en chasser les ombres qui venaient de s'y poser. Je regrettai ce stupide "pourquoi" qui avait troublé notre euphorie, mais il était aussi désireux que moi de la retrouver. Il reprit:

— Doralice, c'est merveilleux de savoir, sans avoir besoin de le dire, ce que nous pensons. Si nous pouvions être tous les deux, toujours seuls dans le monde, comme nous le sommes dans cette île! Ce qui arrive est incroyable et c'est vrai, n'est-ce pas?

Je me penchai sur lui, il se haussa vers mon visage et nous échangeâmes notre premier baiser.

Nous nous contemplions, enivrés et encore incrédules. Il se redressa et ma tête vint se nicher contre son épaule, à cette place dont tout à l'heure je rêvais, tandis que son bras m'attirait contre lui.

Il parlait, lui le taciturne, lui le silencieux, et j'ai perdu le souvenir des mots qu'il prononça, sauf celui qui revenait comme une antienne:

— Ma précieuse!

Il a dû dire des mots d'amour, affirmer que, dès le premier jour, il m'avait aimée et nous nous sommes certainement disputés tendrement pour savoir lequel de nous deux avait eu la priorité. Le temps passait et nous n'en avions cure, sans doute parce qu'en nous était la certitude que ces minutes, plus jamais nous ne les retrouverions.

Le soleil avait disparu derrière la colline et Sacha desserra son étreinte. Il fallait partir, rentrer à la maison, mais cela ne m'attristait pas. La vie ne venait-elle pas de commencer pour nous avec la connaissance de notre amour mutuel, d'un amour qui, bien entendu, ne serait pas comme tous les autres!

Il m'avait aidée à me relever et nous avancions vers le gué, enlacés. Au moment de le franchir, il m'attira une dernière fois contre lui, couvrit mon visage de baisers légers. Je sentis tout près de ma bouche ses lèvres qui murmuraient enfin:

— Je t'aime, Doralice, quoi qu'il puisse arriver, je t'aimerai toujours.

Il m'éloigna de lui et, l'expression soudainement grave, il me dit:

— Va ... Rentre vite!

Je l'écoutais sans comprendre.

— Et vous?

— Il vaut mieux qu'on ne nous rencontre pas ensemble.

Je ne voyais pas du tout où il voulait en venir. Pour moi, les choses étaient simples. Nous allions rentrer au chalet et je dirais à mes parents, en leur montrant Sacha:

(à suivre)



Avec l'arrivée du printemps, la **Rév. Sr Ingrid**, une des premières religieuses Dominicaines suédoises, doit entretenir 10 acres de terrain pour la production de fruits pour le monastère de Sodra Sandby, dans le sud de ce pays, le premier monastère à être érigé dans un pays scandinave depuis l'origine du Protestantisme au 16e siècle. Sur la photo de gauche, Sr Ingrid conduit un tracteur; à droite, elle manie une gratte.

Le bien est moins quelque chose à faire que quelque chose à aimer

"Tout anniversaire s'exprime normalement dans un hymne de gratitude à Dieu, source unique de la vie, du progrès, de la perfection." C'est par ces paroles empruntées à l'Ecclésiaste que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, rappelant le vingtième anniversaire de la fondation de la J.I.C.F. que celle-ci célèbre cette année, a ouvert à l'Oratoire St-Joseph la semaine nationale de cette association catholique féminine lors d'une messe pontificale.

Son Eminence a rappelé aux jeunes filles assemblées dans le sanctuaire du Mont-Royal, le thème qu'elles avaient choisi comme centre de leurs réflexions cette année: "Les responsabilités civiques qui incombent aux jeunes filles de classe moyenne qui veulent incarner un christianisme authentique en pays démocratique."

"Vos aspirations vous poussent vers la conquête", a dit aux membres de la Jeunesse Indépendante Catholique, l'archevêque de Montréal, "vous en renouvellerez l'ardeur à la lumière de votre foi. Vous y fixerez déjà l'urgence d'une pratique plus consciencieuse du civisme en nos milieux; vous confronterez les exigences du civisme avec les aptitudes déposées par Dieu lui-même dans la nature féminine; vous tenterez de mesurer, pour les accepter pleinement, le rôle, l'influence, les inéluctables responsabilités dans le redressement de la société actuelle.

Pratique consciencieuse du civisme

Le civisme est basé sur la justice sociale, il ne relève pas directement de la vie surnaturelle, mais il est en relation intime avec les devoirs du chrétien. Il s'étaye sur la charité et résulte de l'amour des autres. "L'homme, partie d'un corps social, appartient à l'humanité et se doit au bien commun", a rappelé Son Eminence.

Le civisme qui bannit l'égoïsme individualiste et étroit semble particulièrement adapté à la vocation de la femme, créature d'idéal, de sensibilité, de don de soi. Son Eminence a cité à ce propos cette phrase d'une profonde vérité: "Une société dépend, dans une large mesure, de la conception qu'elle se fait de la femme."

Dans l'Histoire

La femme irremplaçable dans son rôle de mère joue dans la société un rôle essentiel. Eve, parce qu'elle a refusé d'accepter son rôle de soumission, a détruit l'équilibre humain. Dès que la femme recherche une domination égoïste, dès qu'elle ne se satisfait plus de donner, des catastrophes se produisent. Ceci est l'un des exemples de l'apport de la femme dans le civisme. A l'opposé d'Eve, l'exemple de Marie se présente, comme celui de la femme déléguée de Dieu pour redresser l'humanité.

Responsabilités féminines

"Les forces du mal s'emploient à utiliser la puissance féminine à ses fins de perdition", a continué Son Eminence. (...) Vous, vaillantes militantes de la J.I.C.F., vous formez un bataillon fortifié de cette armée toujours en lutte jusqu'à la conquête finale. L'Ecclésiaste déclarait: "Là où la femme est absente, le malade gémit." Mais si la société est malade, la faute n'en peut-elle pas être à la femme? L'éducation civique est un devoir que toute femme doit remplir. Elle doit se familiariser avec les notions de civisme et de démocratie.

La femme moderne doit prendre conscience des conditions sociales dans lesquelles elle vit. "Qu'elle se garde, en conséquence, de préjugés devant la misère, d'apathie en ce qui concerne les oeuvres de bienfaisance. Que les questions politiques lui apparaissent dans leur objectivité en fonction du bien commun et non dans leur relation toute subjective (...) Il faut que les femmes catholiques de chez nous soient de plus en plus averties."

Ayant rappelé les devoirs civiques de toute femme, Son Eminence a souligné les obligations de la femme catholique. "Etre catholique et manquer de civisme, a-t-il dit, voilà une antinomie monstrueuse. (...) Votre esprit de foi vous aidera à utiliser vos possibilités de réactions en faveur du civisme dans notre milieu démocratique." L'éminent prédicateur a terminé son allocution par cette belle parole: "Le bien est moins quelque chose à faire que quelqu'un à aimer."

Courrier de Louise

Q. — J'apprécie beaucoup votre Courrier, chère Louise, et, croyez-moi, j'ai été aidée plus d'une fois par vos bonnes paroles. Voici mes problèmes: 1) Existe-t-il du velours pour la confection de robes de fillettes qui pourrait être lavé sans l'endommager? 2) J'ai un linoléum gris avec un dessein soulevé. J'ai beaucoup de difficulté à l'entretenir. Le tour des feuilles du dessein devient de plus en plus sale à chaque lavage. Inutile de vous dire que l'apparence de tout le plancher en est assombrie. Connaissez-vous une solution? 3) La cire liquide est-elle préférable pour les tuiles en plastique "vinyl asbestos"? Il me semble qu'elle ne donne pas de très bons résultats. 4) Existe-t-il à Winnipeg un endroit où l'on puisse emprunter des robes de filles d'honneur? Pouvez-vous m'en indiquer l'adresse? Merci sincèrement.

PERCE NEIGE.

R. — Je vous remercie de votre confiance et de vos bonnes remarques. J'espère pouvoir vous aider encore cette fois-ci. On vend dans les grands magasins un velours de nylon lavable d'une largeur de 38". Il est dispendieux mais très beau et on peut se le procurer dans une variété de couleurs. Quant à votre linoléum, je crois que si vous le lavez avec un bon savon et une brosse, ou même en faisant usage de la laine d'acier, vous réussiriez à nettoyer le tour des feuilles du patron. Pour les tuiles en plastique, il se vend dans le commerce, un produit spécial qui les nettoie et les polit en même temps. La cire liquide est recommandée de préférence, il est mieux de polir si on désire un lustre pour les linoléums et ces tuiles, si vous ne faites pas usage de nettoyeur mentionné plus haut. Vous trouverez, dans les feuilles jaunes de l'annuaire téléphonique, le nom d'un costumier réputé qui vous louera des robes de demoiselles d'honneur. Je ne connais pas d'endroit où vous pourriez en emprunter.

• • •

Q. — J'ai complété ma neuvième année et je parle l'anglais. Croyez-vous que si j'apprends à me servir de la machine à écrire par moi-même, je pourrai obtenir une position comme réceptionniste dans un bureau de médecin? J'ai aussi l'habitude du public ayant déjà travaillé dans un magasin. Mes parents préféreraient que je continue mes études, mais il me semble que j'en ai assez et que je devrais commencer à gagner ma vie. Un conseil, s'il vous plait.

BLONDINETTE.

R. — Vos parents ont raison, ma chère enfant. Vous êtes encore bien jeune pour aller gagner votre vie, surtout si cela n'est pas absolument nécessaire, et votre bagage de connaissances est bien mince pour le genre de travail que vous désirez. De nos jours, il faut être de plus en plus instruite pour toutes les positions. Terminez vos études si possible, et si vous le pouvez, suivez un cours commercial en entier. Ainsi préparée, vous pourrez sans doute commencer comme assistante réceptionniste dans un bureau de médecin, car il faut certaines connaissances spéciales pour faire ce travail. ous les acquerrez en travaillant avec une personne d'expérience.

• • •

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire quelle est la pierre de naissance de ceux qui naissent au mois de novembre? Je désire offrir une bague à mon mari, et si elle convenait pour un homme, c'est cette pierre que je préférerais. Merci. — LUCIE.

R. — La topaze, pierre précieuse transparente jaune plutôt foncé est la pierre de novembre et fait une très jolie bague d'homme.

• • •

Q. — Pouvez-vous me dire à quoi sert le "pad" et la couverture électriques? Merci.

IGNORANTE.

R. — Le coussin électrique remplit les mêmes fonctions que la bouillotte d'un malade ou le sac à eau chaude: soulager de certaines douleurs, réchauffer les pieds. La couverture électrique remplace avantageusement plusieurs couvertures de laine.

LOUISE

'Un rosaire de messes' à Fatima, du 10 au 13

FATIMA — Une chaîne ininterrompue de 150 messes furent dites au cours des trois jours et trois nuits qui précédent le 40e anniversaire de la première apparition de Notre-Dame, à Fatima, le 13 mai. Elle a débuté par une grand-messe solennelle, le matin du 10 mai; puis 48 prêtres se sont succédés aux autels, jusqu'à ce que S. E. le cardinal Manuel Gonçalves-Cerejeira, patriarche de Lisbonne, termina cette chaîne de messes par une pontificale, le 13 mai. Un semblable "rosaire de messes" sera célébré en octobre prochain, pour commémorer la dernière des apparitions de Notre-Dame, à Fatima.

Les saints: nos compagnons

CITE DU VATICAN — Les saints sont les compagnons, l'exemple et les intercesseurs de l'humanité. Sa Sainteté Pie XII, au cours de son pontificat, en a donné la preuve dans 151 décrets apostoliques qui accordent des patrons célestes, à des pays, des diocèses, des villes, des professions, des sports et à nombre d'autres aspects de la vie.

La Très Sainte Vierge occupe la première place parmi les saints protecteurs nommés par le Saint-Père; elle est la patronne de 83 groupements; le Vénézuéla, le Paraguay et l'Honduras, quatre villes et 18 diocèses d'Amérique centrale et du Sud l'invoquent comme patronne. Il en est de même, en deux diocèses et un vicariat apostolique d'Afrique; un, en Australie; trois, en Asie, en plus de veiller sur les Philippines, l'Inde et le Ceylan; dans un diocèse de France et deux en Espagne, ainsi qu'en douze villes de ce pays. La Vierge Marie est également la patronne de l'Association des spéléologues ou explorateurs de cavernes et d'une association sportive de Belgique.

En Italie, Marie est la patronne des skieurs, des cyclistes et des amateurs de motocyclette. Elle étend sa protection sur les "carabinieri", francs-tireurs de l'Armée italienne; la Madone est la patronne de six villes, de trois régions et de 14 diocèses d'Italie.

Dans 68 décrets, Sa Sainteté le pape Pie XII proclame le patronage d'autres saints sur diverses catégories d'activité. Citons: saint Albert le Grand, patron des étudiants en Sciences naturelles; saint Joseph Calasanze, patron des écoles spéciales pour illettrés; saint Alphonse de Liguori, celui des confesseurs et moralistes; saint Jean-Baptiste de la Salle, celui des éducateurs; sainte Françoise Cabrini, patronne des émigrants; sainte Maria Goretti, patronne des Associations d'Enfants de Marie; l'Archange Gabriel, patron des employés des postes et du téléphone; sainte Rita, patronne des servantes.

Quelle que soit l'occupation, elle doit avoir son saint patron; il a été associé de près ou de loin au groupe qu'il protège. Ainsi, saint François d'Assise, fils de marchand, a été marchand lui-même et il est le patron des négociants; saint Matthieu, percepteur de taxes, avant de devenir apôtre, est celui des comptables, tandis que saint Cassien, martyr, est celui des sténographes; saint François de Paule, celui des marins; sainte Catherine de Gênes veille sur les hôpitaux et sainte Catherine de Sienne, sur les infirmières; saint Jean Bosco est le patron des éditeurs catholiques; saint Jean Gualbert, celui des garde-forestiers et saint Michel Archange, celui des forces de sécurité.

Les femmes devraient parler davantage ...

Qu'on le croie ou non, c'est le conseil que donnait le cardinal Griffin aux femmes catholiques de Londres alors qu'il parlait de la responsabilité sociale de la femme.

"Le Saint-Père, a-t-il déclaré, enseigne que la vocation de la femme, c'est d'être une mère. Elle peut l'être de trois manières:

En étant une mère spirituelle comme c'est le cas de celles qui entrent en religion; en étant une mère de famille; enfin, et ce choix est trop souvent oublié: en étant une mère par son action sociale en autant que cette action est compatible avec ses autres devoirs.

Si vous travaillez en dehors du foyer, quoique je n'apprcuve pas les mères de famille qui ont de jeunes enfants de laisser ainsi leur foyer, vous devez faire partie des unions, des syndicats, assister aux assemblées de vos unions et faire valoir votre point de vue.

Si vous êtes douées de la parole, pourquoi ne faites vous pas partie d'une organisation politique où vous pourriez exercer une influence bienfaisante? Enfin il y a un nombre grandissant de carrières où les femmes peuvent exercer leur influence: l'assistance sociale, auprès des malades, etc.

Mais quel que soit votre emploi, vous avez toujours un rôle de chrétienne à jouer. Vous ne devez jamais laisser passer une occasion de faire valoir la doctrine chrétienne et de dénoncer les injustices qui existent aujourd'hui.

Comme mères, vous exercez un pouvoir presque illimité sur la jeune génération; vous avez le devoir de former les jeunes moralement et spirituellement afin qu'ils soient de bons chrétiens et de bons citoyens. Luttez afin que la vie familiale soit vivante et forte et protestez contre les lois qui tendent à l'affaiblir et à la détruire. Comme électrices, vous avez le même droit que les hommes quand il s'agit de déterminer celui qui doit vous représenter dans l'administration des affaires publiques. Et quand votre candidat est élu, voyez à ce qu'il remplisse son mandat conformément à ses engagements.

Enfin, le cardinal Griffin termina par ces mots qui furent vigoureusement applaudis:

"Be a woman and don't try to be a man."

Une femme catholique devient ministre en Inde

LA NOUVELLE-DELHI — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, a nommé Mme Violette Alva, en qualité de ministre-adjoint, comme représentante des confessions chrétiennes du pays; Mme Alva était déjà membre du Conseil d'Etat. Des 13 ministres en charge, 12 sont hindouistes; un seul, M. Abul Kalam Azed, ministre de l'éducation, est musulman. Le seul chrétien qui faisait partie du précédent gouvernement, M. Amrit Kaur, ministre de l'éducation, a renoncé à une nouvelle nomination.

Nos hommes politiques

La campagne électorale battait son plein. Les partis en présence étaient si excités que les deux candidats jugèrent nécessaire de mettre une sourdine à leurs violences réciproques. Ne pouvaient-ils, au moins, cesser de s'injurier publiquement?

— C'est entendu! dit le candidat le plus énervé. Si vous cessez de répandre des calomnies infâmes sur mon parti, je m'engage à ne pas dire la vérité sur le vôtre.



Gâteau-damier renversé

Un dessert attrayant peut transformer n'importe quel repas en un festin. En voici un qui joint une légère pâte à gâteau à une garniture appétissante de pruneaux et de moitiés de pêches en conserve. La disposition de ces deux fruits forme un motif de damier, et fait de ce dessert un régal aussi artistique que délicieux. La préparation du "Gâteau-Damier renversé" est aussi simple que celle d'un pouding ... et on le sert avec une sauce à base de sirop de pêches, ou encore avec de la crème de table ou de la crème fouettée.

Gâteau-damier renversé

Rendement: 9 portions

- 2 c. à table de beurre
- ¾ tasse de cassonade légèrement tassée
- 9 pruneaux dénoyautés, cuits ou ébouillantés, et égouttés
- 9 amandes blanchies
- 9 moitiés de pêches en conserve, égouttées
- Des cerises au marasquin (facultatif)
- 1½ tasse de farine tout-usage tamisée une fois ou
- 1⅔ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de muscade râpée
- ⅓ tasse de graisse végétale
- ⅔ tasse de sucre granulé fin
- 2 oeufs
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de vanille

Chauffer le four à 375°F. (modéré). Faire fondre le beurre dans un moule à gâteau carré de 9", puis badigeonner les côtés du moule avec le beurre fondu. Saupoudrer la cassonade dans le moule. Farcir chaque pruneau avec une amande, puis placer un pruneau sur chacune des moitiés de pêches. Disposer les moitiés de pêches remplies, côté arrondi sur le dessus, sur la cassonade dans le moule. Décorer de cerises, si désiré. Mettre le moule au four pendant la préparation de la pâte.

Mesurer dans un tamis la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et la muscade.

Mettre la graisse végétale en crème lisse; y incorporer graduellement le sucre granulé. Ajouter les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition.

Mélanger le lait et la vanille.

Ajouter les ingrédients secs tamisés au mélange crémeux, alternant avec le mélange de lait et vanille, et mêlant légèrement après chaque addition. Verser la pâte par cuillerées sur les fruits chauds dans le moule. Cuire au four préchauffé, environ 35 minutes. Laisser reposer le moule sur une grille à gâteau pendant 2 ou 3 minutes, puis le renverser sur un grand plat de service. Servir chaud avec une sauce, avec de la crème de table ou de la crème fouettée.

POMME D'AMOUR

Les premières fois que les tomates furent mises en vente, les gens les regardaient avec méfiance parce qu'ils les croyaient vénéneuses. Peu de personnes avaient entendu parler de ce fruit aux couleurs vives. Mais il fut vite adopté et, lorsque les chercheurs scientifiques découvrirent qu'il était une source des vitamines A et C, son jus fut très goûté et fit concurrence aux jus des agrumes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 8

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Personne PARFAITEMENT BILINGUE sachant dactylographier, pour traductions et rédactions diverses pour la radio. Prière de s'adresser au gérant du poste de radio CFNS, Saskatoon. 7-138-9C.

SPIRELLA VOUS OFFRE les gaines et corsets qui avantagent votre taille. Faits sur mesure pour répondre à vos exigences personnelles. S'adresser à Mme E. Fournier. Téléphone: 20-7094. 6-125-9C.

ON DEMANDE — Mécanicien pour paroisse canadienne-française. Pour plus de renseignements, s'adresser à Vermette Frères, St-Jean-Baptiste, Man. Téléphone: 3331. 8-133-8C.

ON DEMANDE — Personne d'âge mûr pour travaux ménagers légers et pour tenir compagnie à une presonne âgée. Téléphone: 20-1678. 8-171-9C.

ON DEMANDE — VENDEUSES avec expérience pour la grande vente du 29 mai au 1er juin. S'adresser le lundi 27 au plus tard "Chez Huot", 200, avenue Provencher. 8-176-8C.

ON DEMANDE — Couple, pour aller à Seattle, Wash.; ou à Vancouver en auto, le 8 juin. Téléphone: 20-1768 8-169-9C.

COUTURIERE EXPERIMENTEE DEMANDE travail à domicile: robes de noces, retouches, etc. S'adresser à Mme Thérèse Pelletier, 201, Enfield Crescent, Norwood. Tél.: 23-5618. 2-26-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. Téléphone: 23-6741. 42-894-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Maison de 9 chambres. S'adresser à 431, rue Aulneau. 7-144-9C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces, avenue Hamel. Téléphone: 20-6914. 8-178-8C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour homme. Près arrêt d'autobus. S'adresser à 481, rue Ritchot. 8-177-T.F.

A LOUER — St-Boniface — 2 chambres, 2e étage. Brochées pour poêle. Possession immédiate. Prix: $36. Téléphone: 93-9143. 8-172-8C.

A LOUER — St-Boniface — A cinq minutes de l'hôpital: grande chambre meublée, 1er étage. S'adresser à 174, rue Bertrand. 8-170-9C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Frigidaire, poêle. Salle de bains privée. Libre 1er juin. Téléphone: 20-1068, après 6 h. 8-167-8C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces à 162, rue Bertrand. S'adresser à 198, rue Goulet. 8-166-9C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Entrée privée. S'adresser à 197, rue Notre-Dame. 8-161-8C.

A LOUER — Maison de 4 pièces et maison de 6 pièces. Aussi à vendre: magasin. S'adresser à M. Joseph Grégoire, Lorette, Manitoba. 8-154-9P.

OCCASIONS POUR S'INSTRUIRE — American School, établie en 1897. Occupez vos moments de loisirs à la maison pendant quelques mois et ayez ensuite de bons emplois. Des cours techniques de High School, d'Appareillage, d'Electronique, de Commerce, de Comptabilité, d'Electricité et d'autres. Tous les livres et instructions fournis. Des examens chaque semaine. Paiements mensuels à bas prix. Diplôme décerné. Ecrivez pour tous renseignements et livre de 156 pages. American School, 723, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre fournie, 1er étage. S'adresser à 210, rue Bertrand. 8-157-10C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Tout près de l'hôpital. S'adresser à 183, boulevard Dollard. Téléphone: 23-2108. 7-134-8C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. S'adresser à 474, rue Aulneau. Téléphone: 23-4056. 7-140-8C.

A LOUER — St-Vital — Logement de 3 pièces. Complètement privé. Non meublé. Nouvellement décoré. $38. Téléphone: 20-9279 entre 6 h. et 8 h. 8-160-8C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces non-meublées. Conviendrait à 2 ou 3 personnes. S'adresser à 270, blvd Dollard. Téléphone: 23-4308. 8-152-T.F.

A LOUER — Norwood — Boutique de charpentier. Machine à moteur incluse. A VENDRE: scie circulaire. 7 nouvelles fenêtres pour garages avec chassis. S'adresser à 168, rue Horace. 8-164-9C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces. Entrée et toilette privées. Poêle et évier dans la cuisine. Usage du téléphone. Adultes de préférence. S'adresser à 205, rue Notre-Dame. Téléphone: 92-9707. 8-161-9C.

CHAMBRE ET PENSION pour jeunes garçons qui travaillent. Téléphone: 92-3858. 6-115-8C.

A VENDRE — Table en chêne 4' x 5' s'ouvrant à 10'. S'adresser à 544, rue de la Morénie. 7-135-8C.

A VENDRE — Norwood — Bungalow moderne de 5 pièces. Prix, $8,700. Téléphone: 23-3528. 7-150-9P.

DESIRE ACHETER à St-Boniface. Pour comptant. Bungalow de 4 ou 5 pièces. Téléphone: 93-4805. 7-148-8C.

A VENDRE — Maison pour être déménagée. Quelques lots sur la rue St-Charles, dans le village. Près de l'église. Téléphone: VErnon 2-3963. 8-175-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 134, rue Berry — Près hôpital. Maison 6 pièces, salle de bain. Chauffage automatique à l'huile. Quittons la ville. Paiements faciles. Visites entre 5 et 7 h. 7-139-9C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison demi-moderne. 4 pièces. Prix, $5,200. Comptant requis, $800. Balance $55 par mois. Téléphone: 4-1876. 2-42-T.F.

A VENDRE — Poêle électrique McLary presque neuf. S'adresser à 314, rue Notre-Dame. Téléphone: 20-4073. 8-165-8C.

A VENDRE — 2 bicyclettes pour garçons et 2 pour filles. $16.00 et plus. S'adresser à 461, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Téléphone: 93-2766. 8-155-8C.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow très confortable de 4 pièces avec chambre à la cave. Grand lot. Garage. Téléphone: 92-8352. 8-158-8C.

A VENDRE — St-Boniface — Résidence à deux logements (duplexe), rue Masson. Possession vers juillet. Comptant requis $4,000 ou plus. Taxes environ $235 par année. S'adresser à Henri d'Eschambault Limitée, 136, ave Provencher. 6-121-8C.

A VENDRE — Lorette — 381 acres de terrain en culture. ¼ de mille de St-Cuthbert. ¼ de mille du chemin Landmark au sud de la rivière Seine. S'adresser à M. Eugène Cournoyer, téléphone 255, ou à M. Ubiad Désorcy, téléphone 287, Lorette, Man. 6-109-9P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour l'école Ste-Anne ouest no 1413. Grades 1 à 8. Salaire de base $2,200 ou plus, selon qualifications. Logis sur place. S'adresser à M. Laurent Fillion, sec., Ste-Anne, Man. 8-162-9C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice catholique, bilingue, pour école moderne de quatre classes dans village. Grades 3 et 4. Salaire de base: $2,700.00 et plus, selon expérience et qualifications. S'adresser à M. Jean Carrière, secrétaire, école St-Thomas no 865, Storthoaks, Sask. 8-156-9P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour l'année 1957-58 pour l'école Champlain no 110. Enrôlement dans les grades 1 à 7 au 1er septembre, 22 élèves, dont 3 commençants. Salaire initial: $2,500 avec boni pour expérience. Maison de pension à proximité. S'adresser à M. Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. 8-159-10P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1957-58 pour l'école La Plaine 871. Nombre d'élèves 21, grades 1 à 8. Salaire de base $2,400 et plus selon expérience. Logement à l'école. Chauffage à l'huile, électricité. 7 milles au sud de Duck Lake. Chemin ouvert pour auto en hiver. S'adresser à M. Georges Gauthier, sec.-trés., Duck Lake, Sask. 5-85-9P.

A VENDRE — Plage Albert — Chalet d'une pièce sur beau grand lot. Près du magasin Saffi. S'adresser à Boite 112, La Liberté et le Patriote, 619, avec McDermot, Winnipeg 2, ou téléphoner à 23-5058 après 5 h. 30 le soir. 6-112-8C.

A VENDRE — St-Boniface — Quittons la ville, devons vendre comptant bungalow de 4 pièces. Chauffage modique à eau chaude à l'huile. Laveuse et séchoir automatiques inclus. Téléphone: 93-4997. 6-132-8C.

A VENDRE — Hôtel et taverne avec équipement complet. Gros village canadien-français. C.N.R. "High School" dirigé par religieuses. S'adresser à M. Jos. Turgeon, Duck Lake, Sask. 8-168-10P.

A VENDRE — Restaurant, repas légers. Cabines sur 4 acres de terrain. 80 milles de Winnipeg sur chemin no 11. Retiré. La Maison verte, Mud Falls, Great Falls P.O. 5-93-T.F.

A VENDRE — Dans le village de St-Charles, sur la rue de l'église, près du couvent: maisons. Téléphone: VErnon 2-3963. 8-174-T.F.

A VENDRE
St-Boniface rue Dumoulin
Maison de 9 pièces. Cave à la grandeur avec chambre à coucher. 1er étage: logement de 5 pièces; 2e, 3 pièces louées à $55. Entrée privée. Chauffage moderne à l'huile. Bon garage. Grand lot. S'adresser à Boite 111, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, ou téléphoner, le soir après 5 h. 30, à 23-5058. 6-111-8C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe. Maison de 12 pièces. Revenus: $150. Chauffage automatique. Près autobus et écoles. Prix, $18,500 à termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison de 6 pièces. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Prix, $8,500, à termes.

Norwood — Près du Précieux-Sang et Holy Cross. Semi-bungalow de 7 pièces. Cuisine; salon et salle à manger combinés; 2 chambres à coucher en haut, 2 en bas. Garage, comptant requis: $2,000. A termes.

St-Vital — Rue Morier — Bungalow style ranch. Agé de 3 ans. 5 pièces en plus de 2 chambres à coucher à la cave. Chauffage à l'huile. Garage Lot 50'. Comptant requis, $4,000.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285 5-101-8C.

A VENDRE

St-Boniface — Cottage moderne de 4 pièces. Chauffage à l'huile. Près des écoles. $10,100.

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 6 pièces Prix $6,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viande. Chiffre d'affaires annuel $60,000, plus revenu de 2 logements loués à $100 par mois. Logis de 4 pièces pour propriétaire. $20,000, plus stock.

St-Boniface — Cottage de 4 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $6,500.

Norwood — Cottage moderne de 4 pièces. Chauffage à l'huile. $8,800.

Norwood — Semi-bungalow moderne. 5 pièces. Prix, $9,000.

Ferme — 110 acres toutes en culture. Maison de 4 pièces et autres bâtisses. Bonne eau. Près de Winnipeg. 1 mille d'un bon village canadien-français. $7,000. Prendrait maison de ville en échange.

Boutique d'ébéniste avec outils et machines modernes pour fabriquer portes, fenêtres, armoires, etc., à 90 milles de Winnipeg. $12,000.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
47-100-8C.

M. le Dr Paul L'Heureux, directeur médical de l'hôpital St-Boniface, sera l'un des principaux orateurs au congrès des hôpitaux catholiques du Canada qui aura lieu à Saskatoon les 25 et 26 mai. Le Dr L'Heureux donnera une conférence sur le sujet: "Caractéristiques d'un hôpital catholique".

Au Sacré-Coeur

Ecole

Les religieuses de l'école du Sacré-Coeur ont eu le bonheur, la semaine dernière, de recevoir Mère M.-Isidore-de-Séville, provinciale de la communauté. La révérend. Mère a rencontré les élèves et elle est enchantée du travail accompli par le personnel enseignant.

Graduation

Cordiale invitation à la graduation des élèves du grade XI de l'école, qui aura lieu le dimanche 26 mai, à 8 h. p.m., à la salle Guertin. Votre assistance à cette cérémonie démontrera votre intérêt pour l'éducation supérieure et, en même temps, vous procurera une soirée agréable.

Reine de mai

Le 31 mai, à 3 h. 30 p.m., se tiendra à l'église du Sacré-Coeur le couronnement de la Reine de mai. Il y aura alors proclamation des notes de catéchisme pour la cour d'honneur.

Tous les parents sont invités à se joindre aux élèves, afin de rehausser l'éclat de cette cérémonie dédiée à notre Reine du ciel.

Avis aux Dames de Ste-Anne

La Congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse étant affiliée à la basilique de Beaupré, les dames ont reçu du R. P. E. Lefebvre, C.Ss.R., directeur des pèlerinages, une lettre les invitant à se préparer aux grandes fêtes qui auront lieu l'an prochain, commémorant le 300e anniversaire de la première chapelle dédiée à la bonne sainte Anne et aussi du premier miracle obtenu par sa puissante intercession. En cette année 1957, vigile des fêtes, unissons nos prières à celles qui se font quotidiennement à la basilique.

Souvenons-nous qu'il y a une neuvaine perpétuelle au Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré à laquelle participent toutes les Congrégations affiliées.

A l'occasion de cette année de prières, toutes les personnes désireuses de faire parvenir leurs supplications ou aumônes au Sanctuaire de Beaupré peuvent en avertir la secrétaire des Dames de Ste-Anne de la paroisse avant le 1er juillet; elle se chargera de les envoyer au Sanctuaire de Beaupré où elles seront placées sur l'autel de la "grande relique".

Il y aura une réception de nouvelles congréganistes le dimanche 16 juin prochain. Les dames qui aspirent à faire partie de la Société sont priées de donner leurs noms à Mme M. Audet, présidente, tél. SUnset 3-8189, ou à la secrétaire, Mme M.-A. Carignan, tél. SPruce 4-8549.

Ouverture officielle de l'hospice ukrainien

L'ouverture officielle de l'hospice ukrainien, dans l'ancien hôpital pour les enfants, sur la rue Main, aura lieu le 26 mai, à 2 h. 30 p.m., lorsque l'hon. R. W. Bend, ministre de la Santé, coupera le ruban.

L'hon. D. L. Campbell, premier ministre, sera le conférencier invité. Les mots de bienvenue seront adressés par l'hon. Walter Harris, ministre des Finances, au nom du gouvernement fédéral; S. H. le maire Steve Juba, au nom de la ville; MM. John R. Solomon, nouveau juge, et Mark G. Smerchanski, président du Conseil d'administration de l'hospice.

S. Exc. Mgr Maxim Hermaniuk, primat de l'Eglise catholique ukrainienne au Canada, bénira la maison.

Le vieil hôpital des enfants fut acheté au nom des Soeurs Servantes de Marie Immaculée par la Rév. Mère Bernadette, supérieure provinciale, au prix de $250,000 et transformé au coût déjà de $75,000 en maison pour les vieillards.

Des messages de bienvenue de S. E. le cardinal Eugène Tisserant, de Rome, secrétaire de la Sacrée congrégation du rite oriental, et de S. Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique à Ottawa, ont déjà été reçus. Les discours seront publiés dans un pamphlet-souvenir des cérémonies de l'ouverture officielle.

La ville de Winnipeg modèle d'intégration

M. F.-L. Jobin, ministre de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, a publié le rapport de la maison Duff, Anderson and Clark, de Chicago, que le gouvernement provincial avait chargée d'une expertise sur Winnipeg.

Les experts concluent de leur enquête que la région métropolitaine de Winnipeg "constitue le centre industriel commercial et financier le mieux intégré de l'Ouest canadien". Ils comparent Winnipeg à Chicago au début de cette dernière ville. Les deux villes ont d'abord grandi comme centres de transport et de distribution.

Les experts prédisent à Winnipeg une "croissance assez rapide" pendant assez longtemps, à cause de la transition d'une économie agricole à une économie variée, comportant des éléments industriels et miniers.

Les experts estiment que la région de Winnipeg constitue un "excellent" emplacement pour les industries qui "veulent tirer parti du potentiel de croissance" du Canada, de l'Ouest, en particulier.

Projet pour le pavage de la route Trans-Canada

Une compagnie d'entrepreneurs, les Benjamin Brothers de St-Boniface, a été engagée pour terminer la construction des derniers neuf milles et demi du chemin Trans-Canada Est entre Falcon Creek et les frontières de l'Ontario. Les 88 milles entre Winnipeg et Falcon Creek ont été terminés l'année dernière.

Le montant demandé pour le projet, qui inclut un chemin d'accès d'un mille entre le Trans-Canada et la grande route no 1 à West Hawk Lake, est de $276,950. Trois autres compagnies avaient présenté leurs demandes, à des prix plus élevés, jusqu'à $318,950.

Pour la construction, la soumission exige une base de gravier, une couche d'asphalte et une couche d'enduit. L'achèvement du chemin est fixé au premier octobre.

DEMISSION DE M. GUY MOLLET

PARIS — M. René Coty, président de la République française, a commencé mercredi une longue série de consultations avec les chefs de parti sur le prochain ministère.

Mardi soir, l'Assemblée nationale a refusé la confiance à M. Guy Mollet par 250 voix contre 213. M. Mollet a aussitôt remis sa démission à M. Coty, qui l'a refusée.

M. Mollet, attaqué à gauche et à droite, est résolu à maintenir sa démission. Il avait réussi à garder le pouvoir 16 mois; aucun autre n'y était parvenu depuis 1945.

M. Mollet demandait à l'Assemblée de ratifier le programme financier de M. Paul Ramadier, qui comportait d'une part la hausse des impôts, de l'autre des économies administratives, dans le but de soutenir les frais de la guerre d'Algérie sans recourir à l'emprunt.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of MARCEL AGARAND, late of the City of St. Boniface, in Manitoba (formerly of FORGET, Saskatchewan), retired merchant, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, and with particulars and valuation of security held if any MUST be filed with the undersigned at his OFFICE in STOUGHTON, SASK., before the 27th day of June 1957 A.D.

F. F. McRAE,
Stoughton, Sask.,
Solicitor for the Executors:
Hermenegilde Poirier, P.P.,
Percy Victor Allen.